

Accueil > Politique > Elections européennes 2014

De rejets en amendements, cinq histoires du Parlement européen

NATHALIE DUBOIS, LAURE EQUY ET DOMINIQUE ALBERTINI 15 MAI 2014 À 15:09



Lors d'un vote au Parlement européen, à Strasbourg, le 19 avril. (Photo Frédéric Florin. AFP)

RÉCIT Acta, budget, pêche... retour sur la législature sortante à travers cinq épisodes mettant en scène les eurodéputés.

Mais finalement, qu'est-ce-qu'ils font ces députés pour lesquels les citoyens européens sont appelés à voter la semaine prochaine ? Retour à travers cinq temps forts de la législature sortante sur le fonctionnement, le pouvoir et les limites du Parlement européen.

«SIX PACK» : LE PARLEMENT DÉCOUVRE SES NOUVEAUX POUVOIRS

Septembre 2011. Dans la gestion européenne de la crise, les Etats, la Commission et la Banque centrale ont été les acteurs les plus visibles. Le Parlement est pourtant intervenu dans les réformes, lui aussi, notamment en adoptant le «six pack». Le terme désigne un «paquet» de six textes, adopté en septembre 2011, et visant à renforcer la discipline budgétaire des Etats membres et la convergence de leurs économies.

Le «six pack» renforce le pouvoir de sanction de la Commission vis-à-vis des Etats dont la trajectoire budgétaire n'est pas conforme à leurs engagements européens. Il prévoit des limites à la croissance des dépenses publiques. Il institue également un «tableau de bord» composé de dix indicateurs économiques : une évolution anormale de ceux-ci dans un Etat membre pourra conduire à des recommandations de la part de la Commission et du Conseil, voire à des amendes. Les textes du six pack ont été adoptés avec une confortable majorité (entre 53,7% et 83,2% des voix), malgré l'opposition du groupe social-démocrate à la plupart d'entre eux.

Au-delà de son contenu, ce texte était la première occasion pour le Parlement de Strasbourg de se prononcer sur un sujet touchant à la gouvernance économique de la zone euro. «*C'est le traité de Lisbonne, adopté en 2007, qui l'a permis, explique aujourd'hui l'eurodéputée centriste Sylvie Goulard. Jusqu'alors, ces questions ne relevaient que des ministres des Finances.*» Et selon la parlementaire, l'intervention du Parlement européen a eu des effets réels : «*Sur les sanctions infligées aux Etats, sur le rythme de réduction du déficit, nous avons renforcé les marges d'appréciation de la Commission. Concernant les déséquilibres macroéconomiques, nous avons fait en sorte que les excédents commerciaux y figurent au même titre que les déficits. Nous avons vraiment assoupli le texte par rapport à ce que les Etats seuls en auraient fait.*»

A LIRE notre [décryptage de septembre 2011 sur l'adoption du «six pack»](#)

ACTA ÉJECTÉ CONTRE LA COMMISSION

Juillet 2012. Ce jour-là, les eurodéputés n'ont pas seulement enterré l'Acta, un vaste accord anticontrefaçon conclu entre 39 pays (UE, Etats-Unis, Canada, Australie, Japon, etc.). Le 4 juillet 2012, ils ont aussi tenu tête à la puissante Commission et rejeté de manière inédite un accord commercial international. «*Le Parlement n'était plus une chambre d'enregistrement, il prenait conscience de ses pouvoirs*», se souvient Sandrine Bélier, députée européenne EE-LV, en pointe dans la fronde anti-Acta. Au terme d'un bras de fer de six mois avec la Commission qui soutenait le texte, le Parlement a repoussé à 478 voix contre 39 – et 165 abstentions – un texte harmonisant les outils contre la contrefaçon dans toute une série de domaines: médicaments, œuvres artistiques mais aussi téléchargement. Défense de la propriété intellectuelle versus droit des internautes: l'Acta était accusé d'entraver les libertés.

Négocié en secret depuis 2006 – avant qu'une ébauche ne fuite sur Wikileaks –, le texte, signé à Tokyo par une trentaine de pays début 2012, devait ensuite passer le contrôle du Parlement de Strasbourg. Selon Sandrine Bélier, l'Acta créait «*une présomption de culpabilité*» et le risque d'une «*surveillance généralisée des activités internet sous couvert de combattre le téléchargement illégal*».

Au départ une petite minorité de parlementaires perçoit les dérives possibles qu'ouvre l'accord. Puis sous la pression de l'opinion et d'acteurs du Web, comme le collectif la Quadrature du Net, ils sont de plus en plus nombreux à se laisser convaincre. «*La mobilisation citoyenne a été relayée par les politiques*», raconte l'élue écologiste. Surtout pour la première fois, le Parlement a bloqué un accord international. En 1998, il a voté une résolution contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), qui n'avait toutefois qu'une portée consultative. Nouveauté du traité de Lisbonne, l'avis sur un tel texte doit désormais être conforme entre Parlement et commission.

Négociations opaques, mécanismes d'arbitrage privé, etc.: le partenariat transatlantique (Tafta), en cours de négociations, rappelle à plusieurs égards l'Acta. Et là encore, une fois le traité de libre-échange bouclé entre UE et Etats-Unis, le Parlement devra trancher.

BRAS DE FER SUR LE BUDGET DE L'UNION

Printemps 2013. Le Parlement européen peut-il faire le poids face aux volontés des Etats ? Parfois considérée comme une institution impuissante, l'assemblée de Strasbourg sait aussi établir des rapports de force avec les gouvernements. En 2013, c'est le budget de l'UE qui a donné lieu à un tel bras de fer. En février, après de longs marchandages, les chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union avaient arrêté un projet de budget communautaire pour la période 2014-2020. D'un montant de 960 milliards d'euros, l'enveloppe est en baisse de 3,4% par rapport à la période précédente. Un mois plus tard, le Parlement adopte à une large majorité une résolution refusant ce projet.

Sans remettre en cause le montant des crédits, les eurodéputés dénoncent un «*manque de transparence*» dans leur négociation, réclament les «*moyens nécessaires pour se relever de la crise*», et plus de souplesse dans l'exécution du budget. Notamment la possibilité de reporter les crédits non dépensés sur les exercices suivants, au lieu de les restituer aux Etats membres; et de pouvoir réviser le budget à mi-parcours, afin de ne pas lier les mains du futur Parlement qui doit être élu en 2014. Des demandes satisfaites par le compromis trouvé fin 2013, et finalement adopté par une large majorité constituée de la droite et des socialistes.

L'épisode a cependant laissé un souvenir mitigé parmi les eurodéputés : dénouement responsable pour les uns, mauvais compromis pour les autres. En témoignent deux tribunes alors publiées dans *Libération*. L'une, signée par les parlementaires EE-LV, dénonce «*le premier plan d'austérité de l'histoire du budget européen*», voté «*avec le soutien des socialistes, conservateurs et libéraux*»; l'autre, par treize eurodéputés socialistes français, estime que les négociations ont «*permis plusieurs avancées*» et que voter le budget était un choix «*de cohérence et de responsabilité*».

CHALUTAGE : LE PARLEMENT EN EAUX PROFONDES

Décembre 2013. L'épisode a fait grand bruit, notamment parce que – fait rare pour un dossier européen – il a rencontré un véritable écho dans l'opinion. Le 10 décembre 2013, les eurodéputés examinent un texte visant à interdire le chalutage

en dessous de 600 mètres de profondeur dans les eaux européennes et le nord-est de l'Atlantique. Très controversée, cette pratique nuit à certaines espèces fragiles et contribue à détruire un écosystème particulièrement délicat. De nombreux élus et associations environnementales se sont mobilisés pour sa prohibition. Une pétition en ligne a rapidement obtenu plusieurs centaines de milliers de signatures.

Par une courte majorité de 342 voix contre 326, les eurodéputés choisissent pourtant de ne pas interdire le chalutage en eaux profondes – tout en lui apportant certaines limites. Lors du vote, un certain nombre de députés sociaux-démocrates (notamment français, espagnols et portugais) se sont affranchis de la position officielle de leur groupe et ont voté contre l'amendement. Qui plus est, d'autres eurodéputés ont après coup expliqué s'être trompés dans leur vote et avoir voulu, en fait, soutenir la proposition – laquelle, sans ces erreurs, aurait été adoptée.

L'affaire illustre l'incertitude de certains scrutins au Parlement européen, les intérêts nationaux ou régionaux l'emportant parfois sur la discipline de partis – en l'espèce, les intérêts des flottes de pêche françaises, neuf des onze navires pratiquant le chalutage en eaux profondes battant pavillon tricolore. Cette affaire a également donné aux associations environnementales l'occasion de dénoncer la puissance des lobbies industriels à Bruxelles. Selon Claire Nouvian, directrice de l'ONG Bloom, le texte devrait cependant revenir en deuxième lecture devant le Parlement, et la question de l'interdiction être posée de nouveau. A l'inverse, l'eurodéputée socialiste Isabelle Thomas juge que le rejet de l'amendement est définitif, et qualifie le texte voté de «*compromis protecteur sur le plan écologique*», assumant d'avoir aussi «*défendu les emplois*».

LÉGÈRES AMÉLIORATIONS SUR LES TRAVAILLEURS DÉTACHÉS

Février 2014. Le 9 décembre 2013, les ministres du Travail de l'UE arrachent un accord inespéré pour renforcer la protection des travailleurs détachés. Malgré l'opposition de la Grande-Bretagne et de la plupart des pays de l'Est, ils adoptent un texte remédiant aux plus graves lacunes d'une directive de 1996, qui avait pour but de lutter contre le dumping social mais se trouvait souvent contournée par des employeurs filous. La nouvelle directive introduit notamment le risque de sanctions pénales pour les entreprises de BTP et tous leurs sous-traitants lorsque ceux-ci violent l'interdiction de payer les travailleurs étrangers moins que ceux du pays d'accueil.

A LIRE AUSSI 1996-2013, histoires d'une directive qui déraile

Après cet accord entre gouvernements, s'ouvre une phase de négociation avec le Parlement européen, codécisionnaire. Les eurodéputés sont divisés entre ceux qui admettent les avancées du texte et ceux qui voudraient aller plus loin. «*On va se battre pour l'améliorer, mais on voit mal les Etats prêts à faire beaucoup mieux*», constate alors la socialiste française Pervenche Berès, présidente de la commission Emploi et Affaires sociales.

Fin février, les négociateurs du Parlement et du Conseil tombent d'accord sur un compromis. A mettre la barre trop haut – en réclamant par exemple que les sanctions soient élargies à d'autres secteurs que le BTP –, le risque était de tout faire capoter. Le Parlement se contente donc de quelques petites améliorations. En particulier, le fait que la Commission européenne ne pourra pas s'opposer aux mesures de contrôle supplémentaires que déciderait tel ou tel Etat membre. Le Parlement a aussi renforcé le texte afin de mieux dépister les faux indépendants et les sociétés boîtes aux lettres visant à contourner la loi. Ce compromis est adopté mi-avril à Strasbourg par 474 voix pour, 158 voix contre – celles de la gauche radicale, de quelques socialistes européens, d'ultralibéraux britanniques et du Front national.

Nathalie DUBOIS, Laure EQUY et Dominique ALBERTINI

16/05/14

► **CLAIRE NOUVIAN EN FINALE DE LA MISS BIO 2014.** On ne présente plus [Claire Nouvian](#) (*photo ci-dessous*), fondatrice et directrice de l'association [Bloom](#), dont le combat acharné contre le chalutage en eaux profondes compte de fameux trophées : boycott des espèces profondes par de grandes enseignes, engagement de la Scapêche à ne plus pêcher en dessous de 800 mètres... L'incorruptible, comme elle se décrit, figure, à 40 ans, parmi les dix finalistes du concours Miss Bio 2014, organisé par la marque So'Bio étic (cosmétiques bio). Toutes aussi belles, même si c'est sur la base de leurs parcours engagés et projets que les internautes sont appelés à voter. Son prochain projet, justement : « **Une parade festive et déguisée à Paris pour sensibiliser et attirer l'attention médiatique sur le scandale du chalutage profond.** » Dont le sort n'est toujours pas bouclé au niveau européen.

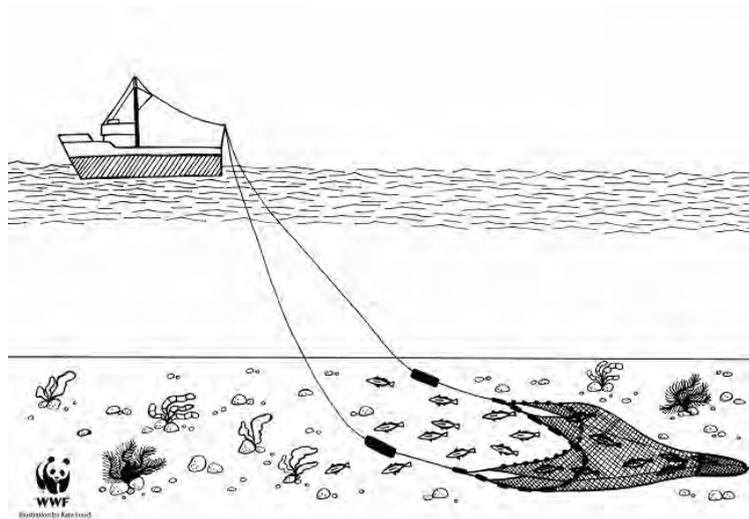


DR

20/05/14

Le chalutage profond : jusqu'à 1719 fois plus destructeur que la palangre, selon une nouvelle étude scientifique

Publié le 20 mai 2014 à 15h45. ____



Une nouvelle étude publiée dans la revue scientifique Nature cette semaine démontre l'impact réduit des palangres, des lignes avec hameçons appâtés posées sur le fond des océans, par rapport aux chaluts de fond dans la pêche en eaux profondes.

Christopher K. Pham, Telmo Morato et leurs co-auteurs, de l'université des Açores, ont calculé qu'un chalut profond avait le même impact écologique que 296 à 1719 palangres. Pour ces résultats, ils ont utilisé des données collectées par des flottes commerciales et scientifiques ainsi que des images enregistrées grâce à des robots sous-marins télécommandés (ROV).

La pêche à la palangre présente de nombreux avantages par rapport au chalutage de fond : des impacts bien moindres sur les éponges et coraux profonds, une sélectivité accrue des espèces capturées et une consommation inférieure de carburant.

La publication de cette étude arrive dans un contexte où la France continue à

s'opposer à l'interdiction du chalut profond au niveau du Conseil des ministres européens de la pêche. Cela intervient après que le vote du Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond a été perdu en raison des eurodéputés socialistes qui se sont une nouvelle fois démarqués de la ligne des socialistes européens pour voter à l'unisson avec l'UMP et permettre la dévastation continue des écosystèmes marins les plus vulnérables.

La position de la France est totalement illégitime puisque 73% des Français se sont prononcés contre ces pratiques de pêche et plus de 843 000 signataires de la pétition de BLOOM souhaitent que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdire le chalutage profond et de convertir les flottes le souhaitant à la palangre.

« Le secrétaire d'État à la pêche, Frédéric Cuvillier, ne tient nullement compte de la volonté des citoyens, il ne respecte même pas les engagements de consulter les ONG comme cela avait été acté à la Conférence environnementale en septembre 2013. Il continue à porter sans aucun mandat public, sans le moindre respect de la démocratie, la voix de 3 ou 4 navires français au niveau de l'Europe. C'est à cause de ce genre d'exercice opaque et dédaigneux de la démocratie que les citoyens méprisent le personnel politique actuel. Monsieur Cuvillier fait honte au Ministère de l'Écologie de Mme Ségolène Royal » s'indignait Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM.

BLOOM appelle Mme Ségolène Royal à s'engager pour la protection des océans profonds et à porter l'interdiction du chalutage profond au niveau de l'Europe. C'est la volonté des citoyens et des chercheurs, dont plus de 300 se sont unis pour appeler élus et gouvernants à mettre fin à cette aberration écologique et économique.

Retrouvez l'étude sur le site de Nature :

<http://www.nature.com/srep/2014/140429/srep04837/full/srep04837.html>

N.B. : La palangre de fond est constituée d'un long corps de ligne, maintenu sur le fond à l'aide d'ancres, sur lequel sont fixés des hameçons à intervalles réguliers. L'appât accroché à chaque hameçon est choisi en fonction de l'espèce recherchée.

Une palangre de fond palangre peut mesurer jusqu'à 100 km et contenir jusqu'à 20 000 hameçons.

A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « Deep Sea Conservation Coalition » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds :

www.savethehighseas.org

Chiffres clef de la pêche profonde

www.bloomassociation.org/la-peche-profonde-chiffres-clefs/

22/05/14

Parlement européen : 6 votes qui ont changé la donne

Obs

Par Le Nouvel Observateur
Voir tous ses articles

Publié le 22-05-2014 à 15h04 Mis à jour le 25-05-2014 à 10h57

A+A

Les eurodéputés ont voté plus de 23.000 fois depuis leur dernière élection en 2009. Parmi leurs débats, certains ont refaçonné le visage de l'Europe.



23.551 votes, qui ont entraîné l'adoption d'un millier d'actes législatifs : la législature 2009-2014 a été dense du côté de Strasbourg et Bruxelles. Et les votes les plus importants ne sont pas toujours ceux qui ont le plus retenu l'attention des médias et de l'opinion. Retour sur cinq ans d'affrontements dans l'hémicycle continental.

1 - Investiture de la Commission Barroso II : la "coalition des hypocrites"

- Date : 9 février 2010

- Résultat : validée par 70% des voix (488 pour, 137 contre, 72 abstentions)

Le premier vote majeur et la première passe d'armes de Daniel Cohn-Bendit, dans une législature qui en comptera beaucoup : au bout d'un suspense fantôme, la très technique et libérale Commission Barroso, au pouvoir depuis 2004, **est confirmée dans ses fonctions** par... 70% des eurodéputés : un plébiscite encore plus large qu'en 2004. Socialistes, libéraux et conservateurs, tous représentés à la Commission, accordent d'une seule voix leur confiance.

"Nous assistons à la coalition des hypocrites !" lance Daniel Cohn-Bendit, coprésident du groupe écologiste. Furieux contre le leader socialiste Martin Schulz qui l'interrompt et se moque de lui, il commence par faire référence à l'accord tacite entre socialistes et libéraux ("Du calme Martin, tu n'es pas encore président du Parlement !") avant de le réduire au silence d'un tonitruant "Ta gueule !"

Comme le note à l'époque le chroniqueur de "Libération" Jean Quatremer, les Français se distinguent puisque près de 60% des députés tricolores, à l'encontre des disciplines de groupes, rejettent la Commission. Michel Barnier, futur commissaire au marché intérieur, préfère lui ne pas prendre part au vote.

Ils ont voté pour : UMP (Rachida Dati, Alain Lamassoure, Brice Hortefeux...), Nouveau Centre

Ils ont voté contre : Front de Gauche (Jean-Luc Mélenchon...), PS (Harlem Désir...), Verts (Daniel Cohn-Bendit...), MoDem (Marielle de Sarnez...), FN (Marine Le Pen...)

2 - Le "Six-Pack" : les Etats sous surveillance

- Date : 28 septembre 2011

- Adopté par 54% des voix (352 pour, 243 contre, 61 abstentions)

"La règle d'or européenne (3% de déficit) était déjà gravée dans le marbre, elle l'est désormais dans l'acier trempé", écrit Jean Quatremer. Le fameux "six-pack", ce paquet législatif de 6 textes sur la gouvernance budgétaire, **va contraindre comme jamais les finances des Etats-membres de la zone euro**. Non seulement l'équilibre des comptes publics devient la règle, sous peine de lourdes

sanctions, mais c'est désormais Bruxelles qui arrêtera les grandes lignes des politiques économiques et budgétaires.

Le Parlement découvre ses nouveaux pouvoirs suite à l'application du Traité de Lisbonne : pour la première fois, Strasbourg se prononce sur un sujet touchant à la gouvernance économique de la zone euro. Mais ce renforcement de la surveillance budgétaire n'a pas été sans mal.

Échaudée par la crise grecque, la gauche européenne, socialistes compris, vote contre ce qu'elle qualifie de "pacte d'austérité".

Le "six-pack" renforce le pouvoir de sanction financière de la Commission (jusqu'à 0,2% du PIB), prévoit des limites à la croissance des dépenses publiques et institue un "tableau de bord" composé d'indicateurs économiques variés. "Désormais, la Commission va pouvoir piloter plus finement les politiques économiques de la zone euro", s'enthousiasme à l'époque l'eurodéputée MoDem Sylvie Goulard. "C'est comme les radars automatiques sur les routes : l'automobiliste pris en faute n'a plus les moyens d'échapper au PV."

Les marchés sortent rassurés du vote. Ce "six-pack" sera suivi d'un "two-pack" complémentaire et plus consensuel, fin 2013.

- Ils ont voté pour : UMP et Nouveau Centre, MoDem

- Ils ont voté contre : PS, Front de Gauche, la plupart des Verts, FN

- Daniel Cohn-Bendit (EELV) et Corine Lepage (Cap21) se sont abstenus. Harlem Désir et Stéphane Le Foll (PS) étaient absents.

3 - Strasbourg pousse sur la "taxe Tobin"

- Date : 23 mai 2012

- Résultat : Résolution validée par 71% des voix (487 pour, 152 contre, 46 abstentions)

Taxer les transactions financières, voilà une vieille idée.

Imaginée par le Nobel d'économie James Tobin il y a plus de 40 ans, la "TTF", également connue sous le nom de "Taxe Robin des bois", aurait pour but d'apposer à chaque transaction réalisée sur les marchés une taxe très faible (par exemple 0,05%), de manière à limiter la spéculation de très court terme tout en garantissant une rente appréciable (qui pourrait générer plus de 50 milliards d'euros par an au niveau de l'UE).

Dans un ordre d'idée plus moral, le but est aussi de soulager les citoyens dans le paiement des factures de la crise financière et de faire payer ses principaux responsables. Sauf que malgré la popularité du projet, une telle décision ne peut se prendre seul, au risque de faire fuir

les investisseurs : si en revanche l'UE l'adoptait, par l'accord unanime de ses 28 États-membres, elle pourrait aider à enclencher à terme la création d'une Taxe Tobin mondiale.

11 États-membres de l'UE, dont la France, ont pour l'heure décidé d'agir indépendamment et de parvenir à un accord qui ne s'appliquerait qu'à eux. Le vote d'une résolution par le Parlement européen, en ce mois de mai 2012, est un vrai premier pas dans le processus.

- Ils ont voté pour : UMP et Nouveau Centre, PS, FDG, Verts, une partie du MoDem.

- Ils ont voté contre : Philippe de Villiers (MPF).

- Les 3 députés FN (Bruno Gollnisch, Marine Le Pen, Jean-Marie Le Pen) se sont abstenus. Jacky Hénin (Front de Gauche) absent, Harlem Désir (PS) non-votant.

4 - ACTA : Strasbourg remporte le bras de fer

- Date : 4 juillet 2012

- Résultat : Rejeté par 70% des voix (39 pour, 478 contre, 165 abstentions)

En ce jour de juillet 2012, les eurodéputés n'ont pas seulement enterré l'Acta, le si confidentiel et si mal-aimé **accord anti-contrefaçon**. Ils ont aussi tenu tête à la puissante Commission et rejeté de manière inédite un accord commercial international qu'elle avait conclu. "Le Parlement n'était plus une chambre d'enregistrement, il prenait conscience de ses pouvoirs", commentait a posteriori l'eurodéputée Sandrine Bélier, en pointe dans la fronde anti-Acta.

Grâce aux déchirures internes du PPE sur la question, le Parlement rejette massivement le traité qui devait unir 28 pays dans la lutte contre la contrefaçon dans tous les domaines (médicaments, œuvres artistiques mais aussi téléchargement illégal) : pour ses opposants, Acta allait signer la mort des médicaments génériques, si précieux dans les pays émergents, et de la liberté du Web. La fronde des internautes, symbolisée par le masque d'Anonymous qui émerge à l'époque, éveille l'opinion sur un texte négocié en secret depuis 2006. Le Parlement est le dernier rempart avant ratification. Au départ, seule une petite minorité de parlementaires perçoit les dérives possibles qu'ouvre l'accord ; mais sous la pression de l'opinion et d'acteurs du Web, la plupart se laissent convaincre. Autre conséquence du Traité de Lisbonne, c'est la première fois que Strasbourg bloque concrètement un accord international.

Sur les 39 députés ayant voté en faveur du traité, plus de la moitié sont français et 16 sont membres de l'UMP. Dans un communiqué, ces derniers estiment à l'époque que "le vote négatif des socialistes et de leurs alliés témoigne d'un manque de courage politique face au fléau de la contrefaçon." Quelques souverainistes se sont également laissés tenter par ce texte, qui prévoyait un renforcement des contrôles douaniers.

- Ils ont voté pour : UMP (Brice Hortefeux, Alain Lamassoure, Nora Berra...), Nouveau Centre.

- Ils ont voté contre : Front de Gauche (Jean-Luc Mélenchon absent au vote), Verts, PS (Harlem Désir non-votant), MoDem, FN.

5 - L'Union bancaire dresse son premier pilier

- Date : 12 septembre 2013

- Adopté par 87% des voix (556 pour, 54 contre, 28 abstentions)

La crise de l'euro a fait naître un sentiment d'urgence dans la **mise en place de l'union bancaire**, qui est probablement la plus grande étape vers le fédéralisme européen depuis la monnaie unique. Cette union bancaire prévoit un mécanisme de surveillance et de gestion des 130 plus grandes banques de la zone euro. L'idée, comme le résume Angela Merkel, est de ne plus se laisser "prendre en otage par des établissements 'too big to fail' [trop gros pour faire faillite]".

Ce 12 septembre 2013, le Parlement adopte le premier pilier de l'union bancaire : le mécanisme de supervision unique (MSU), un puissant comité de surveillance doté de pouvoirs réglementaires et de sanction. Toutes les grandes banques françaises (Crédit Agricole, BNP Paribas, Société Générale...) devront désormais rendre des comptes à Francfort. A la tête de ce MSU, une ancienne de la Banque de France, Danièle Nouy, est nommée pour 5 ans.

Largement adopté sur un compromis social-libéral, le texte trouve ses détracteurs à gauche et dans les rangs eurosceptiques. Pour ses opposants, cette délégation du contrôle des banques à la Banque centrale européenne est un grave recul démocratique. Cette dernière, à qui est adossé le mécanisme, peut se féliciter du vote : elle acquiert un pouvoir qui ne pourra lui être retiré qu'à l'unanimité des 28 pays. Le 15 avril 2014, le Parlement adopte une série de mesures complémentaires, aussi largement votées, qui entérinent la surveillance bancaire à l'échelon communautaire. Michel Barnier salue "un accord historique en un temps record".

- Ils ont voté pour : PS, UMP, UDI, MoDem, Verts

- Ils ont voté contre : FDG (Jean-Luc Mélenchon...), FN (Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch)

- Alain Lamassoure (UMP), Philippe de Villiers (MPF), Marine Le Pen (FN) absents.

6 - La droite enterre le droit européen à l'avortement

- Date : 10 décembre 2013

- Adopté par 48% des voix (334 pour, 327 contre, 35 abstentions)

Un enterrement de première classe pour un rapport, élaboré par la socialiste portugaise Edite Estrela, qui réclamait **un accès des femmes à la contraception et à des services d'avortement sûrs dans toute l'Europe**. Une semaine après la publication du rapport et par seulement 7 voix d'écart, le Parlement valide un texte qui affirme la primauté des Etats sur la question. "L'hypocrisie et l'obscurantisme l'ont emporté", estime alors amèrement la Portugaise. Au prix d'un intense lobbying des conservateurs (groupe CRE en particulier), qui avaient hué la députée lors d'une première tentative de vote en octobre, c'est toute la droite européenne qui s'est braquée contre le rapport Estrela. 100.000 courriels implorants, à l'initiative notamment de la conférence des évêques allemands, ont été adressés aux eurodéputés. Côté français, l'eurodéputé FN Bruno Gollnisch s'était distingué par ses oraisons contre un texte "abominable" et s'est réjoui publiquement qu'il ait été "flingué".

Le groupe centriste (ADLE), arbitre du vote, a manifesté son malaise et ses divisions sur le vote. La droite du PPE a elle accusé le rapport de "manquer de diplomatie" et d'avoir visé trop loin, en ajoutant des considérations sur l'éducation sexuelle, les droits des transsexuels et la PMA pour les lesbiennes. Dans la foulée, le gouvernement conservateur de Mariano Rajoy profitait du signal pour remettre en cause le droit à l'avortement en Espagne, suscitant des manifestations outrées jusqu'à Paris.

De manière plus générale, ce vote marque l'échec de ceux qui souhaitent faire du Parlement européen une chambre votant de réels progrès sociétaux et non plus seulement économiques et financiers. En mars 2014 le rapport Zuber, qui appelait à une égalité de salaires continentale entre hommes et femmes, a lui été rejeté par 9 voix d'écart.

- Ils ont voté pour : UMP-UDI (Brice Hortefeux, Nora Berra, Rachida Dati, Alain Lamassoure...), FN (Bruno Gollnisch, Jean-Marie Le Pen, Marine Le Pen), Philippe de Villiers (MPF)

- Ils ont voté contre : PS (Catherine Trautmann...), Verts (Daniel Cohn-Bendit...), Front de Gauche, MoDem, Corinne Lepage (Cap21).

- Jean-Marie Cavada (UDI), Jean-Luc Bennahmias (MoDem) se sont abstenus. Harlem Désir (PS), Jean-Luc Mélenchon (FDG) absents.

Ces votes qui ont retenu l'attention :

Rares sont les débats du Parlement qui soulèvent l'intérêt de l'opinion. Quelques-uns ont néanmoins créé la polémique lors de cette législature :

- Le 5 juillet 2011, un vote a suscité une satisfaction incrédule chez les ennemis des OGM : si la droite s'y est opposée, le Parlement européen a bel et bien laissé aux Etats le droit **d'interdire ou non les OGM** sur leur territoire (pour cause environnementale), sur la base d'un rapport de Corinne Lepage. La France ne s'en est pas privée, en interdisant officiellement l'agriculture transgénique ce 5 mai 2014... Au corps défendant, une nouvelle fois, du groupe UMP.

- Le principe des négociations pour le **marché transatlantique** (dit "Tafta") a été largement adopté le 23 mai 2013, par 78 % des voix. Les eurodéputés français constituaient une exception notable puisque une majorité d'entre eux s'y sont opposés : seuls 25 députés UMP-UDI avaient voté pour, et aucun des 13 socialistes (3 contre, 10 abstentions). Si les négociations aboutissent, le très polémique traité de libre-échange repassera à Strasbourg pour un vote décisif... qui promet de belles frictions.

- **Le chalutage en eau profonde**, cette pratique de pêche qui dégrade gravement les fonds marins, aurait dû être interdit par le Parlement. Il a été maintenu le 10 décembre 2013, par 16 voix d'écart... si on ne compte pas l'invraisemblable cascade "d'erreurs" de députés ayant signalé qu'ils avaient eu l'intention de voter pour l'interdiction. En désespoir de cause, l'ONG Bloom a appelé les Etats à tenir compte du vote corrigé... qui n'a, quant à lui, aucune valeur juridique.

Timothée Vilars - Le Nouvel Observateur

28/05/14

Miss Bio 2014 : classement des 10 finalistes - semaine 1

Elles sont green, glam', engagées pour de bonnes causes qui nous tiennent à coeur. Chaque lundi à 17h, retrouvez le classement des votes de l'élection La Miss Bio 2014.

4/10

Par La Miss Bio



4

Claire Nouvian

Elle soutient l'association [Bloom](#)

- La première semaine a démarré très très fort pour toutes nos Miss Bio ! Chaque jour, nous découvrons avec joie les articles, les appels aux votes et la motivation de chacune d'entre elles en faveur de l'association qu'elle soutient.

Bravo à toutes !

- 1 - **Carole Baudry alias Pin up Bio** - **Wild Touch** (association de Luc Jacquet)
- 2 - **Sarah Kassler** - **Les fruits du voisin**
- 3 - **Ôna Maiocco** - **Saveurs Durables**
- 4 - **Claire Nouvian** - **Association Bloom**
- 5 - **Lucie Fleury** - **Génération Cobayes**
- 6 - **Nancie Renaut** - **Terre et Humanisme**
- 7 - **Céline Patrier** - **Surfrider Foundation**
- 8 - **Malissa Phitthayaphone** - **Greenpride**
- 9 - **Cécile Van Lith** - **Bio consom'acteurs**
- 10 - **Cécile Galiay** - **Institut Dony**



09/06/14

Intermarché – La méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire & avec vos Impôts

[2 Commentaires](#)

[Envoyer à un ami](#)



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

Claire Nouvian sur Quantique Planète - 25'



Si vous souhaitez prêter main forte à l'association BLOOM dans son combat pour sauver les océans et nos impôts (rappelez-vous que les pêches profondes décrites par Claire sont très largement subventionnées par l'Etat français donc par nous), vous pouvez le faire de deux façons simples et immédiates :

1/ Vous pouvez vous mettre en relation avec Claire et l'équipe de BLOOM, notamment par les réseaux sociaux :

Twitter : @clairenouvian

Site Web : www.bloomassociation.org

Mail : contact@bloomassociation.org

2/ Vous pouvez également leur donner les moyens d'agir en adhérant à l'association pour seulement 10€/an en remplissant le bulletin ci-joint (renvoi par courrier à BLOOM, 27 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris) accompagné d'un chèque ou en choisissant le paiement en ligne :

bloomassociation.org.

BLOOM dépend principalement des dons individuels donc votre adhésion ou vos dons feront une différence réelle pour cette association "petite mais musclée".

3/ Et bien entendu, faites circuler l'information, les communiqués, les pétitions autour de vous en enjoignant au maximum votre entourage à les découvrir, les suivre sur les réseaux, les rejoindre...

BLOOM dispose d'une fenêtre réglementaire inespérée pour mettre fin à la méthode de pêche la plus destructrice de l'histoire, mais sans l'opinion publique, la France continuera son oeuvre toxique à Bruxelles pour tuer ce règlement européen, même s'il ne profite qu'à quelques navires d'Intermarché.

Merci d'avance de l'aide et du soutien que vous leur témoignerez.

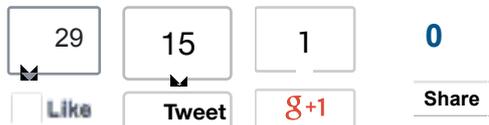
quantiqueplanete.com





11/06/14

Weirdos from planet Earth...



11 June 2014

In the year 2000, my life took an unexpected turn when visiting the Monterey Bay Aquarium. What I discovered there made me an “activist” in the blink of an eye. What did I find out?



That the very great depths of the world's oceans were not simply inhabited, but actually hosted the largest diversity of species on the planet, equivalent to at least the biodiversity found in rainforests. I discovered that the animals that occupied the dark cold depths of the world's oceans were extravagantly beautiful or weird, and useful, but also threatened. While preparing my book *The Deep*, scientists from across the globe shared with me what no one else had seen so far: the visual evidence of the large-scale destruction of the most ancient and fragile marine ecosystem.

“Was I going to pretend I didn't know?
No. I decided to take up this fight.”



© The Mountains-in the Sea Research Team, IFE, URI-IAO, and NOAA

Deep-sea fish can live to over a hundred years and deep-sea corals hold the record of animal longevity on Earth with individuals reaching over



Today, this heritage is bulldozed in seconds by giant bottom trawlers in the pursuit of a few edible fish that no one really wants or needs.

Deep-sea fisheries represent only 1% of fish landings in the EU and they wouldn't exist if they weren't subsidised by taxpayers. Less than 300 boats are involved in deep-sea bottom trawling in international waters and only 11 do so on a regular basis in Europe. A British study found that the cumulative spatial impact of deep-sea bottom trawlers is hundreds to thousands of times higher than any other human activity on the deep seafloor.

Deep-sea trawl fisheries benefit no one and cost us all. The deepwater fauna helps balance ecosystems and offers a mind-boggling laboratory of genetic resources that already provide tangible medical solutions for fighting cancer and other diseases. Destroying this unique reservoir of species is a straightforwardly bad idea. I thought putting an end to such destructive, unprofitable and subsidised fisheries would be a piece of cake.

So probably thought the European Commission when in July 2012, it proposed to ban deep-sea bottom trawling in Europe. We were in for a big surprise!

Because the devastation occurs out of sight, citizens are largely unaware of this unprecedented large-scale destruction of our oceans. This ignorance lets the industrial fishing companies that have organised a ferocious defence of their interests off the hook. And the ugliest part is: politicians are helping them. So far, the UK government is even opposing the phase out that is on the table for EU discussion although the UK does not have ships that specialise in targeting deepwater fish like the French and Spanish do.

Deep-sea fish don't even make their way into the UK market. But Spanish and French trawlers do come to British waters, especially around Scotland, to target a handful of deep-sea species, catching and throwing



government to defend foreign vessels wrecking its heritage. You thought the weirdos were those coming from the ocean's depths? Think twice.



© David Shale - Claire Nouvian

Save the pyramids of Great Britain!

In a nutshell, banning deep-sea bottom trawling will not affect any businesses but it will protect the UK's exceptional marine heritage, which should be thought of as the equivalent of British pyramids, from short-



for future generations of fishermen and for the common good. More than 300 scientists have called on governments and policymakers to support the phase out of what has been called “the most destructive fishing gear in history”. What more does the British government need to act on this absurdity? By championing the shark-finning ban and the discard ban in fisheries, the British government has created a strong environmental reputation that the current Fisheries Minister may well be undermining for good.

- Guest blog by Claire Nouvian, Founder of the non-profit organisation *BLOOM*. Have a look at a *comic strip* on deep-sea fisheries

This is the last in our series of ocean content, but don't worry, you can catch other articles here:

[Saving the ocean wilderness](#)

[Fish 2.0: Connecting fishermen and investors](#)

[Befriending giants](#)

[Plunging into the depths of the Queen National Marine Park](#)

We'd love to hear about why the ocean is important to you, [tweet](#) or [Instagram](#) your ideas using the hashtag [#WOD](#)

Comments

16/06/14

« [La sous-traitance industrielle connaîtrait-elle la crise ?](#) »

Pêche profonde : Bloom tiendra une [conférence à Lille le 20 juin](#)

16 juin 2014 | [Planète et écologie](#)

La pêche profonde, ou chalutage profond, a défrayé la chronique fin 2013 grâce à la pétition de Bloom. L'association de défense des fonds marins viendra défendre ses convictions au pôle numérique d'Euratechnologies, à Lille, ce vendredi 20 juin à partir de midi.

Le chalutage profond, ou la question d'une pratique peu utile



L'holopstèthe ou Empereur (parfois surnommé « poisson-montre ») est une des quatre espèces visées aujourd'hui par le chalutage profond.

La pêche en eaux profondes est une méthode de pêche permettant d'exploiter les ressources des grands fonds marins (au-delà de 1000 m) afin de compenser la baisse de rendement de la pêche en eaux de petite à moyenne profondeur.

Expérimentée en URSS dans les années 70, puis en Océanie, la pêche en eaux profondes n'a commencé réellement à se développer qu'à partir des années 1990.

Les espèces visées par la pêche profonde sont très peu nombreuses : grenadier, flétan noir, sabre noir et empereur forment l'essentiel des produits commercialisés issus de cette pêche.

Les détracteurs de ce type de pêche, dont Bloom est devenu en peu de temps le fer de lance, avancent plusieurs arguments tendant à prouver le peu d'intérêt de ce type de pêche, en rapport aux dégâts qu'elle peut causer :

- Les poissons pêchés ont une valeur économique et gastronomique relativement pauvre.
- Le taux de rejets est très important (espèce non ciblée, individu immature...)
- La pêche en eaux profondes est très coûteuse et ne peut être viable que grâce aux subventions versées
- Les espèces visées ont parfois un cycle de développement très long, et les ressources s'effondrent rapidement.

L'holopstèthe (empereur) a ainsi presque totalement disparu des fonds océaniques en à peine 30 ans de pêche, et les stocks présents ailleurs s'épuisent rapidement. La pêche profonde est sans doute possible le premier facteur d'effondrement de ces populations pendant longtemps préservée de la portée de l'homme.

Enfin, le **chalutage profond**, le mode de pêche de loin le plus critiqué, détruit irrémédiablement les fonds marins en raclant les fonds et arrachant coraux et autres espèces occupant le plancher océanique.

Découvrez l'essentiel à propos de la pêche en eaux profondes en quelques images



[Comprendre les dégâts écologiques de la pêche... par lemondedefr](#)

Venez assister à la conférence de Bloom à Lille

Le sujet vous intéresse, vous avez un avis à acquérir ou à partager ? Claire Nouvian, fondatrice de Bloom, sera là pour vous en parler.

Conférence de Bloom à Lille
le 20 juin 2014 de 12 à 14 heures
Euratechnologies – Salle de Conférence 2

25/06/14

Scapeche pools €25m in fleet restructure in move away from deep- sea trawling



From left: Scapeche MD Fabien Dulon and Antoine Dhellemmes

Share

[Print](#)[Email](#)[Share on Facebook](#)[Share on Twitter](#)[Share on LinkedIn](#)

- [Scapeche buys four trawlers from Cornelis Vrolijk-backed fleet](#)
- [Intermarche workers fear axing of 4,000 jobs](#)
- [Spaniards also reportedly interested in Dhellemmes vessels](#)
- [P&P, Samherji make €70m investment in new whitefish freezer vessels](#)
- [Fresh start for Heiploeg as P&P follows Cornelis Vrolijk into shrimp](#)

June 25, 2014, 7:32 am

[Eva Tallaksen](#)

Scapeche's acquisition of four trawlers from Dhellemmes is part of a wider reorganization of France's largest fishing fleet, as it seeks to adapt to honor its [pledge of not bottom trawling beyond 800 meters](#) depth by 2015.

The company is investing a total of approximately €25 million over three years (2013-2015) in its fleet, said Scapeche's CEO Fabien Dulon.

The investments cover acquisitions, such as that of the Dhellemmes trawlers, as well as other acquisitions and newbuilds, Dulon told *Undercurrent News*.

One of these newbuilds is currently under construction in Spain, at the Armon shipyard. A 42-meter trawler named Jean-Pierre le , it is expected to be ready in August 2015. Scapeche is also investing to convert [its old 33-meter trawler Heliotrope](#) into a freezer longliner, to catch for deep-sea species in northern Scotland.

“Scapeche will start operating, as of October 2014, a longliner of 33 meters, a former trawler being converted in Spain,” said Dulon. “The idea is to draw inspiration from Norwegian techniques of automatic baiting.”

On June 19, Lorient, Brittany-based Scapeche announced it was taking over [four whitefish trawlers from Dhellemmes](#), which is majority controlled by the Dutch pelagic group Cornelis Vrolijk.

The vessels have a combined capacity of around 4,000 metric tons, said Dulon. Scapeche's existing fleet of 18 vessels hauls some 14,600t of fish a year.

Scapeche — which is part of the supermarket chain Intermarche — was also interested in three of Dhellemmes' pelagic seiners, but Dhellemmes decided to hang on to those.

“Scapeche already owns three small vessels that fish sardine using purse seining,” so Dhellemmes' seiners would have complemented Scapeche's fleet, said Dulon.

The four trawlers acquired fish for cod, monkfish, hake, haddock and saithe, in West Scotland, the Celtic Sea and West Ireland. Two of them land in Concarneau, and could be relocated to Lorient, where more than half of Scapeche's fleet lands. The two others land in Guilvinec, a port close to Concarneau where Scapeche's fleet also lands.

The takeover will boost Scapeche's catches and quotas at a time when the company needs to meet its pledge to no longer trawl beyond 800 meters deep by the start of 2015 — a pledge it took following an [intense campaign](#) by NGOs including Bloom. Although the campaign did [not result in an EU ban](#) on the practice, it galvanized public opinion and saw at least two French supermarkets [delist deep-sea species](#).

Scapeche's deep sea pledge will cause a loss of approximately 1,400t of catches, consisting of black scabbard (cutlassfish), grenadier and tusk/cusk (*Brosme brosme*), said Dulon.

To achieve its pledge, Scapeche will have to offset the resulting loss of deep-sea catches by targeting other species. “The addition of Dhellemmes’ production will compensate for this loss,” said Dulon.

Doing this will mean redirecting part of its fleet, which included eight offshore trawlers including two built in 2005 specifically for deep-sea bottom trawling, to new activities.

Part of the supermarket chain Intermarche, Scapeche is France’s largest deep-sea bottom trawler and also its largest fleet.

It has 22 vessels when including the Dhellemmes trawlers, and 23 when including the new trawler, Jean-Pierre le Roch — named after Intermarche’s founder — currently under construction. The trawler will replace part of the activity of Jack Abry II, which went aground in Scotland in January 2011.

The following 17 pelagic and bottom trawlers (including the four from Dhellemmes), three purse seiners, two trappers and one freezer longliner make up its fleet:

- **Ile de la Reunion**: 55-meter freezer longliner fishing in the Indian Ocean
- **Mariette Le Roch II** and **Jean-Claude Coulon II** : 46-meter bottom-sea trawlers, built in 2005 to target groundfish such as saithe, hake, monkfish and deep-sea species such as black scabbard fish, blue ling and grenadier in northern Scotland and Ireland
- **Roselend** and **Corail**: 35-meter trawlers being transferred from Dhellemmes
- **Claude Moinier 2** and **Pierre-Jacques Matigny** : 33-meter trawlers, specialized in offshore groundfish
- **Iiroise** and **Saint-Gothard**: 32-meter trawlers being transferred from Dhellemmes
- **Julien Coleou**: 30-meter trawler, specialized in offshore groundfish
- **Fastnet** and **Rosoren**: 28-meter trawlers, specialized in anglerfish catching off Ireland (Fastnet also fishes for albacore tuna in season)
- **Alya**, **Effera**, **Ksora**, **Bougainville** and **La Perouse**: 20 to 24 meter fresh artisanal trawlers, which fish mainly in Cornwall, Brittany and south Ireland and fishing a range of species including monkfish and cod (the last three also fish for albacore tuna)
- **Zubernoia** and **Sergagil**: crab potters, 24 and 18 meters long respectively
- **Tximistarri II**, **Mirentxu I** and **Face a la Mer**: 15-meter sardine purse seiners
- **Heliotrope**: former 33-meter trawler, being refitted for longlining to start fishing for deep-sea species in northern Scotland in the autumn

25/06/14

The Government must protect our natural capital

Sponsored feature

Protections for our endangered species should be set in stone, say charities

by [Prospect Editorial](#) / June 25, 2014 / [Leave a comment](#)



From top left: Hedgehogs, natterjack toads, turtle doves and harbour seals are all under threat ©Tony Wills, Dick Daniels, David Perez

How do we value nature was the topic of debate at a recent *Prospect* roundtable. The discussion was sparked by a paper written by the leading economist, Professor Dieter Helm, who chairs the Natural Capital Committee. The committee, an independent advisory body set up in 2012, advises the government on the state of England's natural capital including forests, rivers, land, minerals and oceans.

When the committee ends its three-year tenure in January 2015, it plans to separate out and account for England's natural assets. It will identify risks and ensure we preserve an aggregate level of natural capital so we leave the place in a better state than it was found," says Helm.

The debate examined the definitions of natural capital, which ranges from non-renewable resources such as oil, gas and coal to renewable natural assets such as wildlife. Participants also considered how we might account for and value nature; how to implement maintenance or offset measures to safeguard aggregate natural capital and what legal and policy frameworks should be introduced to make our use of natural capital more efficient.

The event also saw the announcement of a new lobbying effort by an alliance of green organisations. Wildlife charities The Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) and The Wildlife Trusts want the government to introduce a “Nature Bill,” which would introduce targets for biodiversity and the protection of scientifically important sites for the year 2040. RSPB parliamentary programme manager Richard Benwell said: “This is one of the really big open doors where a government can say ‘we’re not just going to sort out your economic debt for the next few years, we’re going to sort out the ecological debt too.’”

Among the group of 18 specialists from universities, the investment community and NGOs, there was widespread agreement that law could play a role in protecting renewable natural assets. The challenge will be to safeguard these assets before they fall below what Professor Helm called “a critical threshold.” For example, the collapse of the cod stocks on the Canadian Grand Banks would constitute such a threshold in the case of fish.

Claire Nouvian, President of sustainable oceans NGO the Bloom Association, explained that deep sea trawling, which is still permitted off the Scottish coast, is having a devastating effect on deep sea reefs that are over 5,000 years old. “Corals that began forming around the time the Egyptians built the pyramids are being destroyed in a matter of seconds,” said Nouvian. Such endangered assets, she argued, need a price tag urgently to prevent them being misused.

Back on dry land, Nick von Westenholz, chief executive of the Crop Protection Association, said some 75 per cent of UK land is used for agriculture, which creates an opportunity to target those small groups that hold property rights to do their bit to preserve nature. He managed to take it in good humour when Professor Helm pointed out that agriculture contributes about the same to the UK economy as the illegal drugs and prostitution industries (about 0.7 per cent of GDP).

James Cameron, chairman of Climate Change Capital, emphasised the importance of law, intergenerational politics and investment as key components to preserving our aggregate natural capital over the long term. “The current generation of politics needs to stop neglecting ecological debt if the UK is to leave natural capital in a better state for the next generation,” he said.

James Skinner of the New Economics Foundation, said that there is much we do not know about the complexities of nature. Because of this, valuing natural assets is a huge task. “How are we going to value the humble worm, for example?” he asked. “Agriculture may only account for 0.7 per cent of GDP in the UK, but if we don’t have food we die.”

Professor Helm argued that unlike climate negotiations, which require co-ordinated international responses, unilateral efforts by countries to preserve natural capital would be more effective as the issues are much more localised. Horacio Sanchez-Caballero, Director of the Group of Producing Countries from the Southern Cone (Argentina, Brazil, Paraguay and Uruguay) said: “systems are connected beyond frontiers so what is done in one place can have repercussions in other countries.” The panellists agreed that international law and trade regulations have an important part to play in cross-border nature preservation.

Professor Helm concluded that we need to begin visualising what a natural capital balance sheet would look like, that we must embrace data to help solve the problem and that there are important choices to be made over economic development and the preservation of our natural environment. “If you put a railway over the Chilterns rather than underneath you are saying the railway is worth more... we are planning to build perhaps 100-200,000 houses a year. It matters where they go. Either we face up to these choices and decisions, or things will keep on being done extremely badly,” he said.

The discussion was supported by the University of Oxford’s Smith School of Enterprise and Environment, Climate Change Capital and the Crop Protection Association.

28/06/14

Conquérir le monde !

par **Michel17 (son site)**
samedi 28 juin 2014

Demain, je lèverai des troupes armées de faux espoirs et prendrai le contrôle de la planète. Demain, je serai le maître du monde, à défaut de me maîtriser moi-même. Demain, dès l'aube, à l'heure où rougit la campagne, je planterai mon étendard sur le toit du monde. Et enfin, de là-haut, avec mes lieutenants, nous pourrions sauver le monde qui court à sa perte. Une gouvernance mondiale pour un monde en perdition.

Ce monde, il est en déclin depuis... disons, qu'il a commencé d'exister. Il glisse sans cesse vers le toujours plus sombre, toujours plus bête, et toujours plus vulnérable. L'argent aurait pris le contrôle de tout me dit on... Ah, ça n'a pas toujours été comme ça ? La mondialisation ruine nos économies... Et les phéniciens, ils naviguaient juste dans leur baignoire ? Tout ceci existe depuis la nuit des temps, sauf qu'aujourd'hui, nous prenons conscience de **notre impact sur la planète** qui nous nourrit. Si demain elle est souillée, stérile et son air irrespirable, c'est nous qui en souffrirons. Tous les êtres vivants sont embarqués sur la même galère... Sauf que, de tous les êtres vivant, à notre connaissance, nous sommes les seuls à savoir que nos actions ont des répercussions parfois définitives. Certaines espèces disparaissent, **les fonds marins s'appauvrissent**, le sable est pillé, les déchets radioactifs bien rangés pour notre hypothétique descendance, tout y est, sauf la conscience que nous pouvons changer notre comportement. Oui, mais, juste nous ? Les pays riches ? et les autres qui n'ont d'autres moyens de survie que de ruiner ce qui les fait vivre : le sol, le sous-sol, l'air, et au final l'espoir.

Si l'on veut qu'une **prise de conscience**, suivie d'effets, puisse avoir lieu, ne serait-il pas judicieux de placer certaines décisions dans les mains d'une sorte de **gouvernance mondiale** ? Gouvernance, pas dictature ou empire, car, même si demain je lève mon armée, la plus puissante du monde, pour imposer de force la sauvegarde de la planète, j'échouerais à construire quelque chose de durable. J'échouerais à faire tenir quelque chose de manière pérenne, comme ont échoué les romains, mongols, turcs, allemands, français, tout ceux qui avec de bonnes ou mauvaises intentions ont tenté l'aventure.

Cette gouvernance devra, si elle voit le jour, s'appuyer sur un **système démocratique**, rompue au débat contradictoire, et viser les compromis pas les obligations brutales. L'humanité pourrait alors **cheminer vers la Sagesse** et au final sa sauvegarde, car sans la terre, elle n'est rien. *Elle en est le produit, la somme, tente souvent de s'y soustraire mais passe son temps à s'y diviser...* Si l'humanité est incapable de s'entendre sur son avenir et ne parvient pas à inscrire son existence dans quelque chose de noble, Sage et durable, elle pourrait bien n'exister qu'à l'état de fossile dans quelques milliers d'années. Si elle ne peut pas s'organiser et qu'il existe une autre intelligence dans cet univers, qui aurait fini par découvrir la terre, il n'est pas exclu qu'elle finisse par lui être soumise.

Rien n'est perdu, **l'optimisme a encore sa place**, inutile de crier au loup et de démoraliser les troupes à chaque occasion. C'est épuisant. L'important est que nous prenions conscience, pas trop tard quand même, que la population, les **individus-citoyens** de France et du monde finissent par comprendre que sans eux les maîtres du monde se retrouveront seuls, obligés de se dévorer entre eux. **Prenons conscience de notre importance**, certes comme une goutte d'eau dans l'océan, mais l'océan est faite de gouttes d'eau.

Et demain, c'est avec des fleurs et non des armes que je veux conquérir le monde J'irai les planter dans le cœur des hommes pour qu'ils les soignent avec des larmes.

En attendant, je vous suggère une action concrète pour limiter le pillage des fonds marin : **Pétition Bloom Association**.

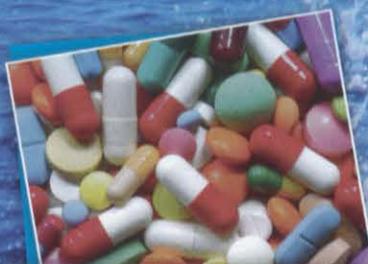
L'Écologiste

Édition française de *The Ecologist*

N°43 - JUILLET-AOÛT-SEPT. 2014
VOLUME 15 - N° 2



Mers et Océans, l'enjeu vital



ANTIBIOTIQUES
Bientôt inefficaces.
Qui agit ?
Qui bloque ?



CLIMAT
Crise de la pensée.
Que faut-il
changer ?



GPA
Marché des
enfants :
quelle réalité ?

Canada: 5,95\$ / Suisse: 11,15 / Maroc: 30 DH



M 01848 - 49 - F - 6,00 € - RD

Belgique: 6,20 € / France: 6,00 € / DOM: 6,10 €
Autres pays: 7,20 € / Portugal: 6 €

Qui défend la pêche en eau profonde ?

L'interdiction du chalutage profond a été proposée par la Commission européenne en juillet 2012. Aujourd'hui, nul n'ignore les effets dévastateurs d'une pratique qui ne perdure que grâce à des subventions.

Pourtant, elle n'est pas encore interdite. Pourquoi ? Par **Claire Nouvian**.

La pêche profonde est apparue dans les années 1990 en raison de la surexploitation massive des stocks de poissons en surface. Les flottes industrielles de Lorient, Boulogne-sur-Mer et Concarneau pressent alors le gouvernement de rechercher de nouveaux terrains de pêche. C'est ainsi qu'a aidés par l'Ifremer, ils découvrent les grandes profondeurs.

Commence alors la terrifiante aventure du chalutage profond : des filets de pêche traînés jusqu'à 2 000 mètres de profondeur pour capturer des espèces comme l'empereur, le sabre noir, le grenadier de roche, qui détruisent ce faisant un écosystème extrêmement vulnérable, formant avec la forêt tropicale le plus grand réservoir d'espèces de la biosphère et accueillant plus de 3 300 espèces coralliennes dont un corail battant tous les records de longévité animale sur terre du haut de ses 4 200 ans. Cela signifie que le minuscule polype corallien s'est fixé sur le fond marin au moment où les Egyptiens achevaient la construction des pyramides et que rien, depuis, n'a perturbé sa croissance... jusqu'à l'avènement de la pêche profonde au chalut.

Une méthode de pêche unanimement condamnée...

Le chalutage profond est une telle aberration que plus de 300 chercheurs internationaux en demandent l'interdiction. Plus de 70 publications montrent les effets négatifs du chalutage profond, et pas une seule en revanche en valide l'innocuité environnementale. La pétition de BLOOM contre cette méthode de pêche qui n'épargne rien ni personne (c'est nous qui la finançons par le biais de nos impôts) rassemble à l'heure actuelle plus de 860 000 signataires. La bande dessinée de Pénélope Bagieu dénonçant le massacre des espèces millénaires et des finances publiques a été partagée plus de 600 000 fois sur les réseaux sociaux. Le sondage BVA commandé par BLOOM en février 2014 a révélé que 73% des Français désiraient que François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdiction du chalutage profond.

..sauf par les pouvoirs publics et la science d'Etat

Côté chiffres, c'est du solide. Malgré cela, la France (au Conseil des Etats membres de l'UE), quelques élus français (notamment Isabelle Thomas, PS et Alain Cadec, UMP) et le Comité national des pêches maritimes continuent à s'opposer fermement à cette décision historique.

Etant donné qu'ils n'ont aucun argument rationnel à faire valoir, les défenseurs du chalutage profond inventent chiffres, données, jouent sur les procédures,

la montre, et tirent toutes les ficelles, y compris celle de l'Ifremer qui poste sur commande un article sur leur site internet qui leur servira de maigre alibi. C'est ainsi qu'ils se retrouvent à clamer haut et fort l'invraisemblable : la pêche profonde au chalut serait devenue « durable » !

La fin du mensonge d'Etat

Entre novembre 2013 et juillet 2014, ce mensonge d'Etat explose enfin.

Sous pression publique, sous le feu des chercheurs internationaux, l'Ifremer dément publiquement, au cours d'une audition à l'Assemblée nationale le 26 novembre, leur papier de position affirmant la durabilité des pêches profondes. ENFIN. Il aura fallu cinq années d'acharnement de BLOOM pour que la mascarade scientifique de l'Ifremer et de la durabilité fictive du chalutage profond cesse.

Des données cruciales enfin publiques

Ensuite en juillet 2014, grâce à la volonté de Ségolène Royal de mettre fin au règne de l'opacité de son secrétaire d'Etat à la pêche Frédéric Cuvillier, des données indispensables et longuement réclamées par les ONG sont finalement rendues publiques. Elles confirment les estimations réalisées par BLOOM et confirment officiellement que seule une dizaine de navires sont impliqués dans la pêche profonde en France. Sachant qu'Intermarché a accepté de limiter ses activités de pêche à 800 mètres de profondeur et que son engagement s'appliquera à la flotte de chalutiers profonds qu'ils viennent de racheter à l'armement concarnois Dhellemmes en juin 2014, cela signifie que Frédéric Cuvillier et les lobbies défendent désormais l'activité d'un seul navire, basé à Boulogne-sur-Mer... le fief électoral de M. Cuvillier.

Le fief électoral de Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat à la pêche, abrite le seul bateau français concerné

« La pêche de grands fonds est une pêche durable » affirment contre toute évidence Isabelle Thomas, députée européenne de Bretagne (au centre), Pierrick Massiot, président de la région Bretagne, Odette Herviaux, sénatrice du Morbihan, Gwendal Rouillard, député du Morbihan et Norbert Métairie, maire de Lorient, ici au Parlement européen à Bruxelles en juin 2013. Source : www.isabelle-thomas.fr.



Les rapports de l'Ifremer révèlent aussi la composition détaillée des captures, une information capitale soigneusement écartée du débat public, et pour cause : il apparaît que des espèces de requins en risque d'extinction forment jusqu'à 5% des captures des chalutiers ! Ces espèces non ciblées et interdites de débarquement tant leur statut préoccupe les chercheurs sont rejetées mortes à la mer. Le coup est fatal : élus et lobbies ont ainsi mis toute leur énergie à défendre une pêche non rentable, subventionnée, destructrice et pour couronner le tout, inacceptable d'un point de vue éthique. Pouvaient-ils aller plus loin en termes d'immoralité dans l'exercice de leur mandat public ? Oui, ils sont allés plus loin. Bien plus loin.

Avec la publication récente de ces données cruciales, les lobbies et élus bretons se retrouvent aussi nus que le roi dans la fable. Le château de cartes qu'ils avaient soigneusement construit s'est écroulé, leur corruption morale apparaît à la face du monde. Ils ont perdu tous leurs arguments. La partie est finie.

Que vont-ils faire alors ? Attaquer sur d'autres terrains. Décrédibiliser les ONG. Leur prêter des intentions cachées, des financements obscurs et orientés. Et menacer...

La menace du blocage de ports

Parce que le 15 juillet dernier, elle a osé tweeter à BLOOM que le chalutage profond posait « de graves problèmes environnementaux », Ségolène Royal subit les foudres d'Olivier Le Nézet, président du Comité régional des pêches de Bretagne. Comprendre entre les lignes : c'est une menace de blocage de ports.

Pour rameuter l'ensemble des pêcheurs pratiquant le métier du chalut, il affirme connaître mieux que les ONG leur programme et leur volonté : notre dessein caché serait de « faire la peau au chalut », peu importe la profondeur à laquelle il est déployé. Nous avons plusieurs fois déclaré publiquement qu'aucune ONG n'avait dans ses projets de campagne de se battre contre l'engin « chalut » en général ni n'avait l'intention, comme Olivier Le Nézet le soutient, d'utiliser l'interdiction du chalutage profond au-delà de 600 mètres de profondeur comme précédent juridique pour remonter ce seuil dans les années à venir.

Le chalutage de fond est une méthode de pêche non sélective et destructrice pour les habitats. Oui. Ce n'est pas un secret d'Etat. Mais ceux qui mettent le plus en cause le chalutage de fond sont les chercheurs, les politiques et les pêcheurs eux-mêmes. Les ONG n'ont pas besoin de se mêler de cette partie. Le chalutage est épinglé pour son approche non écosystémique, pour sa faible performance économique et sa dépendance structurelle aux subventions en raison de sa forte consommation de carburant.

La diplomatie française a été mise au service de la pêche industrielle

C'est écrit noir sur blanc dans des dizaines de documents. Le rapport *Poséidon* de Matignon en 2006 concluait : « Des techniques comme le chalutage sont en question. Handicapé à terme du fait de la consommation élevée en carburant, le chalutage est critiqué pour sa faible sélectivité des prises. » Ce n'est pas une ONG qui a écrit cela, c'est le Secrétariat général de la mer auprès du Premier ministre.

Malgré cela, des études montrent que certains écosystèmes marins en surface, très perturbés par le chalutage depuis longtemps, se sont désormais stabilisés avec une diversité biologique réduite mais une forte productivité de certaines espèces commerciales. Donc faut-il systématiquement mettre tout le chalutage de fond à la poubelle ? Non. Faut-il définitivement éliminer le chalutage de fond en eaux profondes ? Oui. Car c'est une mesure extraordinaire pour protéger un milieu extraordinairement vulnérable et inadapté à l'efficacité technologique de cet engin de pêche. Notre combat porte sur le déploiement des chaluts de fond dans les zones les plus fragiles des océans, en eaux profondes. Point. Je l'ai déjà dit plusieurs fois, comment être plus claire ?

La mairie de Lorient au cœur du dispositif

Mais qu'importe ce que nous disons, les défenseurs du chalutage ont basculé dans une autre dynamique, beaucoup plus féroce, et accusent les ONG de vouloir la mort des pêcheurs pour couvrir les océans de plateformes pétrolières. Rien de moins.

À l'origine de ce mythe, le fait que l'ONG américaine Pew, fondée sur une fortune pétrolière dans les années 50, a financé des coalitions d'ONG pour obtenir des mesures réglementaires essentielles comme l'interdiction en Europe de la découpe des ailerons de requins en mer. Selon eux, les origines de la dotation de Pew en font nécessairement le cheval de Troie du lobby pétrolier mondial. Croient-ils vraiment eux-mêmes à leurs élucubrations ? Même pas sûr.

Quoi qu'il en soit, il leur faut tenter une démonstration de leur point de vue. Les lobbyistes de Lorient décortiquent alors ce qu'ils pensent comprendre de la sphère d'influence des ONG. Ils pondent des centaines de pages sur nous, lisent tous nos tweets, analysent chacun de nos « posts » sur Facebook, tirent d'informations glanées ici et là des conclusions fantastiques sur nos financements.

Remontons la piste. Le 17 octobre 2011, la mairie de Lorient annonce dans le journal *Le Marin* lancer une enquête sur « une quinzaine d'ONG environnementalistes (Greenpeace, WWF, BLOOM...), leurs financements, leur fonctionnement ». Plus aucune trace de cette enquête, à l'exception d'une mention dans le rapport annuel d'Audélor en 2011, l'agence d'urbanisme de Lorient, présidée par son maire Norbert Métairie, et principalement financée par la mairie et les pouvoirs publics. En novembre



Claire Nouvian est la fondatrice et la directrice de l'association BLOOM. Adresse : 27, rue du Faubourg Montmartre, 75009 Paris. Site : www.bloomassociation.org

2012, les ONG réclament une copie du rapport et la transparence sur le coût de sa réalisation sur fonds publics. Inutile de dire que la mairie de Lorient n'a jamais répondu à notre demande. Peut-être pour la simple et bonne raison que celle-ci a alimenté le cœur de la théorie du complot qui préside au rapport « Blue Charity Business » (et ses avatars successifs) qui apparaît en novembre 2012 par ce qu'il est difficile de prendre pour un hasard du calendrier. Les auteurs ? Deux individus, Yan Giron (d'un bureau de conseil à Rennes) et Alain Le Sann (l'un des plus ardents défenseurs de la pêche industrielle, du Collectif « Pêche et Développement ») qui disent produire bénévolement les épisodes prolifs de cet opus jetant les fondements du discrédit des ONG. La machine contre Pew et « l'argent du pétrole » est lancée, immédiatement reprise par Ouest France et le reste de la presse bretonne.

Le lobbying industriel se structure

Le 8 mars 2013 apparaît BlueFish, une association « de promotion de la pêche durable et responsable » soutenue par le maire de Lorient, qui regroupe les plus véhéments défenseurs de la pêche profonde : Olivier Le Nézet, Norbert Métairie, l'élue PS Isabelle Thomas, le lobbyiste de la mairie de Lorient Nicolas Teisseire... de la même façon que l'UIPP (l'Union des industries de la « protection » des plantes) regroupe les multinationales de la chimie de synthèse.

Le *Canard Enchaîné* dénonce immédiatement la supercherie de ce faux-nez de l'industrie.

Qui finance BlueFish ?

Aucune transparence sur les fonds que l'association de lobbying reçoit, mais on découvre au *Journal Officiel* que BlueFish a son siège à l'adresse d'Audélor, l'agence d'urbanisme de Lorient, financée sur fonds publics !

Qui marraine BlueFish ?

Isabelle Thomas, l'eurodéputée PS parachutée en Bretagne il y a quelques années, dont la stratégie électorale a été de faire corps avec les lobbies industriels au point d'en perdre toute forme de discernement et de ne plus voir en quoi cela posait problème. Pourtant, le code de conduite du Parlement européen stipule qu'un conflit d'intérêts existe lorsqu'un député « a un intérêt personnel qui pourrait influencer indûment l'exercice de ses fonctions en tant que député. » Les parlementaires doivent agir dans « le respect des principes de conduite généraux suivants : le désintéressement, l'intégrité, la transparence, la diligence, l'honnêteté » et « uniquement dans l'intérêt général ».

Mme Thomas, qui a cosigné avec l'UMP et les conservateurs européens les amendements des lobbyistes industriels et s'est en cela comme souvent opposée à son propre groupe socialiste, et qui marraine officiellement l'association de lobbying des industriels, se retrouve empêtrée dans la nasse d'un flagrant conflit d'intérêts dont elle devra s'expliquer publiquement. D'autant que cette dernière brigade la responsabilité du règlement pêche profonde pour conduire, en tant que rapporteur au nom du Parlement, le fameux « trilogue », c'est-à-dire les négociations à huis clos entre le Parlement, le Conseil et la Commission

européenne, qui aboutiront à l'adoption du règlement !

Pour ce faire, elle n'a pas hésité à mentir explicitement à ses homologues européens en répandant la rumeur que l'ancien rapporteur du règlement pêche profonde (Kriton Arsenis) avait démissionné de ce dossier et fait retirer son nom du rapport, cela dans le but de décourager les prétendants au poste de rapporteur. Quand la fin justifie les moyens...

La diplomatie française au service des lobbies

La réforme du règlement encadrant la pêche profonde en Europe traîne depuis juillet 2012. Pour un petit règlement qui aurait dû être expédié en quelques mois, on bat des records d'enlèvement. Ce marécage législatif est le fruit des manœuvres de quelques individus qui ont partie liée avec la pêche industrielle profonde. Mais sans l'appareil d'Etat et la puissance diplomatique française, qu'auraient-ils pu ? Rien.

Et c'est là le cœur du scandale : la diplomatie française a entièrement dévoué ses services à la défense des intérêts de la pêche industrielle, sur ordre du secrétaire d'Etat Frédéric Cuvillier et avec la bénédiction de François Hollande, avec un souverain mépris pour les quelque 900 000 citoyens lui demandant d'interdire la méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire. C'est ainsi que l'attaché en charge de la pêche de la Représentation permanente de la France à Bruxelles, M. Sébastien Chatelus, refuse de recevoir BLOOM alors que ce même personnage porte sans scrupules les positions de l'industrie au sein des réunions du Conseil des Etats membres de l'UE.

J'ai commencé ce combat pour protéger les espèces marines et les milieux océaniques les plus vulnérables des méthodes de pêche les plus destructrices, nous coûtant à tous et ne rapportant rien à personne, mais ce que j'ai découvert des pratiques politiques de certains individus prêts à tout pour défendre un modèle d'exploitation que les citoyens refusent et que la logique économique et la science condamnent, a changé la nature de mon engagement : aujourd'hui je me bats contre le mensonge. Si je veux faire la peau à quelque chose in fine, c'est à la trilogie toxique de la collusion entre les pouvoirs publics, les industriels privés et la science d'Etat qui méprise les peuples et ravage notre foi démocratique. ■

Jusqu'en juillet, les données de l'Ifremer étaient tenues secrètes par le gouvernement



Abysse

Un livre hors catégorie, couvert de prix. Coordonné par Claire Nouvian, il rassemble les plus belles images de la vie des profondeurs de l'océan avec les textes des plus grands spécialistes. Exceptionnel. *Abysse*, Fayard, 2009.



08/07/14

La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées



-
-

La pêche en grande profondeur ne concerne qu'une douzaine de navires français mais fragilise des espèces menacées comme des requins profonds, ont alerté mardi des ONG en s'appuyant sur des données inédites publiées par les autorités françaises.

Ces nouvelles données mises en ligne par l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) révèlent "les contre-vérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen" sur ce type de pêche, estiment ces huit associations, dont Bloom, Greenpeace, le WWF et Oceana.

"Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français", soulignent-elles. Les requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, représentaient en 2012 "près de 6%" des captures totales et "plus de 30%" des poissons rejetés morts à la mer, ont calculé les ONG sur la base des documents disponibles sur le site internet de l'Ifremer.

Selon les ONG, la France défend une "position éthiquement intenable" en "s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe".

Selon les données sur le site de l'Ifremer, les captures en pêche profonde dans la zone ouest-Ecosse ont représenté en 2012 près de 4.000 tonnes au total, avec un taux de rejet de près de 20%. Sur les 99 espèces capturées, 12 représentent 90% des captures.

Parmi les rejets figurent quelque 65 tonnes de squalo chagrin de l'Atlantique, classé en danger d'extinction dans cette zone, ou 40 tonnes de squalo savate, considéré "vulnérable".

Les ONG accusent les autorités françaises d'avoir surestimé l'importance économique de la pêche profonde pour défendre cette activité.

Au vu des documents de l'Ifremer, seuls 12 chalutiers français ont opéré en 2012 plus de 10% de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 m plus de 10% de leur temps.

En raison de la décision de la Scapêche (Intermarché), principal armateur français de pêche fraîche, de ne plus traîner ses filets en dessous de 800 mètres, une éventuelle interdiction du chalutage profond au delà de ce seuil concernerait donc "un seul navire français", basé à Boulogne-sur-mer, relèvent les ONG.

L'an dernier, la Commission européenne avait proposé l'interdiction du chalutage profond, consistant à tracter des filets sur des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres, une technique qui, dénoncent les ONG, abîme les sols marins et capture beaucoup d'espèces ensuite rejetées.

Mais cette interdiction a été repoussée de justesse en décembre par les eurodéputés, qui se sont contentés d'encadrer ce type de pêche.

Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat à la Pêche, avait brandi la menace d'une perte de près de 500 emplois, et les armateurs avaient parlé de 3.000 emplois directs et indirects.

Dans une lettre ouverte, les huit ONG demandent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, de "faire en sorte que la France soutienne explicitement l'interdiction du chalutage profond".

D'ici le 15 juillet, les Etats de l'UE doivent confirmer leur position sur le sujet, rappellent les ONG, qui saluent toutefois la "volonté de transparence" de Mme Royal pour avoir "permis que (les) données soient enfin rendues publiques".



08/07/14

Pêche profonde : peu de chalutiers mais des espèces menacées

par Guillaume Gaven mardi 8 juillet 2014 15:06



Les chalutiers de la Scapêche, à Lorient © MaxPPP

Huit ONG, dont Bloom, Greenpeace et le WWF, ont épluché les données mises en ligne par l'Ifremer. Seuls 12 chalutiers français -

c'est peu - ont opéré en eaux profondes, à plus de 800 mètres de fond. Mais ils fragilisent des espèces menacées d'extinction.

Huit ONG, dont Bloom, Greenpeace et le WWF, ont épluché les données mises en ligne par l'Ifremer. Seuls 12 chalutiers français - c'est peu - ont opéré en eaux profondes, à plus de 800 mètres de fond. Mais ils fragilisent des espèces menacées d'extinction.

Depuis 2009, les associations réclamaient de savoir précisément ce qui sortait des filets des chalutiers spécialisés dans la pêche profonde. Une technique de pêche très décriée, que ces associations environnementales voudraient voir interdite.

Les [données collectées par l'Ifremer](#), l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer, risquent bien de leur donner raison. Selon ces huit ONG, parmi lesquelles figurent [Bloom](#), Greenpeace et le WWF, *"il apparaît que les espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français"*. Par exemple, le requin profond représentait en 2012 près de 6 % des captures totales, et plus de 30 % des poissons rejetés morts à la mer. *"Maintenant que les données d'observateurs sont enfin publiques, les ONG comprennent pourquoi elles ont été si longtemps masquées"*, concluent-elles.

Peu d'impact sur l'emploi

Et ces ONG d'accuser les autorités d'avoir surestimé l'importance économique de la pêche en eau profonde. Selon les documents de l'Ifremer, seuls 12 chalutiers français ont passé plus de 10 % de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur ; 10 seulement sont allés à plus de 800 mètres, en 2012. Les conséquences sur l'emploi d'une éventuelle interdiction ne seraient donc pas catastrophiques, estiment les ONG.

Cette pêche n'est pas interdite : la Commission européenne avait proposé l'an dernier de ne plus autoriser la pêche à plus de 400 mètres ; [les députés se sont contentés d'un encadrement](#). Le principal armateur français, la Scapêche, qui appartient à [Intermarché](#), s'est engagé de son côté à [ne plus aller au-delà de 800 mètres](#)



08/07/14

La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées

Publié le 08-07-2014 à 14h30 Mis à jour le 10-07-2014 à 07h15

OK

Paris (AFP) - La pêche en grande profondeur ne concerne qu'une douzaine de navires français mais fragilise des espèces menacées comme des requins profonds, ont alerté mardi des ONG en s'appuyant sur des données inédites publiées par les autorités françaises.

Ces nouvelles données mises en ligne par l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) révèlent "les contre-vérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen" sur ce type de pêche, estiment ces huit associations, dont Bloom, Greenpeace, le WWF et Oceana.

"Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français", soulignent-elles. Les requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, représentaient en 2012 "près de 6%" des captures totales et "plus de 30%" des poissons rejetés morts à la mer, ont calculé les ONG sur la base des documents disponibles sur le site internet de l'Ifremer.

Selon les ONG, la France défend une "position éthiquement intenable" en "s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe".

Selon les données sur le site de l'Ifremer, les captures en pêche profonde dans la zone ouest-Ecosse ont représenté en 2012 près de 4.000 tonnes au total, avec un taux de rejet de près de 20%. Sur les 99 espèces capturées, 12 représentent 90% des captures.

Parmi les rejets figurent quelque 65 tonnes de squalo chagrin de l'Atlantique, classé en danger d'extinction dans cette zone, ou 40 tonnes de squalo savate, considéré "vulnérable".

Les ONG accusent les autorités françaises d'avoir surestimé l'importance économique de la pêche profonde pour défendre cette activité.

Au vu des documents de l'Ifremer, seuls 12 chalutiers français ont opéré en 2012 plus de 10% de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 m plus de 10% de leur temps.

En raison de la décision de la Scapêche (Intermarché), principal armateur français de pêche fraîche, de ne plus traîner ses filets en dessous de 800 mètres, une éventuelle interdiction du chalutage profond au delà de ce seuil concernerait donc "un seul navire français", basé à Boulogne-sur-mer, relèvent les ONG.

L'an dernier, la Commission européenne avait proposé l'interdiction du chalutage profond, consistant à tracter des filets sur des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres, une technique qui, dénoncent les ONG, abîme les sols marins et capture beaucoup d'espèces ensuite rejetées.

Mais cette interdiction a été repoussée de justesse en décembre par les eurodéputés, qui se sont contentés d'encadrer ce type de pêche.

Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat à la Pêche, avait brandi la menace d'une perte de près de 500 emplois, et les armateurs avaient parlé de 3.000 emplois directs et indirects.

Dans une lettre ouverte, les huit ONG demandent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, de "faire en sorte que la France soutienne explicitement l'interdiction du chalutage profond".

D'ici le 15 juillet, les Etats de l'UE doivent confirmer leur position sur le sujet, rappellent les ONG, qui saluent toutefois la "volonté de transparence" de Mme Royal pour avoir "permis que (les) données soient enfin rendues publiques".

08/07/14

Soutien à l'interdiction de la pêche profonde



Avant / après le passage d'un chalutier © BLOOM / Manuel Hauss

Le 8 juillet 2014

Le 2 juillet, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France, qui révèlent les contrevérités des autorités françaises et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen.

Hier à Bruxelles, la Commission internationale Océan Mondial (Com), mobilisée pour la sauvegarde des océans, a appelé les pays de l'UE à cesser tout soutien financier à la pêche en haute mer. La présidence italienne a également demandé aux Etats membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet.

Aujourd'hui, les ONG attendent désormais de la France qu'elle soutienne clairement l'interdiction du chalutage profond et qu'elle le fasse savoir publiquement. Dans une lettre ouverte, elles en appellent à la ministre de l'Écologie, Ségolène Royal, vers laquelle tous les espoirs sont maintenant tournés. La Fondation GoodPlanet et Yann Arthus-Bertrand sont signataires de cette lettre ouverte, aux côtés de Bloom, Deep Sea Conservation Coalition, Greenpeace, Humanité & Biodiversité, Les Amis de la Terre, Oceana et WWF.

De plus, le pôle RSE de la Fondation GoodPlanet travaille depuis plusieurs mois déjà avec les équipes de Casino sur le thème de la pêche responsable, afin de les aider à identifier des pistes d'amélioration (approvisionnement, formation des collaborateurs, marée, etc.). C'est dans ce cadre que GoodPlanet et Bloom ont accompagné l'enseigne afin qu'elle *supprime toutes les espèces profondes de ses étals*, décision prise par la Direction de Casino dès l'automne 2014. L'enseigne avait d'ores et déjà stoppé la commercialisation de certaines espèces comme l'empereur, trois ans avant que la pêche de ce poisson soit fermée pour cause d'épuisement des stocks. Nous saluons ces prises de décision intervenues bien en amont des restrictions réglementaires et, plus largement, l'engagement du groupe Casino pour sensibiliser à une consommation responsable.



Chalutier le « Caraïbes » en mer d'Iroise au large de l'île d'Ouessant, Finistère, France (48°25' N – 5°05' O) ©Yann Arthus-Bertrand / Altitude

En effet, le chalutage profond est une méthode onéreuse, grande consommatrice de carburant et dépendante des subventions, qui ne parvient pas à produire des résultats économiques positifs tout en détruisant le riche capital naturel des mers.

En France, la pétition de Bloom demandant au président François Hollande d'interdire le chalutage profond a déjà été signée par plus de 857 000 personnes. Pour aider Bloom à atteindre 1 million de signatures, c'est [ici](#).

Bloom donne également rendez-vous aux citoyens dès lundi prochain, 14 juillet. A l'occasion d'une réunion des ministres européens de la pêche au Conseil Européen à Bruxelles, des street-artists produiront simultanément des œuvres d'art dans plusieurs capitales d'Europe pour attirer l'attention des ministres et des gouvernements européens sur **la menace que représente le chalutage profond**.



08/07/14

La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées

Afp | 08 Juillet 2014 12h57

- [Agrandir](#)
- [Diminuer](#)
- [Imprimer](#)
- [Réagir \(0\)](#)

La pêche en grande profondeur ne concerne qu'une douzaine de navires français mais fragilise des espèces menacées comme des requins profonds, ont alerté mardi des ONG en s'appuyant sur des données inédites publiées par les autorités françaises.

Ces nouvelles données mises en ligne par l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) révèlent "les contre-vérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen" sur ce type de pêche, estiment ces huit associations, dont Bloom, Greenpeace et le WWF.

"Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français", soulignent-elles. Les requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, représentaient en 2012 "près de 6%" des captures totales et "plus de 30%" des poissons rejetés morts à la mer, ont calculé les ONG sur la base des documents disponibles sur le site internet de l'Ifremer.

Les associations rappellent qu'elles "réclam(ai)ent depuis 2009 des informations détaillées sur les espèces capturées par les chalutiers". "Maintenant que les données d'observateurs sont enfin publiques, les ONG comprennent pourquoi elles ont été si longtemps masquées", ajoutent-elles, estimant que la France défend une "position éthiquement intenable" en "s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe".

Les ONG accusent aussi les autorités françaises d'avoir surestimé l'importance économique de la pêche profonde en termes d'emplois et de bateaux concernés.

Au vu des documents de l'Ifremer, seuls 12 chalutiers français ont opéré en 2012 plus de 10% de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 m plus de 10% de leur temps.

En raison de la décision de la Scapêche (Intermarché), principal armateur français de pêche fraîche, de ne plus traîner ses filets en dessous de 800 mètres, une éventuelle interdiction du chalutage profond au delà de 800 mètres de profondeur concernerait donc "un seul navire français", basé à Boulogne-sur-mer, relèvent les ONG.

L'an dernier, la Commission européenne avait proposé l'interdiction du chalutage profond, consistant à tracter des filets sur des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres, une technique dénoncée par les ONG pour son impact écologique : elle abîme les sols marins et capture beaucoup d'espèces qui sont finalement rejetées.

Mais cette interdiction a été repoussée de justesse en décembre par les eurodéputés, qui se sont contentés d'un encadrement de ce type de pêche.



08/07/14

NEW information released by the French government shows that a proposed ban on deep-sea bottom trawling would not have the devastating economic impact that some politicians have argued – indeed it is possible that only one French boat would be affected.

According to Ceana, for five years NGOs have requested the exact number of bottom trawlers working beyond certain depths and information about the exact composition of the deep-sea bottom trawl catch. For five years the French government and the administration have refused civil society any kind of cooperation and provide no transparency at all. Finally though, Ségolène Royal, Minister of Ecology, has ordered the administration to make the data available.

The document, which was released by the French Institute for the Exploitation of the Sea (Ifremer) on July 2, concludes that "the number of bottom trawlers with an activity in deep water is low." Indeed, the document mentions that in 2012 only 12 French bottom trawlers fished at depths greater than 600 metres more than 10% of their time, and only 10 of them fished beyond 800 metres. Even taking a threshold of 10 hours of operation annually (ie just one day of fishing per year), the number of bottom trawlers fishing beyond 800 metres depth was only 26.

Moreover, French retailer Intermarché announced in January 2014 that its six specialized deepwater trawlers would no longer drag their nets beyond 800 metres depth from early 2015. Their commitment extends to the three deep-sea bottom trawlers acquired in June 2014 from the industrial fleet "Dhellemmes". This means that if the ban on deep-sea bottom trawling was implemented today at a threshold of 800 metres, only one French ship would be affected by the regulation.

"This newly released information shows that our politicians, starting with the Minister of Fisheries Frédéric Cuvillier, lied when hammering that the prohibition of deep-sea bottom trawling would have 'very severe socio-economic consequences'. This is false. Today, Cuvillier defends the activity of a single boat, which only fishes in deep waters a third of its time," said Claire Nouvian, founder of BLOOM, whose petition against deep-sea bottom trawling has achieved 860,000 signatories thus far.

"The position of France on the deep-sea fishing regulation is not only ridiculed and unworthy, it is a true scandal which damages the image of our nation abroad as well as that of socialist politicians. This situation is no longer tenable," added François Chartier of Greenpeace.

The data also reveal the dark side of deep-sea trawling and it appears that endangered species are among the most caught species by French trawlers. In 2012, deepwater sharks represented about 6% of the total catch of French deep-sea trawlers off the coast of Scotland, and over 30% of total discards.

Of the 13 shark species for which data are available, 11 (85% of shark species caught) have an IUCN status showing that they are at risk of extinction. 232,770 kilos of

deepwater sharks, including a majority of endangered species, were caught and discarded dead by French vessels operating in deep waters. The Leafscale Gulper shark (*Centrophorus squamosus*), a species in danger of extinction in the North-East Atlantic, makes up the 10th most caught species by French trawlers.

"In opposing the ban on deep-sea bottom trawling in Europe, the French government defends a fishing practice which captures endangered species. It is not only politically but ethically untenable. France must revise its position, it no longer has a choice," concluded Philippe Germa, Director General of WWF France.

The Italian Presidency has asked EU Member States to confirm their position on the deep-sea fishing regulation by 15 July 2014. NGOs now clearly expect France to support the ban on deep-sea bottom trawling and to make it known publicly. In an open letter, they have appealed to Mrs Royal.



08/07/14

La pêche profonde: peu de chalutiers mais des espèces fragilisées

0 contributions
Publié le 8 juillet 2014.

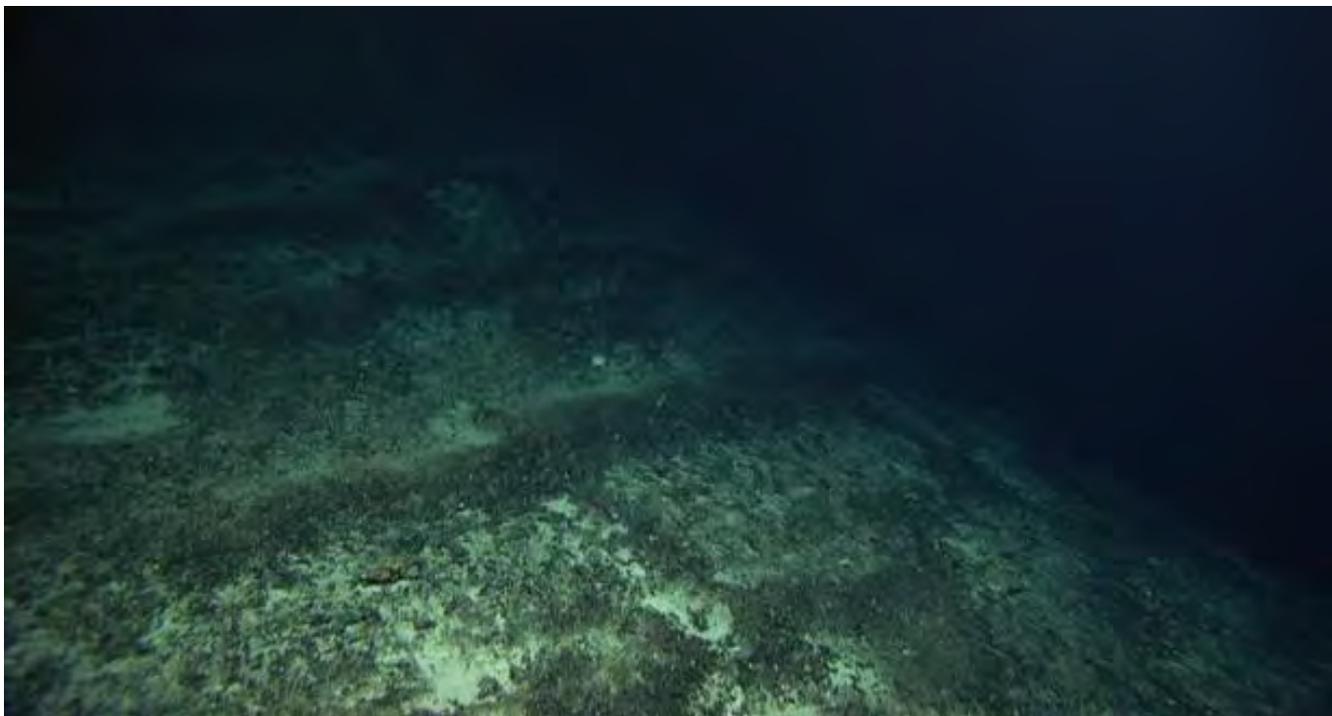


Photo publiée par l'association Bloom le 16 septembre 2013 et montrant des fonds marins détruits par des filets traînants *CLAIRE NOUVIAN, DAVID SHALE ASSOCIATION BLOOM*

Paris - La pêche en grande profondeur ne concerne qu'une douzaine de navires français mais fragilise des espèces menacées comme des requins profonds, ont alerté mardi des ONG en s'appuyant sur des données inédites publiées par les autorités françaises.

Ces nouvelles données mises en ligne par l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) révèlent «les contre-vérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen» sur ce type de pêche, estiment ces huit associations, dont Bloom, Greenpeace, le WWF et Oceana.

«Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français», soulignent-elles. Les requins profonds, comprenant une majorité

d'espèces menacées d'extinction, représentaient en 2012 «près de 6%» des captures totales et «plus de 30%» des poissons rejetés morts à la mer, ont calculé les ONG sur la base des documents disponibles sur le site internet de l'Ifremer.

Selon les ONG, la France défend une «position éthiquement intenable» en «s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe».

Selon les données sur le site de l'Ifremer, les captures en pêche profonde dans la zone ouest-Ecosse ont représenté en 2012 près de 4.000 tonnes au total, avec un taux de rejet de près de 20%. Sur les 99 espèces capturées, 12 représentent 90% des captures.

Parmi les rejets figurent quelque 65 tonnes de squalé chagrin de l'Atlantique, classé en danger d'extinction dans cette zone, ou 40 tonnes de squalé savate, considéré «vulnérable».

Les ONG accusent les autorités françaises d'avoir surestimé l'importance économique de la pêche profonde pour défendre cette activité.

Au vu des documents de l'Ifremer, seuls 12 chalutiers français ont opéré en 2012 plus de 10% de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 m plus de 10% de leur temps.

En raison de la décision de la Scapêche (Intermarché), principal armateur français de pêche fraîche, de ne plus traîner ses filets en dessous de 800 mètres, une éventuelle interdiction du chalutage profond au delà de ce seuil concernerait donc «un seul navire français», basé à Boulogne-sur-mer, relèvent les ONG.

L'an dernier, la Commission européenne avait proposé l'interdiction du chalutage profond, consistant à tracter des filets sur des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres, une technique qui, dénoncent les ONG, abîme les sols marins et capture beaucoup d'espèces ensuite rejetées.

Mais cette interdiction a été repoussée de justesse en décembre par les eurodéputés, qui se sont contentés d'encadrer ce type de pêche.

Frédéric Cuvillier, secrétaire d'Etat à la Pêche, avait brandi la menace d'une perte de près de 500 emplois, et les armateurs avaient parlé de 3.000 emplois directs et indirects.

Dans une lettre ouverte, les huit ONG demandent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, de «faire en sorte que la France soutienne explicitement l'interdiction du chalutage profond».

D'ici le 15 juillet, les Etats de l'UE doivent confirmer leur position sur le sujet, rappellent les ONG, qui saluent toutefois la «volonté de transparence» de Mme Royal pour avoir «permis que (les) données soient enfin rendues publiques».

09/07/14

Les mensonges inacceptables de la France sur la pêche profonde

[+ Dernières actualités](#) [+ Alerte mail](#) [+ Toutes les actualités](#)

09 juillet 2014, 11 h 54

2 305 lectures / 21 commentaires



Chalutier pratiquant la pêche profonde
© FAO

La publication de données inédites révèle les contrevérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen.

Le 2 juillet 2014, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer en 2009 ! Avec le lancement en juillet 2012 de la réforme du règlement encadrant la pêche en eaux profondes en Europe, ces données étaient devenues

indispensables pour éclairer le débat public sur les implications qu'aurait l'une des mesures phare de la proposition législative de la Commission européenne : l'interdiction du chalutage profond. Or malgré les demandes répétées des ONG visant à connaître le nombre exact de chalutiers de fond œuvrant au-delà de certaines profondeurs, le secrétariat d'Etat à la pêche et la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) ont refusé la coopération et la transparence.

Contrevérités des autorités françaises sur le nombre de bateaux concernés

En exigeant la publication des données[1], la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a mis fin au règne de l'opacité et permis des révélations d'envergure. Le document confirme ce que les ONG soupçonnaient : le gouvernement et l'administration ont masqué la réalité des faits, y compris devant la représentation nationale, en affirmant que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « en nombre très important »[2]. Le rapport de l'Ifremer conclut au contraire que « le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible ». En effet, en 2012 seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10% de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur[3] ! En prenant un seuil de 10 heures d'activité par an (soit une journée de pêche annuelle !), le nombre de navires chalutant au-delà de 800 m de profondeur n'était que de 26 !

Il faut ajouter à cela qu'Intermarché a annoncé en janvier 2014 que ses six chalutiers spécialisés en espèces profondes ne traineraient plus leurs filets au-delà de 800 mètres de profondeur à partir de 2015. L'engagement de l'enseigne s'étend en outre aux trois chalutiers rachetés à Dhellemmes en juin 2014 qui disposent d'un permis de pêche pour les espèces profondes[4]. Cela signifie que si l'interdiction du chalutage profond intervenait aujourd'hui à partir de 800 mètres de profondeur, seul un navire français serait concerné par la réglementation.

« Les informations agrégées par l'Ifremer prouvent que les élus socialistes de Bretagne ou du Nord Pas-de-Calais, à commencer par le secrétaire d'Etat à la pêche Frédéric Cuvillier, ont menti en martelant que l'interdiction du chalutage profond aurait « de très lourdes conséquences socio-économiques » [5]. C'est faux. Aujourd'hui, Frédéric Cuvillier défend l'activité d'un seul bateau. Et encore, celui-ci ne pêche en profondeur qu'un tiers de son temps... » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, dont la pétition contre le chalutage profond atteint des records historiques avec près de 860 000 signataires à l'heure actuelle.

« La position défendue jusqu'ici par la France sur le dossier pêche profonde n'est pas seulement ridiculisée et indigne, elle relève d'un véritable scandale qui abîme autant l'image de notre nation à l'étranger que celle des élus socialistes. Cette situation n'est plus tenable » ajoute François Chartier de Greenpeace.

La France, fossoyeur de requins profonds menacés d'extinction

Et ce n'est pas tout. Les données révèlent également la face noire de la pêche profonde au chalut. Les ONG réclamaient depuis 2009 des informations détaillées sur les espèces capturées par les chalutiers. Maintenant que les données d'observateurs sont enfin publiques, les ONG comprennent pourquoi elles ont été si longtemps masquées. Il apparaît que **des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français !**

En 2012, les requins profonds représentent ainsi près de 6% des captures totales des chalutiers profonds français et plus de 30% des rejets totaux. Sur les 13 espèces de requins pour lesquelles des données sont disponibles, 11 (soit 85% des espèces de requins capturées) ont un statut UICN qui les place dans une zone à risque d'extinction ; 232 770 kilos de requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, ont été capturés et rejetés morts par-dessus bord par les navires français opérant en eaux profondes. Le squalo chagrin de l'Atlantique[6], une espèce en danger d'extinction dans l'Atlantique Nord-Est, est même la 10ème espèce la plus capturée par les chalutiers en volume et la 3ème espèce la plus rejetée parmi les prises « accessoires » des navires.

« En s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe, le gouvernement français défend une pratique de pêche qui capture des espèces menacées d'extinction. Ce n'est pas seulement politiquement mais éthiquement intenable. La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix » conclut Philippe Germa, directeur général du WWF.

Appel des ONG à Ségolène Royal

La présidence italienne a demandé aux Etats membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet. Les ONG attendent désormais de la France qu'elle soutienne clairement l'interdiction du chalutage profond et qu'elle le fasse savoir publiquement. Dans une  [lettre ouverte](#) elles en appellent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, vers laquelle tous les espoirs sont maintenant tournés.

Aujourd'hui, [plus de 300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond](#).

La New Economics Foundation a calculé que chaque tonne de poisson profond capturé à l'aide d'un chalut de fond représentait un coût en subventions de 388 à 494 € pour la société[7]. Cette estimation ne tient pas compte des services écosystémiques non monétarisés rendus par les océans profonds comme la captation de CO2, le recyclage des nutriments et l'absorption des déchets ou la perte de biodiversité et de son potentiel génétique.

09/07/14

Pêche en eau profonde : la France accusée d'avoir menti

LE MONDE | 09.07.2014 à 10h42 • Mis à jour le 09.07.2014 à 12h56 | Par [Stéphane Foucart](#)

Partager facebook twitter google + linkedin pinterest

La France a-t-elle ignoré délibérément ses propres données scientifiques pour s'opposer au projet européen d'interdiction de la pêche en eau profonde ? Huit organisations non gouvernementales posent la question dans un communiqué rendu public mardi 8 juillet, en s'appuyant sur deux rapports inédits de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Selon les ONG – dont Bloom, Greenpeace, le WWF ou encore la Fondation GoodPlanet –, les données de l'Ifremer sur la pêche profonde montrent que les dégâts environnementaux du chalutage profond sont aussi considérables que le nombre d'emplois dépendant de cette activité est faible.

Les tonnages débarqués par la pêche en eau profonde représentent à peine 1 % de la pêche française. « *En 2012, seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 m plus de 10 % de leur temps. Et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 m plus de 10 % de leur temps* », avancent les ONG. « *Le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eau profonde est faible* », conclut ainsi le rapport de l'Ifremer, cité par les ONG.

Celles-ci font valoir que la position officielle française, portée à Bruxelles par le secrétaire d'Etat chargé des transports, de la mer et de la pêche, Frédéric Cuvillier, est en opposition avec les données produites par l'Ifremer. « *Une éventuelle interdiction de certains engins de pêche, sans discernement, aurait de très lourdes conséquences socio-économiques et ne serait pas acceptable* », avait-il ainsi expliqué à la commissaire européenne à la pêche, Maria Damanaki, lors du Conseil européen du 17 juillet 2012 consacré au projet d'interdiction de la pêche profonde. M. Cuvillier n'a pas donné suite aux sollicitations du *Monde*.

« Nous réclamions ces données depuis le Grenelle de la mer, en 2009, tempête Claire Nouvian, présidente de l'association Bloom. Ce sont pourtant des données publiques, produites par un établissement public, grâce à de l'argent public ! » De son côté, l'Ifremer précise que ses données scientifiques sont toujours accessibles, mais que « les avis et les rapports rendus à la demande des pouvoirs publics n'appartiennent pas à l'Ifremer, qui ne peut décider seul de les publier ».

Isabelle Laudon, coordinatrice des politiques publiques au WWF, confie que les associations ont saisi, en avril, la Commission d'accès aux documents administratifs pour obtenir l'accès aux deux rapports. « Maintenant que nous les avons, nous comprenons pourquoi il était si difficile d'y avoir accès », ajoute-t-elle. C'est finalement sur décision de Ségolène Royal, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, et ministre de tutelle de Frédéric Cuvillier, que l'Ifremer les a publiés le 2 juillet.

« CONFLIT D'INTÉRÊTS »

Ces rapports précisent également les données de capture des bateaux et, partant, certains des dégâts environnementaux liés au chalutage profond. Ces dégâts sont globalement bien documentés dans la littérature scientifique internationale mais, dit Claire Nouvian, « *les chiffres de l'Ifremer nous ont estomqués* ». « *En 2012, treize espèces de requins profonds ont représenté environ 6 % des captures réalisées par des chalutiers français spécialisés dans la pêche profonde et ont été rejetées mortes à la mer, indique-t-elle. Or 11 de ces 13 espèces sont menacées d'extinction, selon les critères de l'Union internationale pour la conservation de la nature.* »

Dans une lettre ouverte à Ségolène Royal, les associations demandent que la France revoie sa position sur la pêche profonde pour le prochain Conseil européen, prévu le 16 juillet. D'autant que, depuis le début de l'année, l'enjeu économique représenté par la pêche profonde a encore perdu en importance.

Philippe Germa, directeur général du WWF, explique :

« *Après la décision de Carrefour de retirer les produits de la pêche profonde de ses étals, Intermarché a annoncé que sa flotte ne pêcherait plus au-delà de 800 m, ce qui n'aura pas d'impact en termes d'emplois. Il ne reste aujourd'hui guère qu'un bateau directement concerné par une interdiction de pêcher au-delà de cette limite et son port d'attache est Boulogne-sur-Mer, ville dont Frédéric Cuvillier est élu. On est là dans une situation qui s'apparente à un conflit d'intérêts.* »

Lire aussi : [La France continue de soutenir la pêche profonde](#)



▪ [Stéphane Foucart](#)

09/07/14

Bloom - Pêche profonde : la vérité enfin révélée !

La publication de données inédites révèle les contrevérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen.

• **Article**

Le 2 juillet 2014, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer en 2009 ! Avec le lancement en juillet 2012 de la réforme du règlement encadrant la pêche en eaux profondes en Europe, ces données étaient devenues indispensables pour éclairer le débat public sur les implications qu'aurait l'une des mesures phare de la proposition législative de la Commission européenne : l'interdiction du chalutage profond. Or malgré les demandes répétées des ONG visant à connaître le nombre exact de chalutiers de fond œuvrant au-delà de certaines profondeurs, le secrétariat d'Etat à la pêche et la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) ont refusé la coopération et la transparence.

Contrevérités des autorités françaises sur le nombre de bateaux concernés

En exigeant la publication des données, la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a mis fin au règne de l'opacité et permis des révélations d'envergure. Le document confirme ce que les ONG soupçonnaient : le gouvernement et l'administration ont masqué la réalité des faits, y compris devant la représentation nationale, en affirmant que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « en nombre très important ». Le rapport de l'Ifremer conclut au contraire que « le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible ». En effet, en 2012 seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10% de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur ! En prenant un seuil de 10 heures d'activité par an (soit une journée de pêche annuelle !), le nombre de navires chalutant au-delà de 800 m de profondeur n'était que de 26 !

Il faut ajouter à cela qu'Intermarché a annoncé en janvier 2014 que ses six chalutiers spécialisés en espèces profondes ne traineraient plus leurs filets au-delà de 800 mètres de profondeur à partir de 2015. L'engagement de l'enseigne s'étend en outre aux trois chalutiers rachetés à Dhellemmes en juin 2014 qui disposent d'un permis de pêche pour les espèces profondes. Cela signifie que si l'interdiction du chalutage profond intervenait aujourd'hui à partir de 800 mètres de profondeur, seul un navire français serait concerné par la réglementation.

« Les informations agrégées par l'Ifremer prouvent que les élus socialistes de Bretagne ou du Nord Pas-de-Calais, à commencer par le secrétaire d'Etat à la pêche Frédéric Cuvillier, ont menti en martelant que l'interdiction du chalutage profond aurait « de très lourdes conséquences socio-économiques ». C'est faux. Aujourd'hui, Frédéric Cuvillier défend l'activité d'un seul bateau. Et encore, celui-ci ne pêche en profondeur qu'un tiers de son temps » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, dont la pétition contre le chalutage profond atteint des records historiques avec près de 860.000 signataires à l'heure actuelle.

« La position défendue jusqu'ici par la France sur le dossier pêche profonde n'est pas seulement ridiculisée et indigne, elle relève d'un véritable scandale qui abîme autant l'image de notre nation à l'étranger que celle des élus socialistes. Cette situation n'est plus tenable » ajoute François Chartier de Greenpeace.

La France, fossoyeur de requins profonds menacés d'extinction

Et ce n'est pas tout. Les données révèlent également la face noire de la pêche profonde au chalut. Les ONG réclamaient depuis 2009 des informations détaillées sur les espèces capturées par les chalutiers. Maintenant que les données d'observateurs sont enfin publiques, les ONG comprennent pourquoi elles ont été si longtemps masquées. Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français ! En 2012, les requins profonds représentent ainsi près de 6 % des captures totales des chalutiers profonds français et plus de 30 % des rejets totaux. Sur les 13 espèces de requins pour lesquelles des données sont disponibles, 11 (soit 85 % des espèces de requins capturées) ont un statut UICN qui les place dans une zone à risque d'extinction ; 232.770 kilos de requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, ont été capturés et rejetés morts par-dessus bord par les navires français opérant en eaux profondes. Le squalo chagrin de l'Atlantique, une espèce en danger d'extinction dans l'Atlantique Nord-Est, est même la 10ème espèce la plus capturée par les chalutiers en volume et la 3ème espèce la plus rejetée parmi les prises « accessoires » des navires.

« En s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe, le gouvernement français défend une pratique de pêche qui capture des espèces menacées d'extinction. Ce n'est pas seulement politiquement mais éthiquement intenable. La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix » conclut Philippe Germa, directeur général du WWF.

Appel des ONG à Ségolène Royal

La présidence italienne a demandé aux Etats membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet. Les ONG attendent désormais de la France qu'elle soutienne clairement l'interdiction du chalutage profond et qu'elle le fasse savoir publiquement. Dans une lettre ouverte elles en appellent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, vers laquelle tous les espoirs sont maintenant tournés.

09/07/14

Bloom - Pêche profonde : la vérité enfin révélée !

La publication de données inédites révèle les contrevérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen.

• **Article**

Le 2 juillet 2014, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer en 2009 ! Avec le lancement en juillet 2012 de la réforme du règlement encadrant la pêche en eaux profondes en Europe, ces données étaient devenues indispensables pour éclairer le débat public sur les implications qu'aurait l'une des mesures phare de la proposition législative de la Commission européenne : l'interdiction du chalutage profond. Or malgré les demandes répétées des ONG visant à connaître le nombre exact de chalutiers de fond œuvrant au-delà de certaines profondeurs, le secrétariat d'Etat à la pêche et la Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA) ont refusé la coopération et la transparence.

Contrevérités des autorités françaises sur le nombre de bateaux concernés

En exigeant la publication des données, la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a mis fin au règne de l'opacité et permis des révélations d'envergure. Le document confirme ce que les ONG soupçonnaient : le gouvernement et l'administration ont masqué la réalité des faits, y compris devant la représentation nationale, en affirmant que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « en nombre très important ». Le rapport de l'Ifremer conclut au contraire que « le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible ». En effet, en 2012 seuls 12 chalutiers français fréquentaient des profondeurs de plus de 600 mètres plus de 10% de leur temps et seulement 10 d'entre eux pêchaient au-delà de 800 mètres de profondeur ! En prenant un seuil de 10 heures d'activité par an (soit une journée de pêche annuelle !), le nombre de navires chalutant au-delà de 800 m de profondeur n'était que de 26 !

Il faut ajouter à cela qu'Intermarché a annoncé en janvier 2014 que ses six chalutiers spécialisés en espèces profondes ne traineraient plus leurs filets au-delà de 800 mètres de profondeur à partir de 2015. L'engagement de l'enseigne s'étend en outre aux trois chalutiers rachetés à Dhellemmes en juin 2014 qui disposent d'un permis de pêche pour les espèces profondes. Cela signifie que si l'interdiction du chalutage profond intervenait aujourd'hui à partir de 800 mètres de profondeur, seul un navire français serait concerné par la réglementation.

« Les informations agrégées par l'Ifremer prouvent que les élus socialistes de Bretagne ou du Nord Pas-de-Calais, à commencer par le secrétaire d'Etat à la pêche Frédéric Cuvillier, ont menti en martelant que l'interdiction du chalutage profond aurait « de très lourdes conséquences socio-économiques ». C'est faux. Aujourd'hui, Frédéric Cuvillier défend l'activité d'un seul bateau. Et encore, celui-ci ne pêche en profondeur qu'un tiers de son temps » commente Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, dont la pétition contre le chalutage profond atteint des records historiques avec près de 860.000 signataires à l'heure actuelle.

« La position défendue jusqu'ici par la France sur le dossier pêche profonde n'est pas seulement ridiculisée et indigne, elle relève d'un véritable scandale qui abîme autant l'image de notre nation à l'étranger que celle des élus socialistes. Cette situation n'est plus tenable » ajoute François Chartier de Greenpeace.

La France, fossoyeur de requins profonds menacés d'extinction

Et ce n'est pas tout. Les données révèlent également la face noire de la pêche profonde au chalut. Les ONG réclamaient depuis 2009 des informations détaillées sur les espèces capturées par les chalutiers. Maintenant que les données d'observateurs sont enfin publiques, les ONG comprennent pourquoi elles ont été si longtemps masquées. Il apparaît que des espèces menacées d'extinction figurent parmi les prises accessoires les plus importantes des chalutiers français ! En 2012, les requins profonds représentent ainsi près de 6 % des captures totales des chalutiers profonds français et plus de 30 % des rejets totaux. Sur les 13 espèces de requins pour lesquelles des données sont disponibles, 11 (soit 85 % des espèces de requins capturées) ont un statut UICN qui les place dans une zone à risque d'extinction ; 232.770 kilos de requins profonds, comprenant une majorité d'espèces menacées d'extinction, ont été capturés et rejetés morts par-dessus bord par les navires français opérant en eaux profondes. Le squalo chagrin de l'Atlantique, une espèce en danger d'extinction dans l'Atlantique Nord-Est, est même la 10ème espèce la plus capturée par les chalutiers en volume et la 3ème espèce la plus rejetée parmi les prises « accessoires » des navires.

« En s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe, le gouvernement français défend une pratique de pêche qui capture des espèces menacées d'extinction. Ce n'est pas seulement politiquement mais éthiquement intenable. La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix » conclut Philippe Germa, directeur général du WWF.

Appel des ONG à Ségolène Royal

La présidence italienne a demandé aux Etats membres de l'UE de confirmer leur position sur le règlement pêche profonde d'ici le 15 juillet. Les ONG attendent désormais de la France qu'elle soutienne clairement l'interdiction du chalutage profond et qu'elle le fasse savoir publiquement. Dans une lettre ouverte elles en appellent à la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, vers laquelle tous les espoirs sont maintenant tournés.

Note de décryptage des rapports de l'IFREMER sur les activités de chalutage profond des navires français

Appel à Ségolène Royal, ministre de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie Madame la Ministre, protégez la biodiversité mari...

Plus de 300 chercheurs internationaux soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond

: www.bloomassociation.org

La New Economics Foundation a calculé que chaque tonne de poisson profond capturé à l'aide d'un chalut de fond représentait un coût en subventions de 388 à 494 € pour la société . Cette estimation ne tient pas compte des services écosystémiques non monétarisés rendus par les océans profonds comme la captation de CO2, le recyclage des nutriments et l'absorption des déchets ou la perte de biodiversité et de son potentiel génétique.

10/07/14

Pesca de altura, Francia acusada de mentir



Según las organizaciones no gubernamentales -incluyendo Bloom, **Greenpeace**, **WWF** o la Fundación Good Planet- los datos de Ifremer con relación a la pesca de altura muestran que el daño ambiental de la **pesca de arrastre** son muy importantes.

Las toneladas desembarcadas por la **pesca de altura** representan sólo el 1% de la pesca francesa. En 2012, sólo 12 arrastreros **franceses** frecuentaban profundidades mayores de 600 m más del 10% de su tiempo. Y sólo 10 buques fueron asignados a más de 800 m, más del 10% de su tiempo. “El número de buques que tienen una **actividad de arrastre** de fondo en aguas profundas es baja”, concluye el informe de **Ifremer**, citado por las ONG.

Estas argumentan que la **posición** oficial francesa, presentada en Bruselas por el Secretario de Estado de Transportes, del mar y de la pesca, Frédéric Cuvillier, se opone a los datos presentados por **Ifremer**. “Una posible prohibición de determinadas artes de pesca de forma indiscriminada, tendría gravísimas **consecuenciassocioeconómicas** y no sería aceptable”, dice Cuvillier.

10/07/14

FRANCE : PETITS MENSONGES POLITICIENS SUR LE CHALUTAGE PROFOND



Le 10/07/2014

Le 14 juillet, les ministres européens de la pêche se réuniront au Conseil européen à Bruxelles pour décider de l'interdiction ou non du chalutage profond. Soutenue par 300 scientifiques internationaux, de nombreuses organisations écologiques et des centaines de citoyens, l'interdiction risque cependant de ne pas être décidée à cause de la pression de certains pays favorables à la pêche industrielle comme la France et l'Espagne.

Or, comme le révèlent les organisations comme WWF, en France cette opposition reposerait sur des mensonges. Ainsi, dernièrement, la ministre de l'écologie a mis fin à l'opacité en ordonnant la publication par l'Ifremer des données sur les activités de pêche profonde en France. Données que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la mer en 2009. Selon la fondatrice de BLOOM, Claire Nouvian, les « *informations agrégées par l'Ifremer prouvent que les élus socialistes de Bretagne ou du Nord Pas-de-Calais, à commencer par le secrétaire d'État à la pêche Frédéric Cullivier, ont menti en martelant que l'interdiction du chalutage profond aurait de très lourdes conséquences*

socio-économiques ». Non seulement le rapport conclut que « *le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fonds en eaux profondes est faible* », mais selon les informations transmises, si la commission interdisait le chalutage à partir de 800 mètres de profondeur, seul un navire français serait aujourd'hui concerné, puisqu'Intermarché a annoncé que ses navires ne pêcheraient plus au-delà de cette limite à partir de 2015!

A l'inverse, le rapport souligne, que si l'activité doit être soutenue pour être réellement rentable, elle représente un véritable danger pour l'écosystème et notamment les requins profonds menacés d'extinction. En 2012, les requins profonds représentaient ainsi près de 6% des captures totales des chalutiers et 30% des rejets totaux. Dès lors « *en s'opposant à l'interdiction du chalutage profond en Europe, le gouvernement français défend une pratique de pêche qui capture des espèces menacées d'extinction. Ce n'est pas seulement politiquement mais éthiquement intenable. La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix* » pour Philippe Germa, directeur général du WWF.

P. F. Burgo



11/07/14

Pêche profonde : la position de la France “relève d’un véritable scandale”

Par [Marie Jamet](#)

11/07 13:12 CET



[smaller text](#) [larger text](#)

[Share on print](#) [Share on email](#) [Partager cet article](#)

[Share on reddit](#) [More Sharing Services](#)

Huit ONG environnementales ont obtenu cette semaine la publication de données de l’Ifremer (Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer) concernant la [pêche](#) en eaux profondes à quelques jours d’une [réunion du Conseil des ministres européens de la pêche](#).

Ces associations, dont Greenpeace, le WWF et Bloom ont dû recourir à la Commission d’accès aux documents administratifs pour obtenir les résultats de cette étude. En effet, leurs demandes précédentes étaient restées vaines depuis le Grenelle de la mer en 2009. Autorisée par la ministre de l’Ecologie, Ségolène Royal, la publication de ce document permet aux ONG d’appuyer les arguments qu’elles avancent depuis des années sur la pêche en eaux profondes à un moment clé du débat. Pour ces organisations, ces données prouvent « *les contre-vérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen* ».

Un poids économique contestable

Ces ONG s’opposent aux autorités espagnoles et françaises notamment qui avancent l’argument selon lequel l’arrêt de la pêche en eaux profondes menacerait l’emploi. En France, les autorités avancent le chiffre de 500 postes concernés. Les armateurs français parlent même de 3 000 emplois directs et indirects induits par cette technique de pêche. Les organisations environnementales soutiennent quant à elles, et cela depuis de nombreuses années, que cette pêche cause des dégâts considérables aux fonds marins et à des [espèces menacées pour un poids économique dérisoire](#) voire « *déficitaire* ». Or, selon les [données de l’Ifremer](#), seuls 12 chalutiers français ont opéré en 2012 plus de 10% de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 mètres plus de 10% de leur temps. Pour les ONG,

cette faible fraction doit être mise à jour, de surcroît, avec la décision de la Scapêche (Intermarché), principal armateur français de pêche fraîche, de ne plus traîner ses filets en dessous de 800 mètres. Une éventuelle interdiction du chalutage profond au-delà de ce seuil concernerait donc « *un seul navire français* », basé à Boulogne. Pour Claire Nouvian, fondatrice de l'association Bloom, ces chiffres ne font que confirmer le parti-pris des deux pays sur ce sujet : « *à force de petits arrangements toxiques sur les dossiers pêche en [Europe](#), la France et l'Espagne sont en train d'entrer dans l'Histoire comme des nations voyous* ».

Des espèces menacées d'extinction pêchées et rejetées

Pour l'aspect environnemental, les [données de l'Ifremer](#) concernant la zone marine dénommée Ouest Ecosse appuient indirectement les arguments des ONG montrant l'effet délétère d'une pêche aveugle.

Le rapport n'est pas directement accusateur et conclut même que si une centaine d'espèce est capturée par la pêche en chalutage profond, « *il est du même ordre que celui estimé pour des pêcheries non profondes* ». Ces espèces, poursuit-il ne « *sont capturées qu'occasionnellement et en très petites quantités* » et enfin, « *la fraction rejetée totale (de l'ordre de 20%) du chalutage profond est dans la fourchette basse de la moyenne des taux de rejets des métiers du chalutage de fond* ». Mais la conclusion du rapport reconnaît les limites de l'analyse, admettant « *de très probables erreurs d'identification d'espèces mal connues des observateurs* ». Les [ONG s'appuient tout de même sur les relevés et leurs connaissances](#) pour noter que des espèces en voie d'extinction figurent dans les prises accessoires et donc rejetées de ces pêches. Parmi les rejets figurent, par exemple, quelque 65 tonnes de squalo chagrin de l'Atlantique, classé en danger d'extinction dans cette zone, ou 40 tonnes de squalo savate, considéré « *vulnérable* ».

Or, les animaux rejetés le sont soit morts soient blessés, et donc condamnés, dans la majorité des cas, comme le rappellent les ONG.

“la France et l'Espagne sont en train d'entrer dans l'Histoire comme des nations voyous”

Claire Nouvian, fondatrice de Bloom

La conclusion du rapport rappelle aussi que « *les informations recueillies dans le cadre d'Obsmer ne concernent aujourd'hui que les poissons et non les autres organismes (invertébrés, éponges...) susceptibles d'être ramenés lors des opérations de pêche.* »

Or, l'un des arguments des ONG contre la pêche en eaux profondes est les dégâts que cause ce ratissage sur les fonds marins et les autres organismes que les poissons. Cet aspect avait été très visuellement mis en valeur par une [bande dessinée réalisée par l'auteur Pénélope Bagieu](#) à la demande de l'association Bloom en novembre 2013 pour soutenir sa pétition contre cette méthode de pêche. Pétition qui a recueilli à ce jour 858 556 signatures.

Fortes de ces données, les ONG demandent à la France de [revoir sa position sur la pêche profonde à la veille du Conseil des ministres européens de la pêche](#) : « *La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix* » plaide Philippe Germa, directeur général du WWF.

Nouvelle journée d'action le 14 juillet

Bloom a décidé de lancer une nouvelle action le 14 juillet prochain et a convié six artistes de street-art à agir dans leur ville : POPAY à Bruxelles, JB ROCK à Rome, SP38 à Berlin, SPOK BRILLOR à Madrid, David 'JAE' Antunes à Lisbonne PANIK à Londres. Cette action sera relayée en direct sur les réseaux sociaux avec les hashtags #DeepStreetArt et #chalutageprofond.

L'an dernier, la Commission européenne avait proposé l'interdiction du chalutage profond, consistant à tracter des filets sur des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres. Mais cette interdiction avait été repoussée de justesse en décembre par les eurodéputés, qui s'étaient contentés d'encadrer ce type de pêche.

[Comprendre les dégâts écologiques de la pêche...](#) par [lemondefr](#)

Par [Marie Jamet](#)

Copyright © 2014 [euronews](#)



11/07/14

BLUE LOBBY ... décoder le Blue Charity Business

vendredi 11 juillet 2014

Partenariat gagnant gagnant PEW Bloom Association



L'une des techniques privilégiées par le trust caritatif PEW est l'utilisation de partenariat gagnant gagnant, sans être nécessairement en première ligne. En reprenant le profil wikipedia de la directrice de Bloom Association, rédigée par les soins de sa chargée de communication, nous pouvons mesurer la distance entre les faits présentés et ceux qui existent mais ne sont pas mentionnés clairement, notamment son partenariat gagnant gagnant avec le trust caritatif PEW.

PEW

PEW dans [ses techniques pour monter des mouvements de masse](#), crée des coalitions d'ONG environnementales, peut créer ses propres filiales qui peuvent ensuite prendre leur propre

indépendance en facial, mais avec toujours la présence de PEW, ou passe par des organisateurs extérieurs pour organiser ses communications (Communications Inc).

Les filiales ONG environnementales qui ont été créés par PEW sur les océans et le Climat :

- Seaweb, dont un des programmes a été le Seafood Choice Alliance
- OCEANA
- [PEW environment Group](#) (toujours rattaché à PEW)
- PEW center on Global Climate Change qui s'est appelé depuis the Center for Climate and Energy Solutions. (dont les travaux sur le climat interviennent aussi sur la composante océan.

Les programmes majeurs portés par PEW sur les océans :

- Sea Around Us (scientifique)
- The PEW institute for Ocean Science devenu depuis the Institute for Ocean Conservation Science.
- Toutes les campagnes propres au Pew Environment Group

Les coalitions sur les océans portées, initiées, cofinancées par PEW où [PEW assure le secrétariat et finance](#) la communication déléguée à Communications Inc. :

- Deep Sea Conservation Coalition
- OCEAN2012
- Shark Alliance
- Antarctic Ocean Alliance
- Alliance for the High Seas
- Global Ocean Commission

Notons que l'association Bloom est l'une des seules à être membre simultanément des [4 premières coalitions](#).

Les océans est un sujet d'intervention et de déploiement de puissance majeur pour PEW, puisque ils mobilisent le 1/3 de ses moyens financiers (environ 100 M US\$ par an). Voir ci-dessous la vidéo sur la présentation de PEW.

Bloom Association

Pour continuer à lire l'article : <http://blog.bluelobby.eu/2014/07/parteneriat-gagnant-gagnant-pew-bloom.html>

12/07/14

La méthode de pêche la plus destructrice de l'Histoire & avec vos Impôts

- Publié par Renaud le 12 juillet 2014 à 12:03 dans La Vie
- [Afficher les discussions](#)

Le Parlement européen a rejeté un règlement visant à interdire le chalutage profond. Une méthode de pêche qui ravage pourtant les fonds océaniques. Claire Nouvian dirige Bloom, une des principales associations écologistes à lutter contre ce gaspillage. Elle répond en vidéo aux questions de *Reporterre*.



Depuis plusieurs années, une bataille est engagée par quelques groupes écologistes pour mettre un terme à cette forme de pêche. En pointe, [l'association Bloom](#), dont Claire Nouvian est la directrice. Nous sommes allé l'interroger. Avec trois grandes questions : quel est l'effet sur les écosystèmes du chalutage profond, où en est la bataille réglementaire, et que peut faire le consommateur.

Les effets sur l'écosystème du chalutage profond

Claire Nouvian explique ici cette méthode de pêche : des chaluts énormes, qui raclent le fond océanique. « *C'est comme un énorme bulldozer tiré par un gros bateau. Une bouche béante avale tout sur son passage* ». Le tri se fait à bord du navire : pour trois espèces conservées, jusqu'à cent sont rejetées à la mer. Tout ceci a des conséquences graves sur les espèces du fond, qui sont fragiles : certaines ont perdu jusqu'à 80 % de leurs effectifs. « *C'est la méthode de pêche la plus destructrice de l'histoire, qui détruit ce qui, avec la forêt tropicale, le plus grand écosystème de la Terre, le plus grand réservoir d'espèces sur Terre* ».

<http://www.reporterre.net/spip.php?article5131>

Je vous invite à écouter les explications très intéressantes de Claire Nouvian dans le lien ci-dessus.

Thierry Jaccaud

13/07/14

Ségolène Royal : l'interdiction du chalutage en eau profonde, c'est facile, c'est indispensable, c'est maintenant ?

Posted on [July 13, 2014](#) by [Thierry Jaccaud](#)

Ségolène Royal a demandé la publication des données de l'IFREMER, données cachées jusqu'à alors sur instruction du gouvernement ! Elles sont désormais publiques depuis le 2 juillet. C'est accablant. 1. Le chalutage en eau profonde est bel et bien ultradestructeur. 2. Le nombre de bateaux impliqués est bien extrêmement faible : *un seul bateau français* au delà de 800 mètres et douze navires français, dont neuf d'Intermarché, au delà de 600 mètres. Alors que le ministre délégué à la pêche Frédéric Cuvilliers avait prétexté "de lourdes conséquences socio-économiques" en cas d'interdiction... Au delà de 800 mètres, il ne défend donc qu'un seul bateau comme l'explique Claire Nouvian de l'association Bloom, qui avait recueilli près d'un million de signatures en 2013 pour l'interdiction du chalutage en eau profonde.

Demain 14 juillet 2014 a lieu à Bruxelles un Conseil européen consacré notamment à la pêche. Mme Ségolène Royal, déclinez concrètement le rapport de l'IFREMER: demandez l'interdiction du chalutage en eau profonde. Pas pour demain ou pour l'année prochaine. Maintenant.

14/07/14

DSCC News

THE PUBLICATION OF PREVIOUSLY UNRELEASED DATA REVEALS THAT THE FRENCH GOVERNMENT HAS HIDDEN THE TRUTH ABOUT ITS DEEP-SEA FISHING ACTIVITY

14 July 2014

On 2 July 2014, the French Institute for the Exploitation of the Sea (Ifremer) released data on the activities of French deep-sea bottom trawlers that non-government organizations (NGOs) have been demanding since national multi-stakeholder negotiations took place in 2009. With the launch of the reform of the European deep-sea fishing regulation in July 2012, these data became essential to inform the public debate on the implications of the phase-out of deep-sea bottom trawling proposed by the European Commission.

For five years NGOs have requested information about the exact number of bottom trawlers working beyond certain depths and about the exact composition of the deep-sea bottom trawl catch. For five years the French government and the administration have refused civil society any transparency. Finally though, Ségolène Royal, Minister of Ecology, has stepped in and put an end to the reign of opacity by ordering the administration to make the data available. In so doing, Mrs Royal has paved the way for important revelations to occur. NGOs were in for a big surprise...

Lies about the number of boats truly impacted by the deep-sea fishing regulation

The document confirms what NGOs suspected: the government and the administration have hidden the truth by claiming that the number of vessels affected by the regulation would be "*extremely important*". **The Ifremer report concludes instead that "the number of bottom trawlers with an activity in deep water is low."** Indeed, the document mentions that **in 2012 only 12 French bottom trawlers fished at depths greater than 600 metres more than 10% of their time, and only 10 of them fished beyond 800 metres.** Even taking a threshold of 10 hours of operation

annually (i.e. just one day of fishing per year), only 26 bottom trawlers fish beyond 800 metres depth.

Moreover, French retailer Intermarché announced in January 2014 that its six specialized deepwater trawlers will no longer drag their nets beyond 800 metres depth as of early 2015. Their commitment extends to the three deep-sea bottom trawlers acquired in June 2014 from the industrial fleet “Dhellemmes”. This means that if the ban on deep-sea bottom trawling were implemented today at a threshold of 800 metres, **only one French ship would be affected by the regulation.**

"This newly released information shows that our politicians, starting with the Minister of Fisheries Frédéric Cuvillier, lied when declaring that the prohibition of deep-sea bottom trawling would have "very severe socio-economic consequences". This is false. Today, Cuvillier defends the activity of a single boat, which only fishes in deep waters a third of its time." said Claire Nouvian, founder of BLOOM, whose [petition](#) against deep-sea bottom trawling has garnered close to a historic 860,000 signatories thus far.

"The position of France on the deep-sea fishing regulation is not only ridiculed and unworthy, it is a true scandal which damages the image of our nation abroad as well as that of socialist politicians. This situation is no longer tenable," added François Chartier of Greenpeace France.

• **France, gravedigger of endangered deep-sea sharks**

The data also reveal the dark side of deep-sea trawling. Now that [observer data](#) are finally public, NGOs understand why they were so long hidden: it appears that endangered species are among the largest catch of French trawlers. In 2012, deepwater sharks represented about 6% of the total catch of French deep-sea trawlers off the coast of Scotland, and over 30% of total discards.

Of the 13 shark species for which data are available for the year 2012, 11 (85% of shark species caught) have an IUCN status showing that they are at risk of extinction. 232,770 kilos of deepwater sharks, including a majority of endangered species **were caught and discarded dead by French vessels** operating in deep waters. The Leafscale Gulper shark (*Centrophorus squamosus*), a species in danger of extinction in the North-East Atlantic, makes up the 10th most caught species by French trawlers.

"In opposing the ban on deep-sea bottom trawling in Europe, the French government defends a fishing practice which captures endangered species. It is not only politically but ethically untenable. France must revise its position, it no longer has a choice," concluded Philippe Germa, Director General of WWF France.

NGOs call on Ségolène Royal

The Italian Presidency has asked EU Member States to confirm their position on the deep-sea fishing regulation by 15 July 2014. NGOs now clearly expect France to support the ban on deep-sea bottom trawling and to make it known publicly. In an [open letter](#), they have appealed to the Minister of Ecology, Mrs. Ségolène Royal, to whom all eyes are now turned.

Today, seven street artists across Europe, including London and Brussels, are calling on EU governments to ban deep-sea bottom trawling. Follow the spectacular artistic performances live [on BLOOM's site](#).

Over [300 international scientists have called on EU decision makers](#) to support the ban of deep-sea bottom trawling.

The [New Economics Foundation](#) has calculated that each tonne of fish caught by deep-sea bottom trawling represents a cost to society of between €388 and €494.

About BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM is a nonprofit organization founded in 2005 working for marine conservation and protection of sustainable fisheries through an approach of public awareness and scientific mediation of environmental issues, the production of independent studies, as well as the participation in public consultations and institutional processes. Its actions are aiming at the general public as well as policy makers and economic actors.

BLOOM is a member of the Deep Sea Conservation Coalition

14/07/14

Los armadores rechazan una prohibición de la pesca de arrastre de fondo

- La Eurocámara aboga por el mantenimiento de esta técnica, establece umbrales de captura "muy estrictos" y "duras medidas de control a los barcos"
- EFE

• ASTURIAS

14 julio 2014 14:10

La Confederación Española de Pesca (Cepesca) ha rechazado hoy la prohibición del arte de arrastre de fondo y ha manifestado que la flota española practica esa modalidad de forma sostenible y "en ningún caso" en ecosistemas marinos vulnerables.

Cepesca ha calificado, a través de un comunicado, de "desproporcionadas" las propuestas para vetar el arrastre de fondo y ha criticado los "espectáculos mediáticos", en referencia a la movilización prevista para hoy con artistas callejeros en varias ciudades europeas, entre ellas Madrid o Bruselas.

La organización Bloom y la Coalición para la Protección de los Océanos Profundos (DSCC, siglas en inglés) han convocado una movilización en seis ciudades, con la creación simultánea de obras artísticas, para solicitar a los Gobiernos de la Unión Europea (UE) que veten el arrastre de especies de aguas profundas.

Cepesca ha manifestado que dicha prohibición no tiene base científica y es "discriminatoria".

Además, según los armadores, "se desvía de la línea marcada por las Naciones Unidas para la protección de los ecosistemas marinos vulnerables y la regulación de las Organizaciones Regionales de Pesca".

La UE negocia en la actualidad una regulación de la pesca de arrastre de especies de fondo; el Parlamento Europeo (PE) defiende una propuesta más favorable al sector, pero la Comisión Europea (CE) quiere una prohibición.

El sector apoya el informe de la Eurocámara, que aboga por "el mantenimiento del uso del arte de arrastre, la detección de espacios marinos vulnerables, contribuye al desarrollo del espacio científico y congela la huella de las actividades pesqueras de especies de profundidad", según el comunicado de Cepesca.

El proyecto aprobado por los eurodiputados, según la misma fuente, establece umbrales de captura "muy estrictos" para determinar cuándo un barco se considera que realiza pesca dirigida a especies de aguas profundas e impone "duras medidas" de control en los barcos.

"Frente a los espectáculos mediáticos para escenificar las críticas destructivas en los que las organizaciones mal llamadas medioambientalistas cuestionan el arrastre de fondo sin fundamento científico, el sector ha apostado por contribuir a las campañas científicas", según Cepesca.

Ha añadido que estas últimas han permitido la cartografía de los fondos donde faena la flota, para identificar ecosistemas vulnerables y establecer medidas, que garanticen una pesca respetuosa con el medio marino.

Cepesca ha resaltado que los fondos donde trabajan los buques de arrastre suponen una "porción muy pequeña del océano" sobre suelos arena o fango "ya colonizados y con un muy reducido valor ecológico".

"En ningún caso se pesca en ecosistemas marinos vulnerables, puesto que, en general, esas zonas ya han sido protegidas, después de toda la labor de investigación en los últimos años", según la misma fuente.

Con 1.038 buques, la flota de arrastre española representa el 12 % del censo nacional; captura 318.000 toneladas por valor de más de 1.000 millones de euros.

Según el Ministerio de Agricultura, Alimentación y Medio Ambiente, la propuesta para vetar el arrastre "de fondo" afectaría a unos 850 barcos españoles.



14/07/14

Deep sea fisheries: the truth is revealed

All Press Releases

The publication of previously unreleased data reveals the French government's lies about its deep-sea fishing activity.

July 14, 2014

Madrid

Contact: Marta Madina (mmadina@oceana.org)

France's position on the reform of European deep-sea fishing regulations is even less justifiable in the light of this new information.

On 2 July 2014, the French Institute for the Exploitation of the Sea (Ifremer) released data on the activities of French deep-sea bottom trawlers that non-government organizations (NGOs) have been demanding since national multi-stakeholder negotiations took place in 2009. With the launch of the reform of the European deep-sea fishing regulation in July 2012, this data became essential to inform the public debate on the implications of the phase-out of deep-sea bottom trawling proposed by the European Commission.

For five years NGOs have requested the exact number of bottom trawlers working beyond certain depths and information about the exact composition of the deep-sea bottom trawl catch. For five years the French government and the administration have refused civil society any kind of cooperation and provide no transparency at all. Finally though, Ségolène Royal, Minister of Ecology, has stepped in and put an end to the reign of opacity by ordering the administration to make the data available. In so doing, Mrs Royal allowed important revelations to occur. NGOs were in for a big surprise

- **Lies about the small number of boats impacted by the deep-sea fishing regulation**

The document confirms what the NGO community suspected: the government and the administration have hidden the reality by claiming that the number of vessels affected by the regulation would be "extremely important". **The [Ifremer report](#) concludes instead that "the number of bottom trawlers with an activity in deep water is low."** Indeed, the document mentions that **in 2012 only 12 French bottom trawlers fished at depths greater than 600 metres more than 10% of their time, and only 10 of them fished beyond 800 metres.** Even taking a threshold of 10 hours of operation annually (i.e. just one day of fishing per year), the number of bottom trawlers fishing beyond 800 metres depth was only 26.

Moreover, French retailer Intermarché announced in January 2014 that its six specialized deepwater trawlers would no longer drag their nets beyond 800 metres depth from early 2015. Their commitment extends to the three deep-sea bottom trawlers acquired in June 2014 from the industrial fleet "Dhellemmes". This means that if the ban on deep-sea bottom trawling was implemented today at a threshold of 800 metres, **only one French ship would be affected by the regulation.**

"This newly released information shows that our politicians, starting with the Minister of Fisheries Frédéric Cuvillier, lied when hammering that the prohibition of deep-sea bottom trawling would have "very severe socio-economic consequences". This is false. Today, Cuvillier defends the activity of a single boat, which only fishes in deep waters a third of its time." said Claire Nouvian, founder of BLOOM, whose [petition](#) against deep-sea bottom trawling has achieved a historic 860,000 signatories thus far.

"The position of France on the deep-sea fishing regulation is not only ridiculed and unworthy, it is a true scandal which damages the image of our nation abroad as well as that of socialist politicians. This situation is no longer tenable," added François Chartier of Greenpeace.

- **France, gravedigger of endangered deep-sea sharks**

The data also reveal the dark side of deep-sea trawling. Now that observer data are finally public, NGOs understand why they were so long hidden: it appears that endangered species are among the most caught species by French trawlers. In 2012, deepwater sharks represented about 6% of the total catch of French deep-sea trawlers off the coast of Scotland, and over 30% of total discards.

Of the 13 shark species for which data are available, 11 (85% of shark species caught) have an IUCN status showing that they are at risk of extinction. 232,770 kilos of deepwater sharks, including a majority of endangered species **were caught and discarded dead by French vessels** operating in deep waters. The Leafscale Gulper shark (*Centrophorus squamosus*), a species in danger of extinction in the North-East Atlantic, makes up [the 10th most caught species](#) by French trawlers.

"In opposing the ban on deep-sea bottom trawling in Europe, the French government defends a fishing practice which captures endangered species. It is not only politically but ethically untenable. France must revise its position, it no longer has a choice," concluded Philippe Germa, Director General of WWF France.

- **NGOs call on Ségolène Royal**

The Italian Presidency has asked EU Member States to confirm their position on the deep-sea fishing regulation by 15 July 2014. NGOs now clearly expect France to support the ban on deep-sea bottom trawling and to make it known publicly. In an [open letter](#), they have appealed to the Minister of Ecology, Mrs. Ségolène Royal, to whom all eyes are now turned.



14/07/14

Pêche profonde: la position de la France “relève d’un véritable scandale” (Euronews)



“La France et l’Espagne sont en train d’entrer dans l’Histoire comme des nations voyous”

Claire Nouvian, fondatrice de Bloom

Huit ONG environnementales ont obtenu cette semaine la publication de données de l’Ifremer (Institut français de recherche pour l’exploitation de la mer) concernant la pêche en eaux profondes à quelques jours d’une réunion du Conseil des ministres européens de la pêche.

Ces associations, dont Greenpeace, le WWF et Bloom ont dû recourir à la Commission d’accès aux documents administratifs pour obtenir les résultats de cette étude. En effet, leurs demandes précédentes étaient restées vaines depuis le Grenelle de la mer en 2009.

Autorisée par la ministre de l’Ecologie, Ségolène Royal, la publication de ce document permet aux ONG d’appuyer les arguments qu’elles avancent depuis des années sur la pêche en eaux profondes à un moment clé du débat. Pour ces organisations, ces données prouvent « *les contre-vérités des autorités françaises sur la pêche profonde et une position injustifiable de la France sur la réforme du règlement européen* ».

Un poids économique contestable

Ces ONG s'opposent aux autorités espagnoles et françaises notamment qui avancent l'argument selon lequel l'arrêt de la pêche en eaux profondes menacerait l'emploi. En France, les autorités avancent le chiffre de 500 postes concernés. Les armateurs français parlent même de 3 000 emplois directs et indirects induits par cette technique de pêche. Les organisations environnementales soutiennent quant à elles, et cela depuis de nombreuses années, que cette pêche cause des dégâts considérables aux fonds marins et à des [espèces menacées pour un poids économique dérisoire](#) voire « déficitaire ».

Or, selon les [données de l'Ifremer](#), seuls 12 chalutiers français ont opéré en 2012 plus de 10% de leur temps à plus de 600 mètres de profondeur et seulement 10 navires ont opéré à plus de 800 mètres plus de 10% de leur temps. Pour les ONG, cette faible fraction doit être mise à jour, de surcroît, avec la décision de la Scapêche (Intermarché), principal armateur français de pêche fraîche, de ne plus traîner ses filets en dessous de 800 mètres. Une éventuelle interdiction du chalutage profond au-delà de ce seuil concernerait donc « *un seul navire français* », basé à Boulogne. Pour Claire Nouvian, fondatrice de l'association Bloom, ces chiffres ne font que confirmer le parti-pris des deux pays sur ce sujet : « *à force de petits arrangements toxiques sur les dossiers pêche en Europe, la France et l'Espagne sont en train d'entrer dans l'Histoire comme des nations voyous* ».

Des espèces menacées d'extinction pêchées et rejetées

Pour l'aspect environnemental, les [données de l'Ifremer](#) concernant la zone marine dénommée Ouest Ecosse appuient indirectement les arguments des ONG montrant l'effet délétère d'une pêche aveugle. Le rapport n'est pas directement accusateur et conclut même que si une centaine d'espèce est capturée par la pêche en chalutage profond, « *il est du même ordre que celui estimé pour des pêcheries non profondes* ».

Ces espèces, poursuit-il ne « sont capturées qu'occasionnellement et en très petites quantités » et enfin, « *la fraction rejetée totale (de l'ordre de 20%) du chalutage profond est dans la fourchette basse de la moyenne des taux de rejets des métiers du chalutage de fond* ».

Mais la conclusion du rapport reconnaît les limites de l'analyse, admettant « *de très probables erreurs d'identification d'espèces mal connues des observateurs* ». Les [ONG s'appuient tout de même sur les relevés et leurs connaissances](#) pour noter que des espèces en voie d'extinction figurent dans les prises accessoires et donc rejetées de ces pêches. Parmi les rejets figurent, par exemple, quelque 65 tonnes de squalo chagrin de l'Atlantique, classé en danger d'extinction dans cette zone, ou 40 tonnes de squalo savate, considéré « *vulnérable* ». Or, les animaux rejetés le sont soit morts soient blessés, et donc condamnés, dans la majorité des cas, comme le rappellent les ONG.

La conclusion du rapport rappelle aussi que « *les informations recueillies dans le cadre d'Obsmer ne concernent aujourd'hui que les poissons et non les autres organismes (invertébrés, éponges...) susceptibles d'être ramenés lors des opérations de pêche.* »

Or, l'un des arguments des ONG contre la pêche en eaux profondes est les dégâts que cause ce ratissage sur les fonds marins et les autres organismes que les poissons. Cet aspect avait été très visuellement mis en valeur par une [bande dessinée réalisée par l'auteur Pénélope Bagieu](#) à la demande de l'association Bloom en novembre 2013 pour soutenir sa pétition contre cette méthode de pêche. Pétition qui a recueilli à ce jour 858 556 signatures. Fortes de ces données, les ONG demandent à la France de [revoir sa position sur la pêche profonde à la veille du Conseil des ministres européens de la pêche](#) : « *La France doit réviser sa position, elle n'a plus le choix* » plaide Philippe Germa, directeur général du WWF.

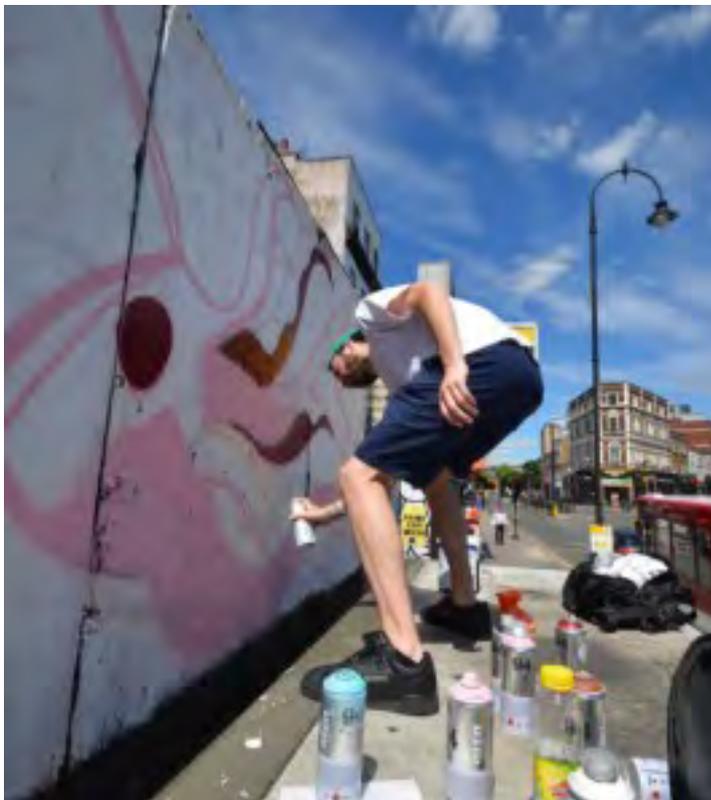
Nouvelle journée d'action le 14 juillet

Bloom a décidé de lancer une nouvelle action le 14 juillet prochain et a convié six artistes de street-art à agir dans leur ville : POPAY à Bruxelles, JB ROCK à Rome, SP38 à Berlin, SPOK BRILLOR à Madrid, David 'JAE' Antunes à Lisbonne PANIK à Londres. Cette action sera relayée en direct sur les réseaux sociaux avec les hashtags #DeepStreetArt et #chalutageprofond.

L'an dernier, la Commission européenne avait proposé l'interdiction du chalutage profond, consistant à tracter des filets sur des fonds situés entre 400 et 1.500 mètres. Mais cette interdiction avait été repoussée de justesse en décembre par les eurodéputés, qui s'étaient contentés d'encadrer ce type de pêche.

15/07/14

NGOs: EU deep-sea trawling ban beyond 800m would only affect one French vessel



Street artists in Europe joined in the fight against deep-sea fishing on July 14, 2014

Share

[Print](#)[Email](#)[Share on Facebook](#)[Share on Twitter](#)[Share on LinkedIn](#)

- [European fishing wants more tailored approach than outright bottom-trawling ban](#)
- [Scapeche pools €25m in fleet restructure in move away from deep-sea trawling](#)
- [Fishermen distance themselves from Scapeche deep-sea pledge](#)
- [Intermarche fleet Scapeche pledges to stop deep-sea fishing beyond 800m by 2015](#)
- [Spanish trawlers celebrate hold on EU deep-sea trawling ban](#)

July 15, 2014, 9:16 am

[Undercurrent News](#)

A European Union ban on bottom-sea trawling beyond 800 meters would only affect one French trawler, disproving the French government's claim that a ban would have wide socio-economic repercussions, said environmental organizations Bloom, WWF and Greenpeace France.

As EU member states have to clarify their stance on a ban on deep-sea trawling this Tuesday, July 15, the NGOs called on France to support a ban.

Data from the French marine institute Ifremer revealed that in total, just ten French trawlers fished at more than 800m deep in 2012.

Nine of these are vessels belong to Intermarche's fleet Scapeche, including the three it [recently acquired from Dhellemmes](#).

Scapeche [has pledged](#) to stop all bottom-sea trawling beyond 800m as of 2015.

Hence an EU ban on the practice would only affect one French trawler, said Bloom.

The NGO said the data revealed that the government had misled the public when it claimed that a ban on deep-sea trawling would be "extremely important" and have "very severe socio-economic consequences".

Actually, the move is not without consequences — Scapeche recently told *Undercurrent News* it has [embarked on a €25 million restructuring of its fleet](#) to meet its target.

Last December, the EU parliament [voted in favor](#) of a number of measures to protect the deep waters of the North-East Atlantic, but did not agree to eliminate deep-sea bottom trawling and bottom gillnetting within two years, as [advocated by environmental groups](#).

The vote was celebrated by the Spanish fleet, which said a ban [would have affected 300 trawlers](#) in the are of Vigo only.

Bloom and Greenpeace do not mention the impact a ban would have on other countries than France.

In a statement on Monday, July 14, the EU fishing industry body [Europeche warned](#) that a ban was not a solution, advocating instead a tailored approach.

"We would welcome measures similar to those applied in NEAFC and NAFO waters to be considered such as the move-on rule and collectively freezing the footprint of deep sea activities," said Europeche.

"These measures would protect the vulnerable marine ecosystems, increase cooperation between the industry and scientists and help create a level playing field for deep-sea fishing."

Ifremer's findings concluded that in France, "the number of bottom trawlers with an activity in deep water is low".

According to Ifremer, only 12 French bottom trawlers fished at depths greater than 600m in 2012 for more than 10% of their time, and only ten fished beyond 800m.

If one includes all trawlers which just fished at beyond 800m for just 10 hours for the whole year, the number goes up to 26.

"This newly released information shows that our politicians, starting with the minister of fisheries Frederic Cuvillier, lied when declaring that the prohibition of deep-sea bottom trawling would have 'very severe socio-economic consequences'. This is false. Today, Cuvillier defends the activity of a single boat, which only fishes in deep waters a third of its time." said Claire Nouvian, founder of Bloom.

[Bloom's petition](#) against deep-sea bottom trawling has garnered close to 860,000 signatures to date.

"The position of France on the deep-sea fishing regulation is not only ridiculed and unworthy, it is a true scandal which damages the image of our nation abroad as well as that of socialist politicians. This situation is no longer tenable," said Francois Chartier of Greenpeace France.

The NGOs said they have been requesting information about the exact number of bottom trawlers working beyond certain depths and about the exact composition of the deep-sea bottom trawl catch for five years.

Their request was constantly denied, until the French ecology minister Segolene Royal stepped in and ordered the data to be released.

The NGOs said the data also reveals "the dark side" of deep-sea trawling: "it appears that endangered species are among the largest catch of French trawlers".

In 2012, deepwater sharks represented about 6% of the total catch of French deep-sea trawlers off the coast of Scotland, and over 30% of total discards.

Of the 13 shark species for which data are available for the year 2012, 11 (85% of shark species caught) have an IUCN status showing that they are at risk of extinction.

232 metric tons of deepwater sharks, including a majority of endangered species were caught and discarded dead by French vessels operating in deep waters, said the NGOs.

The Leafscale Gulper shark (*Centrophorus squamosus*), a species in danger of extinction in the North-East Atlantic, makes up the tenth most caught species by French trawlers, they added.

“In opposing the ban on deep-sea bottom trawling in Europe, the French government defends a fishing practice which captures endangered species. It is not only politically but ethically untenable. France must revise its position, it no longer has a choice,” concluded Philippe Germa, Director General of WWF France.

In light of the data, the NGOs said they expect France to support the ban on deep-sea bottom trawling and to make it known publicly.

The debate on deep-sea fishing garnered widespread attention in France last year, driven in part by a cartoon strip arguing against the practice.

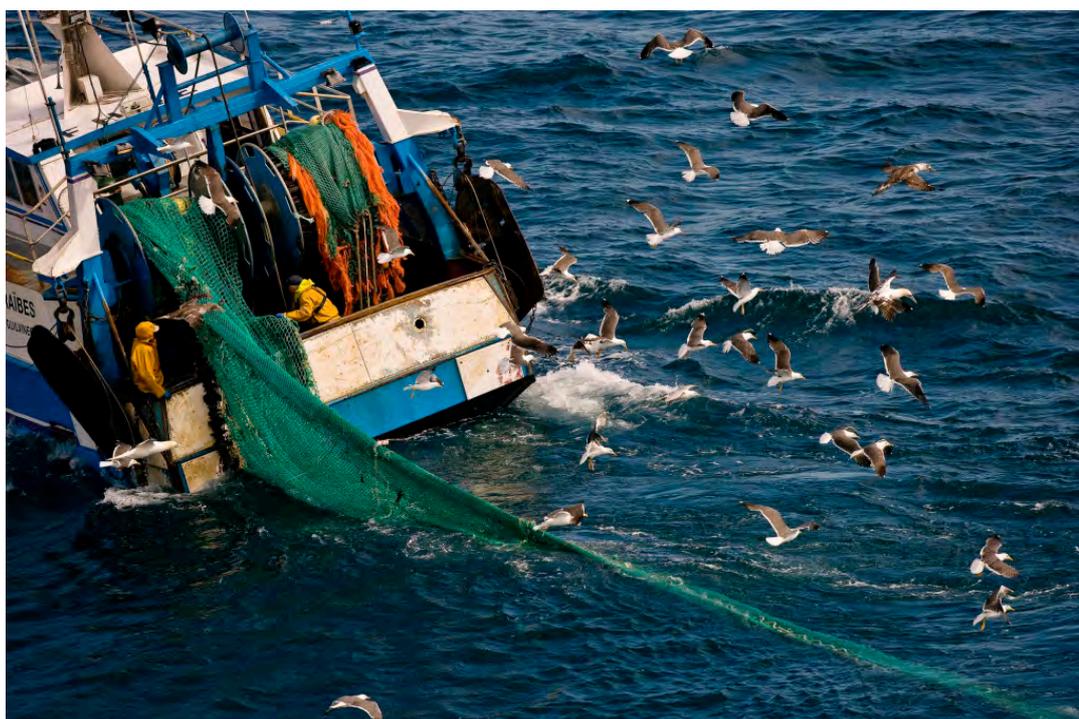
On Monday, seven street artists across Europe, including London and Brussels, took part in the campaign by calling for a ban.

Over [300 international scientists have called on EU decision makers](#) to support the ban of deep-sea bottom trawling:

The [New Economics Foundation](#) has calculated that each ton of fish caught by deep-sea bottom trawling represents a cost to society of between €388 and €494.

15/07/14

We support the ban on deep-sea bottom trawling



The trawler Caraïbes in the Iroise Sea off Ouessant Island, Finistère, France (48°25' N, 5°05' W). © Yann Arthus-Bertrand / Altitude

Le 15 July 2014

On 2 July 2014, the French Institute for the Exploitation of the Sea (Ifremer) released data on the activities of French deep-sea bottom trawlers that non-government organizations (NGOs) have been demanding since national multi-stakeholder negotiations took place in 2009. With the launch of the reform of the European deep-sea fishing regulation in July 2012, these data became essential to inform the public debate on the implications of the phase-out of deep-sea bottom trawling proposed by the European Commission.

The Italian Presidency has asked EU Member States to confirm their position on the deep-sea fishing regulation by 15 July 2014. **NGOs now clearly expect France to support the ban on deep-sea bottom trawling and to make it known publicly.** In an open letter, they have appealed to the Minister of Ecology, Mrs. Ségolène Royal, to whom all eyes are now turned.

The GoodPlanet Foundation and Yann Arthus-Bertrand have signed this letter, together with 7 other French NGOs – Bloom, Deep Sea Conservation Coalition, Greenpeace, Humanité & Biodiversité, Les Amis de la Terre, Oceana and WWF.

In addition to this, the CSR team of the GoodPlanet Foundation has been working for several months with the teams from the French retail chain Casino on the theme of responsible fisheries, to help identify areas for improvement (supply, staff training, etc.). In this context, GoodPlanet and Bloom accompanied Casino so that it decided to remove all deep species from its stalls starting in the fall of 2014. Casino had already stopped selling certain species such as the emperor, three years before fishing of the emperor was forbidden due to the depletion of stocks. We welcome these decisions made upstream of the regulatory restrictions and, more generally, the commitment of Casino to raise awareness around responsible consumption.



Before / After trawling © BLOOM / Manuel Hauss

Indeed, bottom trawling is an expensive method, a major consumer of fuel and dependent on subsidies. It doesn't produce any positive economic results while destroying the rich natural capital of the seas.

In France, Bloom's petition to the President of the French Republic, François Hollande, against deep-sea bottom trawling has garnered close to a historic 860,000 signatories thus far. Help Bloom reach 1 billion signatures [here!](#)

Yesterday, seven street artists across Europe, including London and Brussels, called on EU governments to ban deep-sea bottom trawling. If you missed it, watch the spectacular artistic performances on Bloom's site.

15/07/14

Poissons en eaux troubles

Publié par [Marise Sargis avec Beatrix Gregoire](#) , le 15 juillet 2014

Continuer à manger du poisson sans risquer la pénurie passe par les pêcheries et les élevages certifiés. De nouveaux réflexes à acquérir pour les consommateurs et les chefs au moment de choisir... la meilleure espèce.



Tout y a participé : l'obsession de la taille XS, la peur de la viande qui engraisse et qui vous rend malade. Le poisson a fait un bond impressionnant dans la liste des courses des Français passant de 20 kilos par semaine dans les années 60 à 36,8 kilos en 2012 (source France Agrimer). Conséquence, la pêche s'est intensifiée et les poissons ont commencé à arriver d'un peu partout : Europe, Afrique, Asie. Aujourd'hui, la flotte française ne fournit plus que 20 % de la consommation interne. Et se posent aujourd'hui une série de questions autour de la provenance des poissons, de leur qualité et de la durabilité des stocks actuels. Toutes demandes dont les réponses sont souvent difficiles à dénicher et vérifier.

Pour savoir d'où vient son cabillaud ou sa sole, en tout cas, au rayon frais, il faut regarder la zone de pêche inscrite sur l'étiquette. Sauf qu'elle baigne largement dans le vague. En effet, les deux mentions les plus courantes sont Atlantique Nord-Est ou Méditerranée, en gros l'équivalent d'un continent. « *Bruxelles est en train de réfléchir à des indications géographiques plus précises pour le consommateur* », affirme cependant Marion Fischer, responsable du pôle marketing et communication de France Filière Pêches. L'organisme a d'ailleurs élaboré un label Pavillon France pour identifier les produits de la mer frais capturés par des bateaux français et classés officiellement qualité extra et A (les deux meilleures catégories). Cependant le label n'apporte aucune garantie sur la durabilité du poisson. « *Puisqu'il est vendu à la criée, il n'appartient pas à une espèce menacée et il a été pêché en toute légalité, donc, nous n'avons pas à intervenir* », ajoute Marion Fischer.



Pourtant, il existe un véritable risque de voir la plupart des stocks disparaître des océans. Selon les derniers chiffres de la FAO (2011), 90 % des populations de la planète sont soit surexploitées (29 %), soit exploitées au niveau maximal (61 %), et pourraient ne pas se renouveler normalement. « *Nous cherchons à faire changer les comportements d'achats, et donc à responsabiliser les consommateurs et les entreprises* », affirme Stéphanie Poey, chargée de communication de l'écolabel *Marine Stewardship Council* (MSC).

La dernière campagne contre la pêche en eaux profondes menée par un collectif (Bloom, WWF et la Deep Sea Conservation Coalition) fin 2013 a amené La Scarpêche d'Intermarché à arrêter de pêcher au-delà de 800 mètres. L'enseigne Casino a cessé depuis le 1^{er} janvier la commercialisation des espèces comme la lingue bleue, le grenadier, le sabre. De même, Carrefour a choisi la date du 1^{er} juin 2014 pour stopper la vente du sabre, du grenadier de roche et du brosmes. Quant aux consommateurs, ils ont à leur disposition un seul écolabel qui garantisse une traçabilité et des poissons et autres crustacés pêchés sans atteinte à l'écosystème par des pêcheries bien gérées, le label bleu MSC. Il certifie actuellement 1 200 produits et 8 pêcheries en France.

Il reste donc difficile, par soi-même, d'adapter son mode de consommation aux impératifs écologiques. Il faut considérer chaque espèce, le mode de pêche (artisanale, industrielle), les techniques (ligne, filet, chalut, drague, bolinche...), l'état des stocks (souvent différent selon l'origine), la saison (éviter les périodes de fraie et les femelles grainées), la taille et l'âge de l'animal. SeaWeb Europe propose, en partenariat avec la Fondation GoodPlanet, une application de son *Guide des espèces*, dénommée « Planète Océan, qui peut se révéler fort utile.



Télécharger l'application sur Android : <http://bit.ly/PlanetOceanAppAndroid>

Télécharger l'application sur iOS : <http://bit.ly/PlanetOceanAppIOS>

Du côté des grands chefs français, l'engagement progresse, en particulier chez Olivier Roellinger (3 toques, Le Coquillage à Saint-Méloir-des-Ondes en Bretagne) et François Pasteau. « *J'explique qu'il existe d'excellents poissons de substitution* », témoigne le chef locavore de l'Épi Dupin (2 toques) à Paris. « *Il est aberrant que nous les chefs qui soignons nos approvisionnements, connaissons bien nos producteurs, nous limitons nos questions sur les poissons à la disponibilité, la fraîcheur et le prix. Or, 60 % des produits de la mer sont consommés hors foyer* », défend Olivier Roellinger, vice-président de Relais & Châteaux. Grâce à lui, en 2009, la chaîne de 720 restaurants s'est engagée à supprimer de ses menus les espèces menacées et d'en informer ses clients. Depuis trois ans, Olivier Roellinger parraine aussi le concours culinaire national sur le thème de la préservation des ressources de la mer créé par SeaWeb Europe, l'École Ferrandi à Paris et le lycée hôtelier de Dinard. « *Les jeunes sont enthousiastes et accomplissent un travail remarquable. J'ai été impressionné par la recette d'un rouget barbet, un poisson délaissé à cause de son physique affreux et qui s'est révélé délicieux* », confie le chef breton. Comme quoi, aucune cause n'est vraiment impossible.

15/07/14

Pêche en eaux profondes : « C'est désormais un scandale éthique »

Thème : [Economie](#), [International](#), [Environnement](#)

Publiée le 15/07/2014 |

Révélee par *NOUVIAN Claire* |



Des documents officiels ont révélé l'ampleur des dégâts environnementaux du chalutage profond.

Ces données sont en complète opposition avec la position de la France à Bruxelles.

Le 2 juillet dernier, l'Ifremer (Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) a publié deux rapports sur la pêche en eaux profondes. Elle confirme les résultats de Bloom, qui lutte depuis des mois pour que l'Europe adopte l'interdiction de ces méthodes. Claire Nouvian, fondatrice de l'ONG, revient sur ce scandale.

Quels récents événements ont « changé la donne » ?

On réclame les données officielles sur le chalutage profond depuis le dernier Grenelle de la Mer, en 2009. Ségolène Royal a forcé la publication de ces données par l'Ifremer et c'est une bombe. Toutes les évaluations de Bloom ont été confirmées, au bateau près, ce qui prouve que nos méthodes sont sérieuses et nos résultats solides.

Mais on a aussi eu des données détaillées sur la composition des captures et ça a été un vrai choc : on a découvert que les requins profonds composaient 6% des captures des navires. Ces espèces sont en voie de disparition, il est donc interdit de les capturer et de les débarquer. Donc ils les rejettent à la mer. Et comme les Français ont obtenu, parce qu'ils ont magouillé, une augmentation des quotas en 2012, ils ont encore augmenté ces captures.

Qu'ont révélé ces documents sur l'impact économique et social de cette pêche ?

La France disait qu'un très grand nombre de bateaux seraient concernés par le chalutage profond. Les documents de l'Ifremer ont montré que seulement douze l'étaient et ils ne pêchent en eaux profondes qu'une partie du temps. Au début, ils parlaient de 600 emplois menacés puis, comme ça ne faisait pas assez, ils ont dit 3 000... En réalité, en étant très généreux, ça serait déjà énorme que ça concerne 100 emplois et ils ne seraient pas perdus.

En effet, quand on a fini par conclure un accord avec Intermarché, ils ont réorienté leurs activités de pêche et ils n'ont pas perdu un seul emploi ! Au contraire, on propose même une transformation des activités vers la pêche à la palangre, ce qui créerait des emplois.

La France a donc complètement menti. C'était déjà un scandale écologique et économique. Maintenant, c'est devenu un

scandale éthique : notre personnel politique est au service des lobbies industriels !

Quelle sera la prochaine échéance à l'échelle européenne ?

Le Conseil des Ministres européens de la Pêche doit se réunir lundi. La présidence – italienne depuis le 1er juillet – a demandé aux Etats membres de l'Union de confirmer leur position sur la pêche en eaux profondes. C'est donc à un moment très intéressant que Ségolène Royal a choisi de forcer la publication de ces documents.

En février dernier, lorsque la présidence grecque avait demandé sa position sur la pêche profonde aux Etats membres, on s'était inquiétés de ne pas avoir été consultés. En effet, au moment de la conférence environnementale quelques mois plus tôt, la France s'était engagée à ce que cette position soit établie avec les parties prenantes, donc avec les ONG. En traînant des pieds, ils nous ont donné la réponse qu'ils comptaient donner.

Evidemment, elle était scandaleuse et ne tenait aucun compte de l'avis de plus de 300 chercheurs, des 860 000 signataires de notre pétition et des deux sondages BVA qui révélaient que 73% des Français étaient pour l'interdiction du chalutage profond. On a travaillé d'arrache-pied à ce moment-là. Pourtant, quelques jours plus tard, Frédéric Cuvillier, le Ministre français de la Pêche, a donné la position qu'ils avaient évoquée.

Que ces révélations vont-elles changer ?

On sait maintenant que le gouvernement a soutenu les mensonges des lobbies. Si les médias font leur travail, Frédéric Cuvillier passera enfin pour l'homme malhonnête qu'il est. Son fief électoral est le fief de la grosse pêche industrielle (*ndlr : Frédéric Cuvillier est élu de Boulogne-sur-Mer, une ville directement concernée par la pêche en eaux profondes*) : il est en train d'entamer son capital politique avec ce conflit d'intérêt.

D'ailleurs, les ports de Boulogne-sur-Mer et Lorient ont constitué un groupe de pression des industriels de la pêche, « Blue fish » et il serait très intéressant de savoir comment il est financé. Déjà, quand on se renseigne, on constate que leur siège est le même que celui de l'agence d'urbanisme de Lorient, lui-même présidé par le maire de la ville. Ça pourrait être un bon moyen de leur donner de l'argent sans que ça passe directement par la mairie.

Comment faire aboutir votre combat ?

Avec la publication de ces données, Ségolène Royal a frappé un grand coup : il faut qu'elle aille encore plus loin. Elle doit aller voir le Président et lui demander combien de temps on va continuer à défendre l'indéfendable et ce qu'il faudra que ça nous coûte pour qu'on se réveille. Au niveau international, la France perd toute crédibilité politique.

Aujourd'hui, si Ségolène Royal s'interpose dans cette mascarade, elle va devenir une héroïne pour les ONG. Elle peut mettre fin à cette aberration, d'autant plus qu'elle est la ministre de tutelle de Frédéric Cuvillier, elle a tous les pouvoirs. C'est de sa part qu'on attend un coup de théâtre.

Dans les jours qui viennent, on va afficher sur la page de Bloom tous les tweets que nous et nos adhérents lui enverront pour qu'elle se positionne : vous aussi, tweetez la Ministre de l'Ecologie !

Propos recueillis par Marine Périn



16/07/14



Minister of Fisheries Frédéric Cuvillier. (Photo Credit: Championnet/CC BY-SA 3.0)

Deep-sea trawling data affect France's position



FRANCE

Wednesday, July 16, 2014, 02:50 (GMT + 9)

The data on trawling revealed by the [French Institute for the Exploitation of the Sea](#) (Ifremer) put an end to five years' lack of transparency in handling this information and raise uncertainties as to France's position against the ban on this fishing gear, points out a conservation organisation.

Early this month, Ifremer revealed that in 2012 only 12 French bottom trawlers fished at depths greater than 600 metres more than 10 per cent of their time, and only 10 of them fished beyond 800 metres.

These data, demanded by non-government organizations (NGOs) since national multi-stakeholder negotiations took place in 2009, became essential to inform the public debate on the implications of the phase-out of deep-sea bottom trawling proposed by the European Commission (EC) with the launch of the reform of the European deep-sea fishing regulation in 2012, non-profit organization [Bloom](#) reported.

"This newly released information shows that our politicians, starting with the Minister of Fisheries Frédéric Cuvillier, lied when declaring that the prohibition of deep-sea bottom trawling would have "very severe socio-economic consequences". This is false. Today, Cuvillier defends the activity of a single boat, which only fishes in deep waters a third of its time," stressed Claire Nouvian, founder of Bloom.

The NGO, who presented a petition against deep-sea bottom trawling has garnered close to a historic 860,000 signatories thus far -- a historic record -- considers that the publication of previously unreleased data reveals that the French government has hidden the truth about its deep-sea fishing activity.

However, France's position on the reform of the European deep-sea fishing regulation appears unjustifiable in light of this new information.

"The position of France on the deep-sea fishing regulation is not only ridiculed and unworthy, it is a true scandal which damages the image of our nation abroad as well as that of socialist politicians. This situation is no longer tenable," added François Chartier of [Greenpeace](#) France.

Moreover, French retailer [Intermarché](#) announced in January 2014 that its six specialized deepwater trawlers will no longer drag their nets beyond 800 metres depth as of early 2015.

Their commitment extends to the three deep-sea bottom trawlers acquired in June 2014 from the industrial fleet "Dhellemmes". This means that if the ban on deep-sea bottom trawling were implemented today at a threshold of 800 metres, only one French ship would be affected by the regulation.

The NGO considers that these data showed that in 2012 deepwater sharks represented about 6 per cent of the total catch of French deep-sea trawlers off the coast of Scotland, and over 30 per cent of total discards.

Furthermore, of the 13 shark species for which data are available for the year 2012, 11 (85 per cent of shark species caught) have an [IUCN](#) status showing that they are at risk of extinction. 232,770 kilos of deepwater sharks, including a majority of endangered species were caught and discarded dead by French vessels operating in deep waters.

"In opposing the ban on deep-sea bottom trawling in Europe, the French government defends a fishing practice which captures endangered species. It is not only politically but ethically untenable. France must revise its position, it no longer has a choice," concluded Philippe Germa, Director General of [WWF](#) France.

17/07/14

Grands fonds : les pêcheurs aussi interpellent Ségolène Royal



Le 14 juillet, Bloom a mobilisé des peintres de rues contre le chalutage profond. (Photo : DR)
L'activisme de l'association environnementaliste Bloom agace, c'est un euphémisme, le président du comité régional des pêches de Bretagne, Olivier Le Nezet.

Le 8 juillet, Bloom avait diffusé une lettre ouverte à Ségolène Royal, aux côtés de sept autres organisations internationales, demandant à la ministre de l'Écologie de s'engager en faveur de l'interdiction du chalutage profond.

Elle a ensuite poursuivi sa mobilisation, avec notamment, le 14 juillet, l'aide de peintres de rue dans six villes européennes, alors que se tenait à Bruxelles un conseil des ministres de la Pêche.

Olivier Le Nezet, dans un [courrier](#) rendu public le mercredi 16, demande que les représentants professionnels de la pêche soient eux aussi reçus par Ségolène Royal, en présence de Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État à la Pêche. « **Nous sommes prêts à un échange sérieux sur la mise en œuvre de la politique de l'environnement. Nous avons déjà démontré que nous pouvons être force de proposition, dans le domaine des énergies marines par exemple.** »

Car entre-temps, l'activisme de Bloom, relayé par les députés écologistes de l'Assemblée nationale, qui ont déposé une [proposition de loi](#), a semblé rencontrer de l'écho chez la ministre de

l'Écologie, toujours soucieuse de son image et de sa popularité, qui a indiqué dans un tweet adressé le mardi 15 juillet à Yannick Jadot (député écologiste au Parlement européen) et à Claire Nouvian (responsable de Bloom), que « **le chalutage profond pose en effet de graves problèmes environnementaux** ».

Dans un entretien accordé à [Ouest-France](#), la commissaire européenne Maria Damanaki indique qu'elle« **espère que les discussions entre ministres européens pourront débiter prochainement** ».

ESPÈCES DE GRANDS FONDS

Les pêcheurs veulent parler à Ségolène Royal

Le conseil des ministres de la Pêche du 14 juillet a fourni l'occasion d'une nouvelle salve environnementaliste contre le chalutage de grands fonds... Qui n'était pas à l'ordre du jour. Agacés par cet activisme, les responsables de la pêche veulent rencontrer la ministre de l'Écologie.

p. 4

pêche Premier échange de vues sur les Tac et quotas 2015

N'en déplaise à l'association Bloom, qui a une nouvelle fois agité beaucoup de mousse médiatique sur le sujet (*lire ci-dessous*), il n'a guère été question des espèces de grands fonds lors du conseil des ministres européens de l'Agriculture et de la Pêche tenu à Bruxelles le lundi 14 juillet (1). Sinon pour annoncer la présentation en septembre, comme prévu depuis 2012, d'une proposition de Tac (totaux autorisés de capture) de stocks d'eau profonde pour les deux années à venir.

À l'ordre du jour, ne figurait en effet qu'un échange de vues (public, comme l'avaient demandé des ONG) sur les possibilités de pêche 2015, à partir d'une communication de la Commission

sur l'état des stocks (globalement en progrès) et les performances économiques des flottilles.

Les divergences portent toujours sur la date pour atteindre le rendement maximal durable (RMD), entre des pays comme les Pays-Bas, qui se montrent prêts à réduire les Tac au niveau nécessaire pour les atteindre en 2015, et d'autres, dont la France, qui s'en tiennent à l'objectif 2020 inscrit dans la nouvelle politique commune de la pêche (PCP). De plus, une clarification va devoir être faite sur la prise en compte du zéro rejet dans la fixation des Tac.

Autre point de friction, la politique à mettre en œuvre en Méditerranée et en mer Noire, la

Commission ayant alerté en juin sur leur surexploitation. Plusieurs délégations ont rappelé que ces mers sont partagées avec d'autres États, et qu'il fallait en tenir compte dans la gestion.

Les propositions détaillées de la Commission seront présentées en août pour la Baltique, en septembre pour les eaux profondes, en novembre pour la mer Noire et en octobre pour tous les autres stocks.

Bernard JÉGOU

(1) Pour cause de Fête nationale, la France a d'ailleurs été représentée par ses représentants permanents, et non par le ministre de l'Agriculture ou le secrétaire d'État à la Pêche.

ESPÈCES DE GRANDS FONDS : LES PÊCHEURS EXCÉDÉS

Dans une lettre ouverte adressée à Ségolène Royal, le 8 juillet, huit ONG environnementalistes demandaient à la ministre de l'Écologie de s'engager en faveur d'une interdiction du chalutage profond (« le marin » de la semaine dernière). L'association Bloom, dont c'est le principal cheval de bataille, a poursuivi sa campagne, mobilisant des peintres de rue dans six villes européennes, le jour du conseil des ministres.

Cet activisme, relayé par la presse généraliste nationale (*Le Monde* en tête), semble avoir rencontré de l'écho chez la ministre, toujours soucieuse de son

image et de sa popularité. Dans deux tweets adressés le mardi 15 juillet à Yannick Jadot (député écologiste au Parlement européen) et à Claire Nouvian (responsable de Bloom), que cette dernière n'a pas manqué de relayer, Ségolène Royal répond que « le chalutage profond pose en effet de graves problèmes environnementaux. J'ai transmis à la Commission européenne le rapport Ifremer en demandant d'accélérer l'expertise pour prendre une décision ».

L'activisme de Bloom et le répondant qu'il trouve du côté du ministère de l'Écologie agace,

c'est un euphémisme, Olivier Le Nezet. Le président du comité régional des pêches de Bretagne « s'interroge sur les motivations de ces associations écologistes internationales, qui sont loin d'être représentatives des écologistes de terrain, comme France nature environnement ou Robin des bois. Au dernier salon de l'Agriculture, François Hollande et son Premier ministre d'alors avaient rappelé que la France respectait la réglementation européenne. La flottille française respecte les textes européens, elle est strictement encadrée, il faut que cet acharnement cesse ».

Olivier Le Nezet demande que les représentants professionnels de la pêche soient reçus officiellement, au plus tard « fin août-début septembre », par Ségolène Royal et Frédéric Cuvillier. « Nous sommes prêts à un échange sérieux sur la mise en œuvre de la politique de l'environnement. Nous avons déjà été force de proposition, dans le domaine des énergies marines par exemple. »

B. J.



Colère - Le Focus

Le président du comité régional des pêches de Bretagne, Olivier Le Nezet, veut une réception officielle, au plus tard « fin août-début septembre ».

▣ **MARIA DAMANAKI PRUDENTE.** Dans un entretien accordé au quotidien *Ouest-France* le mercredi 16 juillet, Maria Damanaki, qui se dit par ailleurs candidate à un second mandat « **à la pêche ou ailleurs** », s'exprime aussi sur le dossier. Elle indique que « **nous ne proposons pas d'interdire toute pêche en eau profonde, mais juste les pratiques qui causent des dégâts aux écosystèmes.** Le Parlement européen a adopté son avis en décembre 2013 sur le sujet. J'espère que les discussions entre ministres européens pourront débiter prochainement ».

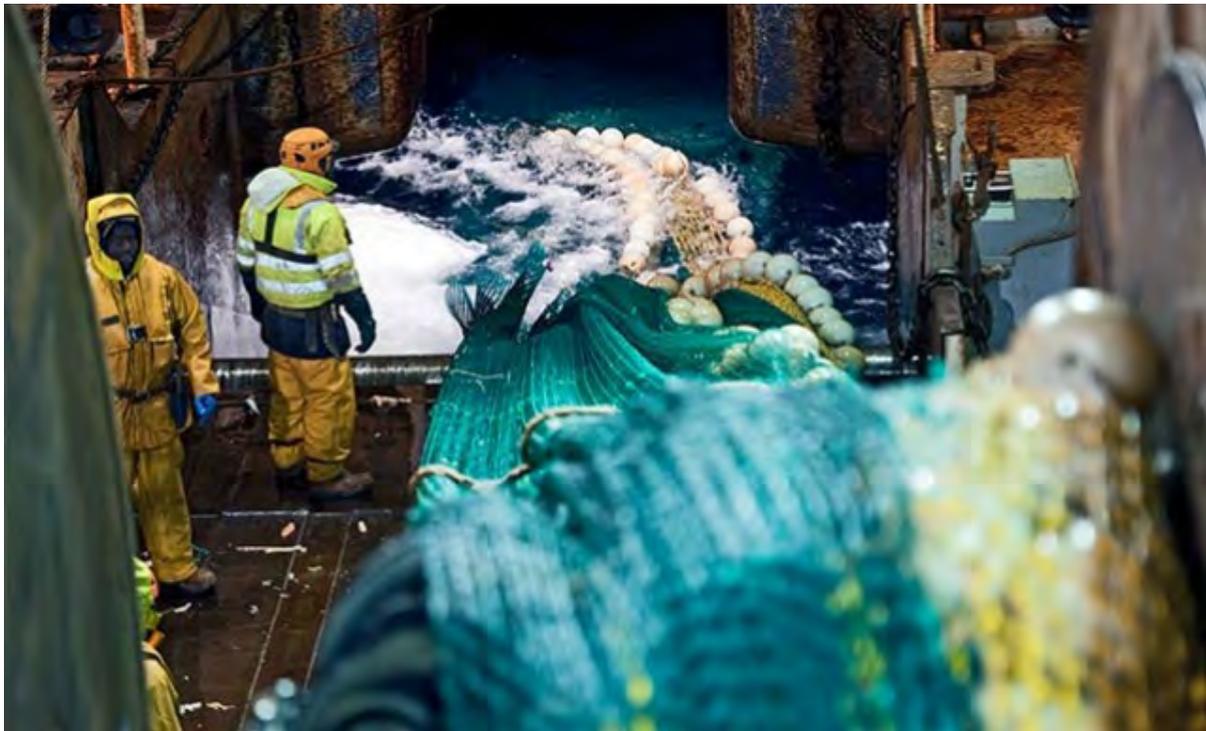


22/07/14

QUI VEUT LA PEAU DU CHALUT ?

Le 22/07/2014

Début juillet, 8 ONG signent une lettre ouverte demandant à la France de revoir ses positions sur le chalutage profond. Une attaque inacceptable pour Olivier Le Nézet, président du comité régional des pêches.



Huit ONG environnementales militent pour l'interdiction du chalut profond à plus de 800 mètres. (crédit photo : archives L.F)

Dans cette lettre ouverte, signée notamment par WWF, Greenpeace ou encore Bloom, 8 ONG environnementales demandent à Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie d'intervenir pour l'interdiction du chalutage profond afin de « *protéger la biodiversité marine des grandes profondeurs* ». Un appel faisant suite aux données rendues publiques le 2 juillet par l'Ifremer, et réclamées par les ONG depuis 2009. D'après les ONG, ce document révèle que « *le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible* », et l'interdiction du chalutage au delà de 800 mètres ne concernerait qu'un seul navire français. « *Aujourd'hui, Frédéric Cuvillier défend l'activité d'un seul bateau. Et encore, celui-ci ne pêche en profondeur qu'un tiers de son temps* », commente Claire Nouvian, présidente de l'ONG Bloom. « *Cette situation n'est plus tenable* », termine François Chartier, de Greenpeace.

Une campagne difficile à accepter du côté des professionnels

« *Tout d'abord, il faut souligner que ce ne sont que 8 ONG qui signent cette lettre ouverte* », insiste Olivier Le Nézet, président du comité régional des pêches. « *Beaucoup d'autres (Robin des Bois, Bluefish, ou encore France Nature Environnement) ne partagent pas leur point de vue.* »

Selon lui, la lutte menée par ces 8 ONG sur la profondeur révèle une volonté de grappiller petit à petit l'arrêt d'une technique de pêche. Commencer par interdire le chalutage de plus de 800 mètres serait une première victoire, pour ensuite lutter pour l'augmentation des interdictions. Une ligne de pensée partagée par Jacky Bonnemains, président de l'ONG Robin des Bois, lors de son intervention aux Assises de la pêche et des produits de la mer 2014 : « *il ne faut pas faire de concession avec les ONG. Si aujourd'hui les pêcheurs plient à 800 mètres, demain ce sera 600, et ainsi de suite.* »

Un but inavoué ?

« *Nous pouvons nous interroger sur le fait que ces ONG d'envergure internationales fassent tout ce tapage pour un seul bateau* », continue Olivier Le Nézet. « *Il se cache quelque chose derrière ces attaques. Notamment sur le financement de ces ONG.* » Certaines fondations qui subventionnent les ONG ont « *des intérêts dans le milieu marin, par exemple pétroliers. Elles sont gênées par les pratiques de pêche, mais d'un point de vue purement commercial* ».

Un phénomène que souligne Yan Giron, consultant rennais, dans son rapport *Blue Charity Business*, publié en novembre 2012. « *Depuis 2000, cinq fondations américaines ont investi plus de 75 millions de dollars dans des actions de lobbying direct en Europe. Parmi ces fondations, certaines sont liées à des fortunes bâties dans le pétrole ou l'électronique et, si on les entend beaucoup critiquer la pêche, elles sont curieusement muettes sur les projets d'exploitation pétrolière ou minière offshore* », développait Yan Giron, dans un interview accordé au Marin en novembre 2012. Il continue en expliquant que ces fondations financent aussi des activités de recherches. Ces dernières étant « *bien orientées, et bénéficient de budgets auxquels n'ont pas accès les scientifiques qui ne partagent pas leurs vues catastrophistes sur l'état de la ressource.* » C'est le cas par exemple de l'Université de Colombie britannique, où travaille le biologiste Daniel Pauly, membre du conseil scientifique d'Oceana, l'une des 8 ONG à signer la lettre ouverte adressée à la ministre.

Les pêcheurs veulent rencontrer Ségolène Royal

« *L'industrie de la pêche est pourtant la première concernée par la préservation de la ressource : si les ressources disparaissent, la filière disparaît avec elles. Ce que veulent les ONG, c'est stigmatiser une profession* », commente Olivier Le Nézet. Désireux de rétablir la vérité sur une profession qu'il réaffirme premier acteur du développement durable, le président du comité souhaite une rencontre avec Ségolène Royale. « *On ne peut pas continuer à accepter ces attaques à longueur d'année. C'est injurieux envers une profession qui s'efforce de travailler de manière durable et transparente.* »

01/08/14

☙ Côté coulisses ☙

En 50 ans, notre consommation de poisson a doublé, et son marché dépasse les 200 milliards d'euros. Mais à quel prix pour nos océans et notre santé ?

Surpêche! Nous aurions détruit 75 à 90% de tous les grands poissons en quinze ans. En pêchant toujours plus loin, toujours plus profond et désormais toujours plus petit, l'homme est en train de transformer les océans du globe en désert liquide. Et le récent rapport de la FAO (Food and Agriculture Organization) de confirmer: 75% des ressources marines sont surexploitées! Et quel rapport entre l'invasion massive des méduses et la surpêche? La destruction des écosystèmes. « Partout, les excès de la pêche ont décimé les grands prédateurs de la méduse - requin, thon, tortue luth - alors qu'elle-même dévore d'énormes quantités d'œufs et de larves de poissons: au large de la Namibie, les quelque 10 millions de tonnes de sardines et d'anchois qui frayaient dans les années 1960 ont laissé la place à 12 millions de tonnes de méduses! », explique Philippe Cury, coauteur de

PEUT-ON ENCORE MANGER

La mer n'en peut plus!

*Mange tes méduses!** D'autres espèces prolifèrent également, accélérant la désertification des océans. Les pêcheurs du golfe de Gascogne ont dû suspendre leur pêche au merlu en juin, le fond de la mer étant recouvert d'un zooplancton gélatineux inconnu... Le *no limit* de la pêche industrielle détruit aussi des coraux, des éponges géantes et des centaines d'espèces vulnérables, dont la croissance est lente et le taux de fécondité faible. Avec un réel impact sur le climat. Les scientifiques étudient ainsi de près l'effet de la surexploitation des ressources de la mer sur la capacité qu'elle a à absorber le CO₂. Bref, la question de la survie des océans n'est pas un vague délire écolo!

Sur le pied de guerre

Les ONG sont sur le pied de guerre, et la pêche au chalut en eaux profondes a été l'objet de leur première bataille. Popularisée par la BD de Pénélope Bagieu (à lire sur son blog, penelope-jolicoeur.com) et soutenue par plus de 800 000 personnes – momentanément perdue au Parlement européen, laissant les exploitants ratisser les zones profondes –, elle a permis de sensibiliser l'opinion et a eu un impact direct sur le groupe Intermarché. Sa flotte, la Scapêche, qui représente, selon la CEE, jusqu'à 85% du total des captures d'espèces profondes, ne pêchera plus en dessous de 800 m d'ici à début 2015, ce qui est encore trop profond pour les ONG.

Le bilan de cette pêche est stupéfiant: «Pour 3 espèces pêchées, 144 autres sont remontées et rejetées à la mer dont la moitié est morte», explique Victoire Guillonnet de l'ONG [Bloom](#). Quant à Gilles Bœuf, président du Musée national d'histoire naturelle et spécialiste de la biodiversité marine, il ajoute qu'«en Méditerranée, on estime que chaque mètre carré entre Barcelone et Marseille est visité au moins deux fois, chaque année, par des chalutiers qui ne laissent rien!» D'autres dénoncent la taille et l'ultrasophistication des bateaux qui pêchent en haute mer: filets de 40 km de long, bateaux de plus de 140 m, etc. Et la Fondation Nicolas-Hulot de conclure: «On est passé de la cueillette à la razzia!» Certains bateaux disposent même de sondeurs pour localiser le poisson et de dispositifs de concentration de poissons (DCP).

Du «poisson fourrage»

Gilles Bœuf a une image forte: «Imaginez la pêche transposée sur terre: je prends mon flingue et je tire sur tout ce qui passe! Demain, il n'y aura plus rien... Et ça ne veut pas dire qu'il y a plus de poisson frais sur les marchés! Les *no limit* industriels des pêches danoise et hollandaise (soit ¼ de la pêche industrielle européenne) transforment leur prise en farines animales pour les porcs et la volaille, mais également pour l'aquaculture. C'est la «pêche mi-

notière» et la création du «poisson fourrage»! Le parallèle avec le maïs fourrage imposé aux agriculteurs en dit long... Alain Le Sann, fondateur du collectif Pêche et développement, ajoute: «L'Europe veut une pêche au rendement économique maximum, avec un paiement de droits pour pêcher... On constate un fort processus de concentration, et des fonds d'investissement achètent des pêcheries.»

Le crime organisé

Dans cette course au profit, la pêche illégale représente 15% de la pêche mondiale! Ce ne sont pas les petits pêcheurs artisanaux mais des organisations structurées, des «barons de la pêche», que Greenpeace a commencé à pointer du doigt en 2011, en Espagne: «Fraude à l'identité, blanchiment du poisson, informations falsifiées: le crime organisé fait main basse sur nos océans!» Interpol a lancé un vaste programme de répression baptisé Scale. Et l'Europe a interdit d'exporter leurs poissons dans l'Union aux pays qui ne luttent pas contre la piraterie.

Hélas, la transparence n'est pas de mise dans ce secteur: une fois le poisson débarqué, on perd sa trace! Il est donc urgent de prendre conscience de notre responsabilité de consommateur, en nous rapprochant autant que possible de ceux qui respectent l'équilibre de la mer: les artisans pêcheurs.

**Avec Daniel Pauly (Odile Jacob, 21,90 €).*

Par Élisabeth Lerminier

DU POISSON?

POISSON

SAUVAGE OU D'ÉLEVAGE

Dans les deux cas, la course au profit produit les mêmes effets désastreux.

ÉLEVAGE. Nourri aux farines animales et aux antibiotiques

En France, grâce à nos 5500 km de côtes, le poisson d'élevage ne représente que 10%. Mais, hélas, dans les gigantesques élevages mondiaux il s'agit essentiellement de poissons carnivores (saumon, bar, dorade, turbot) et il faut 2,5 à 5 kg de poisson (anchois, sardines, merlans bleus... sous forme de farine) pour produire 1 kg de poisson, 20 kg pour du thon! Ce qui amplifie les problèmes de la surpêche industrielle, sauf à utiliser plus de protéines végétales, les rebuts des poissons vendus en filets ou les rejets de la pêche... Mais nous en sommes loin.

Par ailleurs, le recours aux farines animales (carcasses de porc et de poulet) a été réautorisé en 2013. Les «pour» estiment que cela vaut mieux que de piller les réserves de petits poissons, mais les «contre» n'ont pas oublié la crise de la vache folle! Car les conditions de ces élevages sont inquiétantes. Selon Green Warriors, 10 à 20% des saumons d'élevage meurent dans les cages du fait de la surpopulation, de malformations et de maladies; la moitié souffre d'inflammation cardiaque et neuf sur dix de dépôts graisseux supplémentaires au cœur. Les conditions sanitaires ne valent pas



mieux: usage de désinfectants, d'antibiotiques, d'hormones... Quant à leurs parasites – comme le très résistant pou de mer –, ils sont tués à coups de pesticides! De plus, certains poissons s'échappent et contaminent leurs congénères sauvages. Côté déchets, retenons que 200 000 saumons en cage en produisent autant qu'une ville de 62 000 habitants. Et dans les élevages de crevettes, des boues toxiques s'accumulent au fond des bassins, ce qui les rend impropres à tout autre usage au bout de trois à cinq ans.

Une pratique dévastatrice

Au final, seuls 10% des élevages dans le monde sont certifiés, et encore, par un label contesté. Plus grave encore, de terrifiantes informations ont récemment été publiées concernant

300 000 esclaves embarqués pour pêcher les poissons qui nourrissent les crevettes d'élevage en Thaïlande. Et que dire des inondations ou autres tsunamis rendus plus meurtriers par la destruction des mangroves, pour faire place aux élevages?

Le poisson d'élevage pose également un vrai problème de pollution liée au transport. Le pangasius, par exemple, est élevé au Viêt Nam, nourri avec de la farine importée du Pérou puis exporté (par avion) dans 140 pays. Les poissons qui, autrefois, étaient consommés localement, font désormais le tour du monde avant d'atteindre restaurants et consommateurs. Les produits de nos mers sont envoyés pour être transformés dans des pays où la main-d'œuvre est moins chère, avant de revenir... ou de

EVAGE?

repartir pour d'autres horizons. En France, à l'exception des moules et des huîtres produites localement, la majeure partie du poisson consommé vient d'ailleurs: le saumon de Norvège, du Chili et des États-Unis, le colin d'Alaska, les anchois du Pérou, le chinchard du Chili, le cabillaud d'Afrique du Sud, etc.

Un eldorado

L'aquaculture ressemble désormais à l'agro-industrie: des « géants » y investissent. Ils ont pour nom Cargill, Nutreco..., possèdent déjà le quasi-monopole de la nourriture des poissons – comme pour le bétail –, et cofinancent des congrès aquacoles où sont présents des fournisseurs d'alevins avec OGM. On sent Monsanto rôder! Dix entreprises contrôlent ainsi 70% de la production du saumon d'élevage dans le monde! Le label ASC (voir encadré labels) a été imposé par la multinationale n° 1 au monde, Marine Harvest... qui produit le saumon bio d'Irlande! « Son dirigeant a été baptisé "le loup": c'est l'un des plus gros armateurs dans le pétrole, reconverti dans le saumon », explique Philippe Favrelière, sur son blog, Aquablog. « Quant aux ONG, en mal de financement, elles ne sont pas toujours regardantes sur la provenance de leurs fonds... et le lobbying fait rage. » Alors que la part de la consommation du poisson sauvage est stable, celle du poisson d'élevage croît de façon exponentielle: au nom de l'idée de nourrir le monde, tout semble permis.

7

LES COMMANDEMENTS DU MANGEUR DE POISSON

1 À l'artisan pêcheur, tu achèteras. Privilège obtenu au XVII^e siècle, les pêcheurs ne sont pas tenus d'un passage obligatoire dans une criée officielle. N'hésitez pas à vous balader sur les quais, en fin de journée, pour trouver du vrai poisson frais.

2 Les filets, tu boycotteras. Choisissez les poissons entiers, de qualité, pêchés localement comme le merlu de ligne du golfe de Gascogne ou le bar de ligne de Bretagne.

3 Crustacés et mollusques, tu préféreras. Élevés depuis des générations, sans aucun intrant, en osmose avec le milieu naturel: ils jouent un rôle d'alerte sur la qualité de l'eau.

4 Les poissons herbivores, tu choisiras. Les poissons « les plus bas » dans la chaîne alimentaire (sardine, maquereau...) ne concentrent pas dans leur chair les substances toxiques que l'on retrouve en grande quantité dans les poissons carnivores. Près de 10 kg de poisson sont nécessaires pour produire 1 kg de saumon, le double pour du thon, et les substances toxiques ont tendance à rester dans les organismes qui les absorbent.

5 Tes choix, tu varieras. Certains poissons concentrent davantage de polluants que d'autres. La truite arc-en-ciel, le lieu, le merlan et le cabillaud, par exemple, contiennent peu de mercure, contrairement à la dorade au merlu ou au bar. À consommer modérément.

6 Les saisons, tu respecteras. Les saisons de frai et de migrations varient d'une zone à l'autre.

7 Le surgelé, tu boycotteras. Les oméga-3 sont détruits par la congélation. Au bout de six mois, il n'y en a plus dans le poisson congelé, lequel, de plus, provient de la pêche industrielle destructrice. Mieux vaut aller au marché, congeler soi-même le poisson et le manger dans le mois qui suit.



SAUVAGE. Malade et contaminé

Dans une mer à l'agonie, les poissons ne frétilent guère... L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) recommande de limiter la consommation de poisson, en raison de la présence potentielle de résidus toxiques, de méthylmercure et de PCB. À l'origine de ces pollutions? À 80% les eaux usées domestiques, les plastiques, les rejets industriels, les pesticides et les engrais agricoles, voire les déchets radioactifs. Notre production de déchets est telle qu'il existe, dans le Pacifique Nord, une zone plus grande que la France où les déchets tournent en spirale, à l'infini. Un nouvel accord mondial a bien prévu de limiter les émissions de mercure – largement utilisé, introduit clandestinement dans l'exploitation minière artisanale et libéré par l'industrie minière –, mais peu nombreux sont ceux qui croient à son efficacité, notamment en Amérique latine.

Le problème est que les poissons ont une capacité bioaccumulatrice vis-à-vis des polluants qui les rend particulièrement vulnérables aux pollutions. Les poissons prédateurs (requin, thon, espadon...) situés en haut de la chaîne alimentaire concentrent les toxiques dans leurs tissus. Et plus le poisson est transformé (conserves ou semi-conserves, surimi, poisson mariné, salé, fumé ou séché) plus l'usage d'additifs est important: acide benzoïque, sulfites, anhydride carbonique, nitrates et autres poliphosphates assaisonnent ces préparations.

Les niveaux de contamination sont toutefois bien inférieurs à la réglementation. Rassurant? On ne sait pas encore tout et notamment les effets des déchets en plastique, des produits pharmaceutiques et des composants électroniques: l'ANSES recommande la prudence aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 30 mois. Et ce n'est pas mieux dans les rivières: la contamination des cours d'eau français par les pesticides est «quasi généralisée», selon une étude de 2013 du Commissariat général au développement durable. 



L'appli gratuite Planète océan

Des conseils d'achat pour 100 espèces de poissons, coquillages et crustacés. Lancée en juin par la fondation de Yann Arthus-Bertrand, GoodPlanet, et l'association SeaWeb, disponible sur iOS et Android.

LES POISSONS À

Le plus important reste de vous assurer de



Anchois

++* Golfe de Gascogne et au large du Portugal

△ Méditerranée: surpêché par des chalutiers pélagiques



Bar (loup)

++ Bar de ligne des côtes françaises

++ Élevage bio certifié
△ Méditerranée
△ Pas de janvier à mars



Lieu noir

++ Atlantique Nord-Est, de février à octobre



Lotte

+ Atlantique Nord-Est
△ Espagne, Pacifique, Méditerranée



Thon

+ Conserves si thon de ligne
+ Atlantique
+ Méditerranée: thon rouge
△ Pacifique



Truite arc-en-ciel

++ Élevage bio certifié

CONSOMMER, CEUX À ÉVITER...

leur provenance : petits pêcheurs, élevages bio certifiés... ou surpêche!



Cabillaud

++ Nord-Est arctique, Islande, mer Celtique
△ Atlantique Nord-Est (ANE), Pacifique



Chinchard

+ Côtes portugaises, Atlantique Nord-Est, avec modération, toute l'année



Dorade

++ Méditerranée : dorade grise, royale et coryphène
△ Élevage sans label



Hareng

++ Atlantique Nord-Est
++ Si label MSC



Maquereau

+ Atlantique Nord-Est, de mars à juin
++ Toute l'année en pêche artisanale



Sardine

++ Golfe de Gascogne, de mai à octobre
△ Méditerranée (raréfaction)



Saumon

++ Saumon sauvage d'Alaska
+ Élevage bio certifié
△ Atlantique et Chili
△ Norvège : saumon fumé



Sole

++ Label MSC
+ Atlantique Nord-Est, de janvier à avril



Turbot

+ Sauvage, si pêché artisanalement
△ Élevage



Rouget de roche, barbet ou doré

++ Atlantique
++ Méditerranée, stock en augmentation, se pêche toute l'année



Crevettes

++ Madagascar
++ Méditerranée, à la drague dans les lagunes
++ Certifiées AB
△ Autres origines



Autres crustacés

+ Langouste de Méditerranée
+ Tourteau : mai à septembre
+ Moules et Saint-Jacques
+ Seiches et poulpes
△ Saint-Jacques d'élevage

+++ Avec modération. + Exceptionnellement. △ À éviter absolument.

LABELS BLEUS

Au royaume du poisson d'élevage, des labels bio industriels émergent à côté d'AB.

ASC

L'équivalent du label MSC pour le poisson d'élevage, tous deux créés avec le WWF et Unilever.

- 70% de farine de poissons sauvages et 30% de graisses végétales.
- Une certaine garantie de la qualité de l'eau.
- Encore peu présente en Europe, mais se développe en Irlande ou en Écosse.

Les normes de crevetticulture et de salmoniculture auraient été déterminées dans l'intérêt des sociétés industrielles, et non des communautés locales et des peuples autochtones qui vivent à proximité des élevages.



AB

Pas de label « poisson sauvage bio », mais des critères précis pour l'élevage.

- Densité de poissons inférieure à 35 kg par mètre cube (75 kg dans un élevage intensif).
- Alimentation composée de céréales (30% bio minimum et sans OGM) et de farine de poissons de mer.
- Qualité de l'eau régulièrement contrôlée.
- Antibiotiques proscrits, pas d'hormones artificielles pour provoquer la ponte des œufs, pas d'ajout de colorants ni de conservateurs...

Ce label lutte contre les dérives de l'élevage intensif, mais le modèle reste industriel.



MSC

Depuis 1997, le label MSC (Marine Stewardship Council) a pour « vocation » de garantir aux consommateurs un approvisionnement en poisson issu de pêcheries « durables ». En France, il commence seulement à apparaître dans les grandes surfaces.

Il n'est qu'un argument de développement de la pêche industrielle. La certification coûte très cher (entre 8000 et 50000 euros) et favorise ainsi les gros producteurs.



PAVILLON FRANCE

La première marque collective et nationale créée pour assurer la promotion des produits de la pêche française, dont la production a chuté de 20% en dix ans.

- Les poissons doivent être pêchés en mer par un navire battant pavillon français et être d'une fraîcheur optimale.
- L'usage de cette mention est soumis à un engagement volontaire et concerne l'ensemble des professionnels de la filière.



LABELS RÉGIONAUX

Filière Opale, Normandie fraîcheur mer, Bretagne qualité mer imposent à leurs adhérents un cahier des charges très strict:

- Trait de chalut limité dans le temps, cales identifiées pour éviter le mélange des espèces, entreposage en chambre froide sitôt la pêche débarquée, étiquetage assurant la traçabilité du poisson et la vente au premier acheteur en moins de 24 heures. D'autres labels privilégient le mode de capture, comme les Ligneurs de la pointe de Bretagne.

LES GRANDES SURFACES

Près de 70% des achats de poisson se font en grande surface. L'ONG française Bloom, créée il y a dix ans par Claire Nouvian, réalisatrice de documentaires scientifiques, a mené, en 2013, une enquête auprès des six principaux groupes de distribution: réseaux d'approvisionnement, relevés de terrain, entretiens...

Son classement:

1. Casino
2. Carrefour
3. Système U

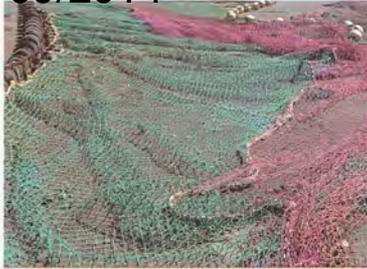
À éviter: Intermarché, qui s'est engagé à ne plus pêcher en dessous de 800 m, en... 2015! Bloom souhaiterait 200 m. À suivre.

Provence Durable

De l'info, des valeurs !

pour une Provence en Transition - n°1 - trimestriel automne 2014

09/2014



© Fotolia

PÊCHE PROFONDE : LA VÉRITÉ ENFIN RÉVÉLÉE !

Par Bloom

Le 2 juillet 2014, l'Ifremer a rendu publiques des données sur les activités de pêche profonde en France que les ONG réclamaient depuis le Grenelle de la Mer en 2009 ! Ces données étaient devenues indispensables pour éclairer le débat public sur les implications qu'aurait l'une des mesures phare de la proposition législative de la Commission européenne : l'interdiction du chalutage profond (...).

Le document confirme ce que les ONG soupçonnaient : le gouvernement et l'administration ont masqué la réalité des faits en affirmant que les navires qui seraient affectés par le règlement étaient « en nombre très important ». Le rapport de l'Ifremer conclut au contraire que « le nombre de navires ayant une activité au chalutage de fond en eaux profondes est faible » (...).

« Les informations agrégées par l'Ifremer prouvent que les élus socialistes de Bretagne ou du Nord Pas-de-Calais, à commencer par le secrétaire d'Etat à la pêche Frédéric Cuvillier, ont menti en martelant que l'interdiction du chalutage profond aurait « de très lourdes conséquences socio-économiques ». C'est faux. Aujourd'hui, Frédéric Cuvillier défend l'activité d'un seul bateau. Et encore, celui-ci ne pêche en profondeur qu'un tiers de son temps... » commente Claire Nouvian, fondatrice de Bloom (...).

PLUS D'INFOS <<<
www.bloomassociation.org

16/09/14

Commission européenne : l'environnement dissous dans la croissance verte et bleue

En charge de l'Environnement... et des Affaires maritimes et de la Pêche : le mandat du nouveau commissaire traduit un virage de la politique environnementale européenne, où priorité est donnée à la croissance. La personnalité controversée du commissaire Karmenu Vella accentue encore les inquiétudes des organisations environnementales sur les intentions du président Jean-Claude Juncker. Et pour couronner le tout, le dossier biocides (pesticides, désinfectants) vient de quitter la direction générale de l'environnement pour celle de la santé : signe, pour certains, d'un infléchissement au profit des intérêts industriels.



Rencontre entre Jean-Claude Juncker et Karmenu Vella le 3 septembre dernier à Bruxelles
Commission Européenne

Surprise ! Jean-Claude Juncker, qui préside la nouvelle Commission européenne, a regroupé le portefeuille de l'Environnement avec celui de la Pêche. Le département en charge de la politique environnementale (la direction générale de l'Environnement) partage désormais son commissaire européen avec la direction générale (DG) des Affaires maritimes et de la Pêche. La motivation de ce regroupement ? La croissance. La Commission européenne souligne en effet "*les logiques jumelles de la croissance 'bleue' et de la croissance 'verte'*".

Dans sa [lettre de mission au nouveau commissaire](#), Jean-Claude Juncker insiste sur le "*rôle-clé*" de la politique de l'environnement dans la création d'emplois et la stimulation de l'investissement. Selon le président de la Commission, la pêche et l'environnement sont des secteurs déjà bien encadrés par la réglementation européenne. La nouvelle étape est d'en faire des moteurs du développement économique. Cette approche n'est pas

surprenante. A l'heure de la morosité économique, la croissance semble aujourd'hui chez les décideurs la seule façon de faire passer le message environnemental.

Un coup d'arrêt de la politique environnementale de l'Union Européenne

Le commissaire devra d'ailleurs collaborer étroitement avec le vice-président en charge de l'emploi, de la croissance et de la compétitivité, ainsi qu'avec celui de l'énergie. Car la nouvelle Commission européenne compte 7 vice-présidents, sortes de super-commissaires. "*Cet exécutif restreint pourrait bien concentrer le pouvoir*", estime Guillaume Sainteny, maître de conférences à l'Ecole polytechnique.

Pour les ONG environnementales européennes, Juncker [signe "l'arrêt de la politique environnementale de l'Union européenne \(UE\)"](#). Ces organisations non gouvernementales s'émeuvent d'autant plus de ce virage qu'il existe un consensus large sur l'utilité de l'action européenne sur l'environnement.

La personnalité du commissaire en charge du portefeuille est aussi controversée. Le Maltais Karmenu Vella n'a aucun bagage sur l'environnement. Et Malte est même l'un des pires élèves de l'UE en la matière. Ses activités passées dans l'industrie du jeu et du tourisme et ses parts dans des projets immobiliers [le disqualifient même pour le poste, selon Corporate Europe Observatory, l'organisation de veille sur le lobbying à Bruxelles](#).

Le dossier "biocides" quitte la DG environnement

Même son de cloche du côté des ONG de défense de la mer. "*C'est une très mauvaise nouvelle*", selon Claire Nouvian, de Bloom, qui voit dans ce regroupement une marginalisation du poids de l'environnement.

La nomination de Karmenu Vella doit encore être validée par le Parlement européen d'ici au 3 octobre. "*On va l'interroger sur tous les grands enjeux environnementaux, en particulier les perturbateurs endocriniens et les nanotechnologies*", assure l'eurodéputée EELV (Europe Ecologie/Les Verts), Michèle Rivasi, à propos de l'audition qui attend le commissaire à Strasbourg.

La marginalisation du poids de l'environnement au sein de la Commission semble confirmée par un autre choix stratégique. Le dossier sur les produits biocides (pesticides, désinfectants) quitte la DG Environnement pour la DG de la Santé et des Consommateurs. "*On est abasourdi*", a réagi le [responsable actuel du dossier biocides à la DG Environnement, Pierre Choraine, pour Chemical Watch](#).

Le conflit sur le sujet qui oppose ces deux DG est connu, [les avis de la DG Santé et Consommateurs étant très proches des intérêts des industriels](#).

Magali Reinert

© 2014 Novethic - Tous droits réservés

19/09/14

Les 3 talks qui ont le mieux marché en 2013

À deux semaines de la prochaine édition, il fait bon se replonger dans les meilleurs moments de TEDxParis 2013. C'était il y a tout juste un an. Vous les avez adoré, ou pas, mais une chose est sûre, c'est qu'ils sont les grands gagnants des internets.

1) Claire Nouvian, présidente de l'association [BLOOM](#) qui oeuvre pour la conservation marine, était montée sur la scène de TEDxParis 2013 pour dénoncer le chalutage en eau profonde. Présente alors dans la salle, [Pénélope Bagieu](#), une jeune dessinatrice de talent, avait été touchée par son intervention et, aussitôt rentrée à la maison, avait retranscrit la totalité du talk sous forme de BD, en incitant en bas de page à signer une pétition pour interdire la pêche en eau profonde.

[Claire Nouvian - Pourquoi il faut se mobiliser contre la pêche en eau profonde](#)





Malgré plus de 600 000 signatures, le parlement européen avait finalement décidé de ne pas interdire le chalutage en eau profonde. La suite, par ici : <http://bit.ly/Jagkun>

2) « Faut-il se forcer à faire l'amour ? », « La routine tue-t-elle le désir ? », sont des questions que chacun est amené à se poser à un moment ou à un autre de sa relation amoureuse. Catherine Blanc débloque les esprits et offre de précieux conseils pour conserver une vie sexuelle épanouissante.



3) Clair Michalon avait déjà marqué les esprits avec son talk sur [les Roms, derniers porteurs de notre culture d'origine](#) à TEDxConcorde 2012. Son talk de 2013 nous invite à penser l'Homme autrement et déconstruit les représentations qui séparent les cultures. Un formidable témoignage de tolérance d'une simplicité déconcertante.

[Clair Michalon - Changer son regard sur les hommes pour voir le monde autrement](#)

21/09/14

Marche pour le climat à Paris : « Chefs d'Etat, agissez ! »

Le Monde.fr | 21.09.2014 à 16h30 • Mis à jour le 21.09.2014 à 21h20 | Par [Audrey Garric](#)



L'espace d'un instant, la météo a essayé de voler la vedette au climat. Mais les pluies éparpillées du début d'après-midi n'ont pas eu raison de la « Marche du peuple pour le climat » qui s'est tenue à Paris dimanche 21 septembre. Aux côtés de personnalités comme l'écologiste Nicolas Hulot ou le chanteur Patrice, les manifestants – qui étaient entre 5 000, selon la police et 25 000, selon les organisateurs – ont défilé pour lancer un appel aux chefs d'Etat qui se réuniront lors d'un sommet extraordinaire de l'ONU sur le changement climatique, mardi 23 septembre.

L'événement se tenait dans le cadre d'une marche mondiale pour le climat, autoproclamée « plus grande mobilisation citoyenne jamais organisée sur l'enjeu climatique ». Plus de 2 500 défilés étaient prévus dans 158 pays, de Melbourne à New York, en passant par New Delhi, Berlin, Londres et Vancouver.

Lire : [Nouveau record des émissions de CO2 en 2013](#)

« LA [FRANCE](#) DOIT ÊTRE EXEMPLAIRE »

« Cette marche est un signal de la société civile pour [appeler](#) le gouvernement français à [faire](#) preuve d'un leadership fort sur le climat, explique Marie Yared, chargée de campagne d'Avaaz, l'ONG à l'origine de la mobilisation. Nos politiques sont trop frileux : ils doivent [prendre](#) des engagements concrets à court terme, comme [diviser](#) par quatre les rejets de gaz à effet de serre et [atteindre](#) 100 % d'énergies renouvelables avant 2050. La France doit [être](#) exemplaire. »

Une attente d'autant plus forte que Paris accueillera la prochaine Conférence internationale de l'ONU sur le changement climatique (COP 21), en décembre 2015, durant laquelle pourraient [être](#) scellés des accords contraignants de réduction des émissions de CO₂.

Climat: "il faut briser ce mur de fatalisme", assure Nicolas Hulot

Nicolas Hulot demande l'arrêt des grands discours et appelle à la mobilisation générale. Présent à la marche parisienne pour le climat, trois jours avant le sommet climatique de l'Onu, l'envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète veut porter "un message positif". L'écologiste met néanmoins en garde: "l'avenir de nos enfants va se jouer dans les 18 mois qui viennent", assure-t-il.

UNE SONO À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Pour ce qu'ils considèrent comme une « première étape », dimanche, les marcheurs – dont une partie avait préféré le vélo – ont défilé de la place de la République jusqu'au parvis de l'hôtel de ville au son des tambours, percussions et autres sifflets. Beaucoup arboraient sur la poitrine des autocollants avec des cœurs verts, l'emblème de la marche, ainsi que des t-shirts, pulls, vestes ou pantalons aux couleurs de la nature. Certains tenaient des panneaux où était inscrit « Climat en danger », « Chefs d'Etat du monde, agissez ! » ou « Changeons le système, pas le climat », tandis que d'autres scandaient, moqueurs, « Sauvons la Terre et pas les actionnaires ».

Pour [contribuer](#) à [sauver](#) la [planète](#), le collectif Solar Sound System a animé la marche à l'[aide](#) d'une sonorisation fonctionnant uniquement à l'énergie solaire et à la dynamo (avec des vélos). Une quinzaine de bénévoles s'assuraient par ailleurs que les participants « ne laissent dans les rues de Paris que la trace de leurs pas ».

BEAUCOUP DE JEUNES

Dans le cortège, au-delà des ONG écologistes (Greenpeace, Oxfam, [Sortir du nucléaire](#) ou encore Bloom) et des partis politiques ([EELV](#) et sa patronne Emmanuelle Cosse, le [Front de gauche](#) mené par [Jean-Luc Mélenchon](#)), ce sont surtout des jeunes qui se sont mobilisés.

Anne, 22 ans, en études d'agronomie, et sa cousine Clémence, 15 ans, en 1^{re} scientifique dans un lycée agricole, sont ainsi venues « [sensibiliser](#) les Parisiens aux enjeux climatiques et environnementaux pour qu'ils s'impliquent dans la [défense](#) de la planète ». « Cela avance lentement mais sûrement », espèrent-elles, maquillées d'un cœur vert sur la joue.

« Notre marche est symbolique : nous voulons [montrer](#) que quelque chose est en train de se [passer](#) », renchérit Sarah et Esther, 23 ans, en master d'anthropologie de l'environnement du Muséum d'histoire naturelle de Paris. « Beaucoup de [gens](#) ont conscience qu'il faut [changer](#) les choses mais ne l'appliquent pas dans leur quotidien », regrette toutefois Sarah, qui assure, elle, s'[approvisionner](#) chez un maraîcher bio local et [acheter](#) des vêtements d'occasion dans des vide-greniers.

« QUE MA FILLE VOIE ENCORE DES BALEINES »

Davantage que le changement climatique, dont les conséquences ne sont pas toujours accessibles ou visibles par tous, c'est la protection de l'environnement de manière générale, notamment pour les générations futures, qui était au [centre](#) des préoccupations des manifestants. « Je veux que ma fille puisse [manger](#) du miel de vraies abeilles et [voir](#) des baleines plus tard », explique Morgane Le Faou, drapée d'un foulard vert, en tenant par la main sa petite Lila-may, 7 ans, qui veut « [sauver](#) les ours polaires ».

« Je ne veux pas que mes trois petites-filles vivent dans un monde marqué par la pollution et les guerres de l'eau », témoigne de son côté Colette Manne, retraitée, qui « fait sa première manif ». « L'urgence climatique et écologique n'est pas assez prise au sérieux. »

DIFFICILE DE « RÉVEILLER L'OPINION »

Tous, surtout, notent la difficulté de [mobiliser](#) la société civile. « On est venus à pied à la manif et sur le chemin, on a essayé de [rameuter](#) les passants, mais en vain », regrette Caroline Blondeau, qui a amené son fils Camille, âgé de 6 ans. « J'ai un optimisme modéré sur le fait de [parvenir](#) à [réveiller](#) l'opinion publique, reconnaît Gilles, physicien au CNRS. Il y a eu une vraie prise de conscience avec le sommet de Copenhague en 2009. Mais depuis, avec la crise économique, les enjeux climatiques et environnementaux ont été relégués au second plan. Ils ne sont plus au cœur des préoccupations des gens. »



Ces difficultés à [rassembler](#) autour du climat, Nicolas Hulot, envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète, en est conscient. « Merci de [préférer](#) l'espérance à l'indifférence, la mobilisation à la résignation, lance-t-il à une foule massive depuis la scène installée devant l'hôtel de ville. Cette petite étincelle doit se [propager](#) jusqu'en décembre 2015. Nous aurons besoin de [vous](#) pour [dire](#) 'osez le changement' à ceux qui ont des responsabilités. Le changement est déjà en marche. » Applaudissements nourris de l'assistance.

« Je suis plutôt surpris qu'il y ait eu autant de gens, confie-t-il à l'issue de son intervention. Il y a très peu de mouvements citoyens autour de la planète. On est dans un [contexte](#) de désarroi et de dépression avec des difficultés bien plus palpables que le changement climatique. Il faut que chacun prenne sa part de responsabilité pour [transformer](#) ces difficultés d'aujourd'hui en un monde meilleur demain. »

« Oui, il faut [mobiliser](#) la société civile et [changer](#) les mentalités, assure l'ancienne ministre et députée EELV de Paris Cécile Duflot, mais [changer](#) de modèle de développement est un choix éminemment [politique](#). »

Lire l'entretien avec Bill Mc Kobben, organisateur de la marche à New York : [Climat : « Il faut que les Etats aient peur de revenir chez eux les mains vides »](#)



**SORTIR DU
PETROLE**
.com

23/09/2014

Marche pour le climat: 675 000 manifestants tout autour de la planète



Une marche pour demander des mesures ambitieuses sur le climat. Crédit: VR

Alors que le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a invité chefs d'états et dirigeants du monde des affaires et de la société civile à un Sommet "climat" ce 23 septembre, afin qu'ils annoncent « des mesures audacieuses » de réduction des émissions de gaz à effet de serre, pas moins de 2600 événements mis en place dans environ 160 villes du monde entier, ont rythmé durant le week-end une marche planétaire pour le climat. Plus de 675 000 ont manifesté tout autour de la planète, selon l'ONG Avaaz.

C'est officiellement pour donner « un nouvel élan à la lutte contre les changements climatiques » avec pour mot d'ordre d' « accélérer l'action », que le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Ban Ki-moon, a invité « les dirigeants mondiaux (représentants des gouvernements, du monde de la finance, des entreprises et de la société civile) » au [Sommet sur le climat](#) qui se tient ce 23 septembre à New-York. Ban Ki Moon leur a demandé d' « annoncer des mesures audacieuses visant à réduire les émissions, à renforcer la résistance aux changements climatiques et à mobiliser les volontés politiques en vue de parvenir à un accord juridique significatif en 2015 », date à laquelle un accord mondial contraignant doit être signé, à Paris, afin de réduire fortement les émissions humaines de gaz à effet de serre à partir de 2020.

Des actions sont attendues dans des domaines critiques tels que l'énergie, l'agriculture, les villes, les forêts...

Pour l'ONU, il est en effet « de plus en plus reconnu qu'il existe des solutions abordables et pouvant être reproduites à grande échelle qui nous permettront à tous de faire un bond en avant vers des économies plus propres et plus résilientes ». Selon Ban Ki Moon, le monde a besoin de voir ce que les pays font dès à présent pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. « Des solutions existent et nous constatons déjà des changements importants dans les politiques gouvernementales et les investissements dans les modes de vie durables et en faisant des affaires », souligne-t-il, ajoutant: « La course est lancée et il est maintenant temps, pour les dirigeants, de renforcer et d'orienter le monde vers un avenir plus sûr ».

L'objectif est donc d'inverser la mauvaise tendance actuelle : « Le monde est actuellement sur une voie qui l'entraînera bien au-delà de la limite des 2°C de hausse de température que les pays se sont engagés à tenir afin d'éviter les pires conséquences des changements climatiques », rappelle l'ONU. Des actions sont notamment attendues dans « des domaines critiques, tels que l'énergie, l'agriculture, les villes, les forêts, et en renforçant leur résilience, avec un financement adapté ».

Après une cérémonie d'ouverture, le Sommet « entendra des chefs d'État et de gouvernement, des représentants du secteur privé faire des annonces et lancer de nouvelles initiatives qui touchent les domaines d'action clefs par des coalitions de gouvernements, d'entreprises et d'organisations de la société civile. Des tables rondes porteront en outre sur des aspects critiques des changements climatiques, y compris la science, les personnes vivant sur les lignes de front des changements climatiques, les avantages économiques et sociaux de l'action sur les changements climatiques. Le Secrétaire général fera la synthèse des résultats de la journée lors de la cérémonie de clôture », annonce l'ONU.

A New-York, plus de 300 000 manifestants, le plus grand rassemblement jamais organisé sur l'enjeu climatique

Afin justement de « demander des mesures ambitieuses sur le climat » et de « rappeler aux chefs d'Etats que la question climatique est universelle, urgente et que d'elle dépendent les écosystèmes et le destin des hommes », une marche planétaire pour le climat a été organisée durant le week-end dans de nombreux pays de la planète: Australie, Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Grèce, Etats-Unis... Au total, plus de 2600 événements ont été mis en place dans environ 160 villes. Selon l'ONG Avaaz, cette marche planétaire pour le climat a réuni plus de 675 000 personnes tout autour de la planète. [Des images des manifestations sont visibles en cliquant ici.](#)

A New-York, Ban Ki-moon a lui-même participé à la manifestation, aux côtés notamment des ministres français de l'Ecologie et des Affaires étrangères, Ségolène Royal et Laurent Fabius, de l'ancien vice-président des Etats-Unis Al Gore, du maire de New-York Bill de Blasio, de la primatologue Jane Goodall, de l'acteur Leonardo di Caprio, ou encore du musicien Sting. [La pétition Avaaz "pour 100% d'énergie propre" a à cette occasion été remise au secrétaire général des Nations-Unies, avec 2 millions de signatures.](#) Au total, la marche new-yorkaise a attiré plus de 310 000 manifestants, selon les organisateurs. Elle devient ainsi le plus grand rassemblement jamais organisé sur l'enjeu climatique. Manifestation importante également à Londres, avec environ 40 000 personnes.

En France et notamment à Paris, la mobilisation devait en plus servir à rappeler au Président François Hollande et au gouvernement leur « rôle clé pour le succès de la Conférence Climat » de 2015. Environ 5000 personnes selon la police -25 000 selon les organisateurs- ont participé à la marche parisienne entre la Place de la République et l'Hôtel de Ville. Parmi les partis politiques, on remarquait surtout la présence des Verts, du Front

du gauche et de Nouvelle Donne. Entre autres personnalités: Cécile Duflot et Emmanuelle Cosse pour les Verts, Nicolas Hulot comme envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète, Jean-Luc Mélenchon pour le Front de gauche... Les villes de province, parmi lesquelles Bordeaux, Lyon ou encore Marseille, ont de leur côté rassemblé chacune plusieurs centaines de manifestants.

Organisations ayant rejoint la marche: Action Contre la Faim, Agir pour l'environnement, Art of Change 21, Avaaz, Blue Energy, CARE France, Centre d'information sur l'environnement et d'action pour la Santé, Chrétiens unis pour la Terre, Climates, Coordination Sud, Fondation France Libertés, Fondation Nicolas Hulot, France Nature Environnement, GERES, Greencross France, Greenpeace France, Greenraid, Jeûne pour le Climat, Bloom, La Ruche, Mouvement de la Paix, Oxfam France, REFEDD, Réseau Action Climat, Singa, Surfrider Foundation Europe, Youth Diplomacy, 350.org, 4D.



Ambiance festive à Paris. Crédit: VR





[Richard Honvault](#) 23/09/14

Conseiller municipal (UDI/Nouveau Centre) de Boulogne-sur-Mer et Secrétaire national du Nouveau Centre en charge de la pêche, de la mer et de l'économie portuaire

La pêche en eau profonde, un nouvel enjeu géopolitique?

Publication: 23/09/2014 07h16 CEST Mis à jour: 23/09/2014 07h16 CEST

Une vaste opération, à caractère géostratégique, est menée pour confisquer de vastes espaces maritimes et océaniques au bénéfice exclusif des intérêts américains. Cette manipulation est relayée en France et dans le monde par des ONG en relation étroite avec les acteurs américains de cette entreprise.

D'après l'excellente enquête de [Yan Giron sur le trust caritatif américain PEW](#) et l'article de [Stéphane Foucart paru dans Le Monde Planète le 9/07/2014](#), se dessine un nouvel eldorado et les prémices d'une guerre économique violente, au détriment des océans, sous bannière écologique. La France, 2ème espace maritime mondial, après les USA, doit-elle laisser faire?

Le 10 décembre 2013, [les eurodéputés rejettent l'interdiction de la pêche en eau profonde mettant en échec l'association Bloom](#) un puissant lobby écologique. La méthode de Bloom, dirigé par Claire Novvian, illustre la stratégie de communication dite "création de certitudes" visant à contredire les rapports scientifiques d'Ifremer, favorables à la pêche en eaux profondes, par des contre rapports légitimant cette interdiction et par une pétition de 300 scientifiques, [tous liés au trust caritatif PEW!](#)

1/3 des pétitionnaires sont étudiants ou doctorants d'institutions scientifiques américaines directement financées par PEW et les 2/3 restants sont des bénéficiaires via des réseaux comme Sea Around Us doté à plus de 2à millions de dollars, par PEW.

Au nom de la défense de l'environnement et de la faune maritime, la pêche de grand fond serait interdite dans des [Aires Marines Protégées](#) (AMP) ce qui faciliterait de futures extractions minières offshore au profit d'intérêts politico-économiques américains. Les trusts caritatifs comme PEW sont au cœur du lobby des ONG visant à la création des AMP dans le monde.

En 2009, le Royaume-Uni, ciblé par les lobbies écologiques américains, a adopté le "Marine and Coastal Access Act" (loi d'accès maritime et côtier) qui instaure une catégorie spécifique d'AMP, les MCZ (marine conservation zone) ou zones de préservation de la biodiversité des fonds marins. Prévue en 2013, l'officialisation par le gouvernement britannique des 127 MCZ, est différée.

La communauté maritime française craint que ces MCZ ne menace gravement l'activité des flottes de pêche. La sanctuarisation de plus de 50% des zones, interdisant de fait la pêche induit la disparition du droit de pêche, de 5 000 emplois directs et de notre souveraineté maritime. Interrogé sur ce point, par Hervé Morin, (question

parlementaire JO du 18/12/2012), le ministre des transports, F Cuvillier s'est voulu rassurant (réponse p7578, JO du 16/07/2013). Depuis lors, aucun point d'étape n'a été communiqué par les services de l'État.

Le PEW Charitable Trusts est intervenu, sur la réforme communautaire de la pêche et son interdiction en grand fond. Ciblant le parlement européen et l'opinion publique de l'UE, PEW est à la base d'un consortium d'ONG, regroupant OAK Foundation, Adessium (Hollandaise), le WWF, Greenpeace et Birdlife international, mobilisant 140 millions de dollars. L'argumentaire scientifique est établi par l'université de Colombie britannique pour un coût de 2 à millions de dollars payé entièrement par PEW.

Les cartes établies par "Blue Lobby" pointent la superposition d'enjeux (pêche, défense, commerce, terres rares marines) [dans les zones visées](#), attirant les appétits américains. Des lobbies réclamant la création de ses AMP, financés ou en lien avec les administrations et les compagnies pétrolières américaines, affirment que l'exploitation pétrolière serait un mode durable de financement de la préservation des mers citant les études d'impact financées par ces industriels liés à PEW!

La famille PEW qui a fait fortune dans le pétrole, créé, dans les années 80, son trust caritatif le "PEW Charitable Trusts" avec un capital de 5 milliards de dollars placé sur les marchés financiers internationaux, générant des gains annuels de 300 millions de dollars, défiscalisés (conformément aux lois US) et affectés au programme d'actions du trust. Classé 12ème aux USA, ce trust serait devenu organisateur et financeur du lobby "Océan" d'autres ONG.

Le prisme écologique du PEW Charitable Trusts est lié au recrutement de Joshua Reichert organisateur reconnu des larges campagnes de lobbying environnemental depuis 1991. En 2011, la part « Océan » représentait 50% des activités de puissance (lobby auprès des élus) et 32% du total des activités du trust, soit 100 millions de dollars par an.

Les trusts, tel que PEW, cherchent à investir tous les espaces régaliens nationaux ou internationaux en opacifiant les liens de dépendances publics/privés.

De 2009 à 2013, PEW génère du lobbying afin que les USA ratifient la Convention des Nations Unies sur les droits de la mer. La campagne de PEW ou American Sovereignty Campaign, à destination des représentants du Congrès, défend l'extension et la protection des plateaux continentaux US (faciliter l'exploitation pétrolière), des voies maritimes et des câbles sous-marins mais aussi le survol des espaces maritimes et la lutte contre la piraterie des mers. A ce jour, la Convention n'a pas été ratifiée par le Congrès américain.

Les liens entre PEW et l'administration Obama sont nets ; Léon Panetta, président de la PEW Océans Commission, a pris la direction de la CIA de 2009 à 2011. En 2013, il retourne à la Joint Ocean Commission Initiative JOCI; l'application de l'Act de Conservation sur les pêcheries, confiant les pêcheries aux Etats, implique les ONG (Walton (Walmart), Moore (Intel), Packard, Oak Fondation) dans le financement de la pêche.

Les trusts caritatifs américains interviennent aussi en Asie Pacifique via des AMP de grande ampleur, définies par le programme Global Ocean Legacy de PEW pour limiter l'emprise spatiale des flottilles de pêche chinoises et asiatiques. PEW est en synergie d'objectifs politico-industriels avec des institutions telles que la Banque Mondiale via la Global Ocean Commission et la High Seas Alliance.

La relecture de la filière pêche sous l'angle géopolitique est urgente. La France détentrice de la plus vaste superficie maritime, après les USA, est fondée à mettre en œuvre, une politique courageuse de protection de ses zones maritimes. Le contrôle des AMP, la cohabitation entre l'activité halieutique, son maintien, et l'exploitation pétrolière en mer profonde nécessite de fortes avancées diplomatiques. Les alliés traditionnels de la France comme les USA ont plus intérêt à participer à la préservation des océans, à nos côtés, qu'à servir de cadre à des manigances fumeuses et gravement destructrices.

Lire aussi:

- [Réforme de la Politique Commune de la Pêche: Pérenniser ou survivre? Votez maintenant!](#)
- [Que cache votre boîte de thon?](#)
- [L'avenir des océans profonds est entre nos mains, agissons!](#)

► ENVIRONNEMENT

LE MINISTRE ET LES REQUINS DE LA PÊCHE INDUSTRIELLE

Frédéric Cuvillier, sous-ministre et cachottier. Pendant qu'il soutient mordicus le désastre de la « pêche en eau profonde », on apprend qu'il défend surtout les intérêts de sa ville, Boulogne-sur-Mer.

Il est très difficile de ne pas insulter de la pire manière les tenants de la pêche industrielle. Mais on va essayer, pour les besoins de la démonstration. La France vient en effet de commettre une très grande vilénie. Une de plus ? Assurément, mais, comme elle touche aux océans, c'est-à-dire à l'essentiel, on raconte. En un peu plus d'un siècle, les filets ont dévasté des écosystèmes vieux de millions d'années. Grâce à de menues inventions comme celle du chalut « moderne », à la fin du XIX^e siècle, et plus tard les filets dérivants, ou encore les navires-usines, qui peuvent atteindre ou dépasser 100 mètres de long et emmagasiner des milliers de tonnes de poissons.

Le résultat est connu : les océans se vident à une vitesse ahurissante. On se contentera de citer l'étude classique de Ransom Myers et Boris Worm, parue dans la revue *Nature* en 2003¹. Selon eux, 90 % des gros poissons ont disparu des mers depuis les débuts de la pêche industrielle. On peut être sûr que le pourcentage est dépassé.

Les poissons sont rares, mais le fric doit rentrer. Depuis une poignée d'années, les vils crétins qui ont tout détruit dans les premiers 200 mètres ont commencé à racler jusqu'à 1500 mètres de profondeur, au moins. Grâce à de nouveaux câbles en acier d'une résistance parfaite. Ce qu'on appelle la « pêche en eau profonde ». Le chalut est un bulldozer.

DROITE ET GAUCHE DANS LE MÊME CHALUT

C'est délirant pour tant de raisons qu'on n'en retiendra ici qu'une seule : les poissons des profondeurs — par exemple la lingue bleue, le grenadier de roche ou le sabre noir — se reproduisent beaucoup plus lentement que les poissons vivant plus haut qu'eux, et un simple coup de filet flingue tout ce qui vit pour des dizaines d'années. Inutile de dire que les espèces non commerciales qui sont chopées par le chalut sont rejetées, mortes, à la baille.

Le drame est si impressionnant que des associations tentent depuis des années de faire interdire cette chierie par le Parlement européen. Et parmi elles, impossible d'igno-

rer [Bloom](http://www.bloomassociation.org) (www.bloomassociation.org), créée par une valeureuse du nom de [Claire Nouvian](#). En décembre 2013, le Parlement de Strasbourg a failli voter une interdiction pure et simple, mais, au dernier moment, il s'est contenté d'une limitation qui n'a pas de sens. [Claire Nouvian](#), en décembre : « *C'est la victoire du lobbying acharné des industriels et de la fabrication d'un mensonge d'État. [...] La gauche et la droite, alliées, prennent parti pour la pêche industrielle.* »

Dans les coulisses, comme l'a raconté à *Charlie* un député proche du dossier, la bataille a été sanglante, et seule une très opportune erreur de vote — une erreur ? — a permis aux lobbyistes de l'emporter sur le fil, avec 342 voix contre 326. Depuis, le camp de la mort continue de marquer des points, et la dernière magouille en date s'appelle Frédéric Cuvillier, secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche. Cuvillier est un fervent de la pêche en eau profonde, qu'il soutient mordicus à Bruxelles dès qu'il en est question. Extrait d'un courrier officiel du 12 mars 2014 : « *La France ne pourrait accepter une mesure qui viserait à interdire de manière drastique et sans discernement l'utilisation de certains engins et notamment le chalut de fond, qui aurait de lourdes conséquences socio-économiques.* »

Ça a l'air sérieux, mais c'est pure foutaise. Huit associations, dont [Bloom](#), ont publié le 8 juillet un communiqué franc du collier, par lequel elles accusent la France d'avoir dissimulé des données essentielles. À force d'obstination, elles ont en effet obtenu la publication d'études officielles, notamment de l'Ifremer. Un, le massacre est réel — par exemple, pour des espèces de requins menacés d'extinction —, et deux, Cuvillier ment chaque fois qu'il s'étend sur les conséquences économiques d'une interdiction.

Les effets sur la pêche française seraient en fait dérisoires, sauf pour un port et un bateau. Le port s'appelle Boulogne-sur-Mer, et Cuvillier en était le maire jusqu'à son entrée dans le gouvernement des bras cassés. Encore bravo.

Fabrice Nicolino

¹. www.nature.com/nature/journal/v423/n6937/abs/nature01610.html

Scapêche. «Nous sommes optimistes»

23 septembre 2014 à 11h28 / Claire Marion /



Fabien Dulon mise sur les partenariats pour le développement de la Scapêche.

Revenu à la barre de la Scapêche à l'été 2013, Fabien Dulon a connu une année mouvementée. Le directeur général de l'armement des Mousquetaires reste malgré tout « optimiste ». Les 23 bateaux de la flottille devraient atteindre les 16.000 tonnes de poisson cette année, soit un chiffre d'affaires de 47 M€.

En décembre, l'Europe a dit oui à la pêche des espèces d'eau profonde. À l'époque, vous aviez exprimé votre « soulagement », mais aussi annoncé « vouloir aller au-delà des objectifs du règlement voté par le Parlement européen ». Où en êtes-vous aujourd'hui ?

On a pris des engagements en début d'année, notamment de ne pas aller au-delà de 800 m de profondeur de pêche. Ce que des associations environnementalistes comme Bloom (1), qui a été notre principal adversaire, ont salué. La mise en oeuvre est prévue au 1er janvier 2015. Nous tiendrons nos engagements.

Quelles vont être les conséquences pour l'entreprise ?

C'est un effort important, parce qu'il y a toute une partie de notre pêcherie qui va être un peu déséquilibrée, notamment en ce qui concerne le grenadier, l'espèce la plus profonde que l'on pêche. Mais ce qu'on recherche, c'est vraiment un partenariat avec les ONG intéressées.

La crise est passée ?

Les années aidant, je pense qu'on devrait pouvoir sortir du schéma caricatural opposant les producteurs, qui détruiraient la planète, aux associations, qui voudraient la sauver. Ce n'est pas comme ça que ça se passe et ce n'est pas comme ça qu'on voit les choses. Je suis optimiste. On a compris les nouvelles règles du jeu avec les associations environnementalistes. On est prêt à jouer la partie. À la seule condition d'avoir un partenariat de confiance. Nous sommes ouverts à toute collaboration. On commence d'ailleurs à en mener quelques-unes.

Des exemples ?

On va commencer très prochainement avec Des requins et des hommes, une association de biologistes basée à Brest, intéressée par les prélèvements que nous pourrions faire sur les différentes familles de requins sur nos zones de pêche. Cela pourrait être mis en oeuvre par exemple sur l'Héliotrope, le chalutier que nous avons transformé en palangrier (2). Nous avons beaucoup d'expérimentations à mener. Un de nos questionnements, c'est de savoir, par exemple, le spectre de ce que l'on va pêcher, en quelle quantité, avec quel taux de survie... On a besoin de collaborations. L'idée, c'est d'apprendre avec les gens qui savent déjà. Et de faire circuler l'information auprès des autres professionnels intéressés.

Autre actualité de l'année, quatre bateaux Dhellemmes ont rejoint la flottille Scapêche. Pourquoi n'avoir racheté que les chalutiers ?

Ces chalutiers étaient sur nos zones de pêche, avec les mêmes licences, les mêmes quotas. Pour nous, c'est une véritable complémentarité. En les achetant, on fait aussi l'acquisition de leur capacité de pêche. Ce qui nous permet, derrière, une réorganisation globale de notre flottille. Nous avons prévu de la renouveler dans les années qui viennent. De plus, l'accès à la ressource est aujourd'hui éminemment complexe. Dhellemmes plus Scapêche, ça nous donne toute latitude pour nous orienter vers telle ou telle pêcherie. Avec, en fonction de l'évolution des quotas, la capacité d'exploiter notre flottille. Et d'assurer sa rentabilité.

Les bolincheurs, ce serait pour plus tard ?

On verra comment le dossier évolue. Je sais qu'il y a d'autres intérêts que les nôtres. La volonté de la Scapêche n'est surtout pas d'acquiescer tous les navires qui existent en Bretagne. Ni de se mettre en guerre contre les pêcheurs artisans. Et dans le contexte actuel, très difficile, nous visons le maintien de l'équilibre d'exploitation. Pour nos projets de développement, on réfléchit donc surtout à des partenariats. Comme actuellement avec Coopérative maritime étaploise (CME), à Boulogne.

1. En janvier, au terme de discussions initiées par la Scapêche. Bloom, la Deep Sea Conservation Coalition (DSCC), qui regroupe 70 ONG, et WWF ont officiellement apporté leur soutien à ces engagements. (2) Refondu de la cale à la passerelle, l'Héliotrope est équipé d'une palangre automatique. Investissement : 2,5 M€. Il sera mis en flotte en novembre.

EXEPOSÉ

29/09/14



Adrain Midgley via Flickr

Arts Recommend: Deep Sea Body Paint, 1984, Fantasy artists and more...

September 29, 2014

Every week we bring you our special selection of all things arty. From interesting websites to highly anticipated performances for your diary, there is something to spark all kinds of creative interest.

Artists of fantasy



Image Credit: Dazed and Confused

Dazed and Confused explore the artistic genius of game designers, concept artists and sci-fi extraordinaires- check out more reality deifying pictures [here](#).

1984 @ Northcott



Image Credit: The Guardian

The critically appraised adaptation of this classic dystopia is coming to the Northcott from Tuesday 14 October to Saturday 18. Looks like it will be a great show- so be sure to book your tickets [here](#).

Deep-Sea Body Paint



Image Credit: The Guardian

Wearing body paint to raise awareness of the destruction of deep-sea life? Sounds like a fantastic idea to us! Check out more pictures and sign the Bloom Association's petition [here](#).

NT Encore: A Streetcar named Desire @ Exeter Picturehouse

It is unsurprising that the fastest selling production in the Young Vic's history sold-out viewings in cinemas too- but no worries you have another chance to catch Tennessee William's classic this Tuesday at Exeter's Picturehouse. Book your tickets [here](#).

Cygnnet Theatre- Trinity

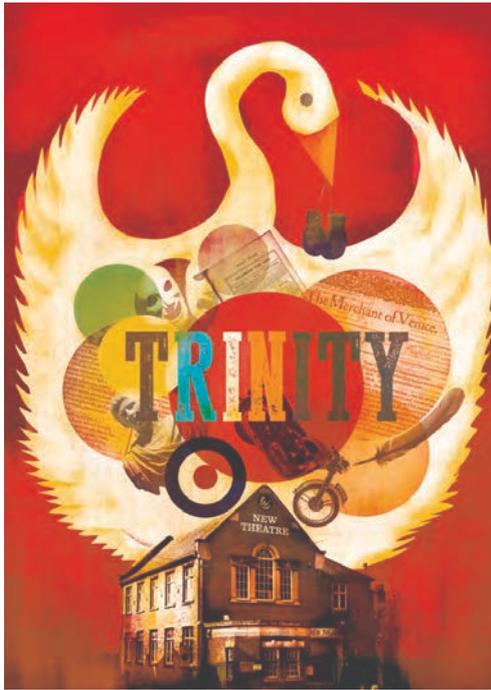


Image Credit: Cygnet Theatre

Cygnet Theatre are keen to get us students involved in their upcoming community theatre project *Trinity*. They're looking for both a technical team and cast members. If you're interested contact them [here](#).

Laura Christopher and Stephie Wilson, Online Arts Editors

Follow us on Twitter and like us on Facebook [here](#).

29/09/2014

Actualité

QUELS ENJEUX SE CACHENT DERRIÈRE LA PÊCHE EN EAU PROFONDE ?

Et si le débat sur la pêche des grands fonds, alimenté depuis plusieurs années par les environnementalistes, cachait en réalité « une vaste opération à caractère géostratégique » ? C'est en tout cas la thèse que défend Richard Honvault dans un article paru le 23 septembre sur le site du Huffington Post.

23 septembre 2014
LE HUFFINGTON POST
Le Monde

Édition: FR

À LA UNE POLITIQUE ÉCONOMIE INTERNATIONAL CULTURE TECHNO MÉDIAS PEOPLE LE BON LIEN C'EST LA VIE

• Élections sénatoriales 2014 • Transports • Invoilà • Sport • Environnement • Sexualité • Alimentation • Science • Mode • Têtes chercheuses
• C'est la vie de bureau

Même une tempête ne pourrait pas gâcher les photos de ce couple pour leurs fiançailles
S. Malita ravit la Marif pour tous
Qui entre et qui reste au Sénat?

Richard Honvault — @richardhonv
Conseiller municipal (UDI-Nouveau Centre) de
Boulogne-sur-Mer et Secrétaire national du Nouveau
Centre en charge de la pêche, de la mer et de
l'économie portuaire

La pêche en eau profonde, un nouvel enjeu géopolitique?

Publié le 23/09/2014 à 09:16 CEST | 1 M à la une | 23/09/14 | 7h19 CEST

39 15 7 5 0

Partager Partager Partager Partager Partager

Une vaste opération, à caractère géostratégique, est menée pour configurer de vastes espaces maritimes et océaniques au bénéfice exclusif des intérêts américains. Cette manipulation est relayée en France et dans le monde par des CDTU en relation étroite avec les acteurs américains de cette entreprise.

D'après l'excellente enquête de Yan Clémé sur le trust américain PEW et l'article de Stéphane Foucart paru dans Le Monde Plaisir le 9/07/2014, se dessine un nouvel Eldorado et les prémices d'une guerre économique violente, au détriment des océans, sous bannière écologique. La France, 2^{ème} espace maritime mondial, après les USA, doit-elle laisser faire?

**EAUX DE BAINADE
DES OBJECTIFS
DE QUALITÉ D'ICI 2015**

LA FRANCE COMPTE
3 327 SITES DE BAINADE, DONT

45% EN EAU DOUCE
55% EN EAU DE MER

L'exemple est suffisamment rare pour être souligné. Alors que depuis des années les papiers ou reportages sur la pêche en eau profonde se succèdent avec toujours, peu ou prou, les mêmes arguments pro environnementalistes,

le Huffington Post vient de publier sur son site internet un article qui s'interroge sur les véritables enjeux de cette bataille politique et économique. Certes, son auteur n'est pas journaliste. Il n'en demeure pas moins intéressant de découvrir les arguments développés ici par Richard Honvault, conseiller municipal de Boulogne-sur-Mer et secrétaire national du Nouveau Centre en charge de la pêche, de la mer et de l'économie portuaire. Dès les premières lignes, l'auteur dénonce « *une vaste opération à caractère géostratégique* » et parle de « *manipulation (...) relayée en France et dans le monde par des ONG* ». Le ton est donné. Largement inspiré par le travail d'enquête de Yan Giron, consultant indépendant dans le secteur de l'économie maritime et de la filière pêche depuis 20 ans, Richard Honvault critique les méthodes de pression utilisées par certaines associations environnementalistes, en tête desquelles on retrouve l'inévitable Bloom, dirigée par Claire Nouvian.

Extractions minières offshore

L'auteur évoque une « *stratégie de communication dite "création de certitudes" visant à contredire les rapports scientifiques d'Ifremer, favorables à la pêche en eaux profondes, par des contre rapports légitimant cette interdiction et par une pétition de 300 scientifiques, tous liés au trust caritatif PEW* ». L'ensemble des signataires seraient ainsi financés directement, ou indirectement, par cette ONG américaine parmi les plus puissantes au monde. « *La famille PEW, qui a fait fortune dans le pétrole, poursuit l'auteur, a créé dans les années 80 son trust caritatif le "PEW Charitable Trusts" avec un capital de 5 milliards de dollars placé sur les marchés financiers internationaux, générant des gains annuels de 300 millions de dollars* ». Le combat mené par le think-tank américain avec d'autres pour l'interdiction de la pêche en eau profonde aurait donc avant tout pour vocation la création d'aires marines protégées « *ce qui faciliterait de futures extractions minières offshore au profit d'intérêts politico-économiques américains* ». La protection des espèces animales et végétales qui peuplent le fond des océans paraît d'un coup bien loin... Rejetée en décembre dernier par le parlement européen, la question de l'interdiction de la pêche en eau profonde est en tout cas assurément loin d'être close.

[Lire l'article du Huffington Post](#)



03/10/14

Pêche : la Commission publie sa proposition de quotas pour les poissons d'eaux profondes pour 2015-2016

[Ressources naturelles](#) | 03 octobre 2014 | Actu-Environnement.com

[Envoyer par e-mail](#)

Ce vendredi 3 octobre, la Commission européenne a présenté ses propositions de [quotas de pêche](#) concernant les stocks de poissons d'eau profonde dans les eaux de l'Union européenne et les eaux internationales de l'Atlantique du Nord-Est pour 2015 et 2016.

"Conformément aux avis scientifiques, la Commission propose, par rapport à l'année 2014, d'augmenter les totaux admissibles des captures (TAC) pour quatre stocks, de les réduire pour neuf stocks et de maintenir le statu quo pour cinq stocks", indique la Commission, ajoutant que "pour quatre stocks, principalement des requins des grands fonds, la proposition n'est pas encore chiffrée car les avis scientifiques seront livrés dans le courant du mois".

Bloom en appelle au principe de précaution

L'exécutif précise que sur la base des avis scientifiques, il propose une réduction de 12% du quota de pêche pour le grenadier de roche et qu'une hausse de 2% sera possible en 2016. Pour quatre stocks de phycis de fond, la Commission propose des hausses de 10%. Enfin, pour un certain nombre d'autres stocks, tels que la dorade rose dans la zone de l'ouest du Portugal et autour des Açores, les données étant rares la Commission *"[applique] d'importantes réductions afin de protéger les stocks"*. Les avis scientifiques pour la zone de l'ouest du Portugal recommandent même de mettre en place un plan de reconstitution

En réaction, l'association Bloom *"[demande] aux Ministres européens de la pêche et plus particulièrement au secrétaire d'Etat à la pêche Alain Vidalies de respecter strictement le principe de précaution lorsqu'ils décideront des quotas de pêche pour les espèces profondes"*. L'association déplore par ailleurs que seuls 26 stocks sont actuellement sous quotas alors que 22 autres espèces profondes ne sont pas réglementées.

[Philippe Collet](#)

10/10/14

grands fonds Bruxelles propose une baisse des Tac

Dans une proposition publiée le 3 octobre pour les eaux européennes et internationales de l'Atlantique nord-est, Bruxelles a évoqué une « **légère réduction** » des possibilités de pêche dans les grands fonds pour 2015 et 2016. Invoquant « **la nécessité impérative d'améliorer le cadre de gestion des pêcheries d'eau profonde** », la Commission européenne envisage en réalité une diminution significative des principaux taux admissibles de captures (Tac).

Pour le sabre noir, c'est -20 % (zones V, VI, VII et XII) et -14 % (zones VIII, IX et X) deux ans de suite, ce qui revient au total

à -36 % et -25 %. Pour le grenadier de roche, c'est -20 % (zones III, VIII, IX, X, XII et XIV) deux ans de suite également, soit -36 %, et -12 % puis +2 % à l'ouest des Îles britanniques (zones Vb, VI et VII).

En s'appuyant sur l'avis du Conseil international pour l'exploration de la mer (Ciem), Bruxelles a également revu à la baisse quatre autres stocks (béryx, -5 % en 2015, et surtout dorade rose, de -20 % à -62 % deux ans de suite) et reporté à la hausse quatre stocks (phycis de fond, +10 % en 2015). Le *statu quo* est maintenu sur cinq autres stocks tandis qu'aucune proposition n'a encore été émise

pour la lingue bleue, faute d'avis scientifique.

« **L'objectif du rendement maximal durable est atteint avec six ans d'avance pour le grenadier de roche et le lieu noir. Il est en vue pour le sabre noir et la lingue bleue. C'est le résultat de la très forte diminution de l'empreinte de la pêche chalutière** », assure de son côté la Scapêche, pour qui la Commission européenne vise d'abord une application du principe de précaution. « **Cette proposition s'explique, non par une baisse constatée des populations mais par un manque de connaissances suffisantes sur les stocks.** »

Cette observation demeure en même temps le principal fer de lance du plaidoyer de Claire Nouvian, fondatrice de [Bloom](#) : « **Seuls 26 stocks sont actuellement sous quotas alors que 22 autres espèces profondes ne sont pas réglementées, déplore-t-elle. Réduire de manière systématique le total admissible des captures d'espèces profondes dans le respect du principe de précaution est le seul moyen de reconstituer les stocks.** »



Grenadier et sabre noir sont concernés par de fortes baisses.

Bertrand TARDIVEAU

14/10/14



Jérôme Delafosse est journaliste-reporter pour l'émission de Canal+ les « Nouveaux Explorateurs », réalisateur de films documentaires et écrivain. Nous lui avons posé quelques questions sur son sujet préféré : la mer et les peuples qui vivent avec elle.

« La mer, c'est la survie »

Le Magazine du Voyageur : Tu as grandi à Saint-Malo, la mer est donc omniprésente depuis toujours dans ta vie. Est-ce que la mer porte une signification différente selon les peuples que tu as rencontré ?

Jérôme Delafosse : Pour la plupart des hommes des femmes ou des enfants que j'ai rencontré, la mer c'est la survie. Qu'ils soient pêcheurs à Gaza, plongeurs braconniers des *township* du Cap ou gamins surfeurs des favelas de Rio, la mer permet à la plupart d'espérer. Certains la chérissent et veulent la protéger quand d'autres ne rêvent que d'une chose, la fuir pour échapper à leur condition. Dans tout les cas, une relation très différente de celle que nous, occidentaux, avons. La plupart d'entre nous considérons l'Océan comme un espace de jeu et de loisirs, ce qui est à la fois une véritable chance mais parfois nous aveugle sur ce qu'il s'y passe réellement .

Amoureux des mondes marins, tu as développé une conscience écologique forte. Qu'est-ce qui t'interpelle particulièrement aujourd'hui dans le traitement réservé aux espaces marins ?

Je suis effectivement choqué par de nombreuses choses aujourd'hui. La première est sans conteste la pêche industrielle. Je ne suis pas anti-pêche, loin de là. La pêche artisanale nourrit des milliards d'êtres humains, elle est dans notre nature et nous en avons besoin. Ce qui est dramatique, c'est que pour les grands industriels, les produits de la mer ne représentent qu'une source de profit et rien d'autre... Ce qu'il se passe en mer, au large, loin des regards, est une honte. C'est le *Far West*, Il faut réagir et arrêter de croire que les Océans sont une ressource inépuisable que l'on peut piller méthodiquement. Que ce massacre se passe en toute légalité et qui plus est parfois même avec des subventions me révolte. Nous savons aujourd'hui que créer des réserves marines dans 20% des Océans permettrait aux espèces de se régénérer mais cette option semble impossible à atteindre.

Certaines espèces de requins comme les Longimanes, qui régulent les Océans depuis 145 millions ont été supprimées à 99% de certaines zones géographiques en moins de 40 ans. Ce qui est en train de se passer avec les requins est une véritable bombe à retardement écologique. L'impact de la pollution est également colossal. Aujourd'hui il est urgent de réagir, les politiques mettent des années à protéger ne serait ce qu'une espèce, il est donc temps de comprendre que la solution est entre nos mains. Nous avons en tant que citoyens, en tant que consommateurs à la fois une responsabilité et un pouvoir énorme pour changer les choses, c'est nous qui tenons les cordons de la bourse. Nous devons nous interroger, nous mobiliser et apprendre à consommer de manière différente pour faire pression sur les distributeurs et faire changer les choses. Il faut refuser cette fatalité, sinon que laisserons-nous à nos enfants ?



Lors d'un tournage aux Bahamas, rencontre avec un longimanus. Source : Jérôme Delafosse – les Nouveaux Explorateurs, sur Facebook.

Tes voyages t'ont sans doute permis de rencontrer des populations plus en accord avec la préservation des espaces marins. As-tu une rencontre particulière en tête ?

J'ai rencontré des hommes et des femmes remarquables aux quatre coins du monde. Je garde, entre autres, un souvenir ému de pêcheurs nomades Bugis en Papouasie qui vivent en harmonie avec les requins baleines, une espèce menacée inoffensive et magnifique. Alors que de nombreux bateaux les chassent encore, eux ont compris que les géants attirent énormément de poissons dans leur filets alors ils les protègent.

Un film sur la sauvegarde des requins début 2015

Quelles lectures, quels films (en plus des vôtres : -)), ou sites internet, conseilles-tu pour sensibiliser nos lecteurs à ces questions ?

L'image a, à mon sens, un poids essentiel. Les films que je recommande sont « The End of the Line », qui montre très bien le problème de la pêche industrielle. D'autres films comme « [Black fish](#) » ou « The Cove » nous montrent avec virtuosité quel rapport l'homme entretient avec la nature. Ce sont des histoires tristes mais d'un autre côté, le fait que des hommes les aient racontées me donne espoir. Lire le journal est important. Je conseille le site [Bloom de l'association de Claire Nouvian](#). Une approche très intéressante de la sauvegarde des Océans et de très bons conseils pour s'impliquer individuellement dans la sauvegarde de la planète. De mon côté, je termine un film de 90 minutes sur la sauvegarde des requins qui sera diffusé en *prime time* sur Canal+ et qui montrera d'une part le véritable visage des requins à travers des plongées à couper le souffle et d'autre part expliquera en quoi nous, consommateurs, participons sans le savoir à la disparition

de ces prédateurs mythiques indispensables à la survie des Océans donc à la notre. La diffusion est prévue au début de l'année 2015.

Comment as-tu réussi à faire de ta passion ton métier ? Des rencontres, le travail... ? La concurrence doit être rude pour parvenir à devenir reporter pour la télévision.

Ma passion est née sur la plage à Saint-Malo lors de mon enfance, un lieu magnifique, inspirant, au passé flamboyant. Cette flamme ne m'a jamais quitté et j'ai travaillé pour être fidèle à mes rêves de gosse. Il y a eu des rencontres oui mais j'ai toujours beaucoup donné, énormément travaillé car ce job demande une grande rigueur. Il faut toujours garder l'espoir et l'envie, ne pas calculer, un jour ça fini par payer.

Quel est ton plus beau voyage et le reportage dont tu es le plus fier ?

J'aime beaucoup les films que j'ai fait pour les Nouveaux Explorateurs, notamment une très belle histoire sur la mousson tournée au Bangladesh, l'Afrique du sud, ou le Chili... c'est difficile de choisir car ça dépend surtout des rencontres. Mon nouveau projet sur la sauvegarde des requins, différent de celui des Nouveaux Explorateurs, est sans doute celui que j'aime le plus car il porte des valeurs qui me semblent incontournables aujourd'hui. C'est le film qui me ressemble le plus et la direction que je souhaite donner à mon travail : faire rêver tout en sensibilisant à la protection de l'environnement.

« L'Océan, miroir du cosmos »



Source : Jérôme Delafosse – les Nouveaux Explorateurs, sur Facebook.

Quels sont tes plus beaux souvenirs de plongée ?

Mes plus belles plongées, je les ai faites à 1000 mètres de fond en sous marin lors d'un reportage sur les espèces des abysses et la bioluminescence, ces animaux qui produisent de la lumière et ressemblent presque aux étoiles telles qu'on les voit photographiées par le télescope Hubble. Ce jour là j'ai compris que l'Océan n'est que le miroir du cosmos.

Peux-tu nous parler du projet Kindia 2015, diffusé en ce moment sur Canal+, auquel tu participes ? Qu'est-ce qui t'as plu dans ce projet ?

Ce qui m'a plu dans le projet Kindia 2015, c'est que pour la première fois une chaîne de télévision s'implique directement dans une action humanitaire à long terme. C'est aussi un projet à échelle humaine. Les actions sont simples mais essentielles à la vie : nettoyer les rues des déchets, offrir l'accès à l'eau potable dans des quartiers autrefois privés de sources, protéger la mangrove... L'argent des donateurs va directement, sans détours, dans des projets concrets qui ont pour but de soutenir les actions jusqu'à ce qu'elles puissent s'auto-financer et donc devenir pérennes. J'aime aussi que les acteurs de Kindia 2015 soient les Guinéens eux-mêmes, au delà du job que leur apporte l'opération, ceux que j'ai rencontré tirent une grande fierté de participer à l'amélioration du quotidien de leur proches. Ce projet répond à des valeurs qui sont miennes et je suis très fier d'y participer.

YOU PHIL.COM

LE MÉDIA DE TOUTES LES SOLIDARITÉS

16/10/14

[Portfolio] Les nouveaux entrepreneurs sociaux à suivre, selon Ashoka

Rédaction | Romain De Oliveira | 16/10/2014



1 Le cru 2014

L'organisation Ashoka France a mis en avant sept entrepreneurs sociaux: les fellows Ashoka. Crédits: Romain De Oliveira.



Chaque année, la branche française de l'organisation Ashoka sélectionne des entrepreneurs sociaux européens qui développent des projets innovants. Voici la promotion 2014.



 **Claire Nouvian, Bloom**

Protéger les espèces marines en danger et promouvoir des pratiques de pêche durables. Voilà le combat mené par Claire Nouvian au travers de Bloom, l'association qu'elle dirige. Au début de l'année 2014, l'association a réussi à faire plier l'un des géants de la pêche en eau profonde, très destructrice, par le biais d'une pétition bien relayée par une infographie de la dessinatrice Pénélope Bagieu. Crédit: Romain De Oliveira.

Aux racines de l'engagement

Par [Floriane Salgues](#) publié le 16/10/2014 à 09:34, mis à jour le 17/10/2014 à 21:38

Comment naît le désir d'être utile à la société et l'envie de faire bouger les lignes? Huit entrepreneurs sociaux confient les raisons de leur action, et le parcours du combattant au quotidien, pour servir leur idéal.



Marjan Gryson: "J'ai réussi à transformer ma colère en énergie positive."
Gaël Turine/Agence Vu pour l'Express Réussir

"Debout et positive!" Ainsi se présente Gaelle Regnault, maman de trois garçons, dont Louis, 9 ans, [autiste](#). D'une voix calme, la trentenaire évoque le cauchemar familial, survenu il y a six ans. Evoquant les symptômes troublants de la maladie, Gaelle se souvient de son sentiment d'impuissance face à son enfant "pas comme les autres". A l'époque directrice de projets chez Bertelsmann, après des fonctions chez L'Oréal et PSA, elle quitte alors l'univers des multinationales. Sa décision est prise : elle va se consacrer à la recherche de solutions innovantes d'amélioration de l'apprentissage des enfants autistes, et favoriser leur intégration scolaire et sociale.

En 2012, Gaelle lance Learn Enjoy, spécialisé dans les outils éducatifs adaptés à l'autisme. Trois applications - Basics, Progress, PreSchool -, étiquetées "initiatives pédagogiques remarquables" par [Apple](#) et disponibles sur tablettes numériques, permettent l'acquisition de

compétences cognitives et le développement des capacités de communication. "Ce projet est un sacerdoce", reconnaît la jeune femme dont le revenu familial a été divisé par deux. Pour autant, pas de regrets: "Avant, j'étais heureuse du succès de mes réalisations, aujourd'hui je le suis lorsque la cause avance." Disponible en cinq langues, Learn Enjoy a déjà séduit 15000 utilisateurs... et Louis a fait son entrée au CP.

Changer de cap

Les "accidents de la vie" sont souvent à l'origine de l'engagement. Caroline Kant, fondatrice d'EspeRare (contribution à l'avancée des traitements contre les maladies rares) a, elle aussi, [changé de cap professionnel](#). Alors qu'elle travaillait dans le design et la mode à Los Angeles, après des études en biologie, cette fille d'artiste et de scientifique, constate le développement anormal de son nouveau-né. Un premier diagnostic est posé, sept ans plus tard: sa fillette est atteinte d'une maladie rare, encore indéterminée à ce jour.

De retour à Genève, la jeune maman s'investit dans la recherche fondamentale. En 2007, elle intègre la branche R&D de l'industrie pharmaceutique Merck Serono et développe des méthodes de gestion de la connaissance pour classer l'abondante information biomédicale disponible sur la toile. Quand l'entreprise Merck, contrainte de fermer les portes de son siège international, organise un concours entrepreneurial avec, à la clef, le financement de la Fondation dont elle rêve, elle saute le pas.

EspeRare, née il y a plus d'un an, identifie le potentiel thérapeutique de molécules existantes, mais délaissées, qui entrent dans le traitement des maladies orphelines. "Nous avons reçu 2,8 millions d'euros pour nous lancer et démarrer un programme de recherche sur la myopathie de Duchenne", explique la dirigeante.

Une mère dans l'humanitaire

Autre facteur déterminant dans l'engagement: le contexte familial. Les voyages ont ponctué la jeunesse de Nathanael Molle, fondateur de l'association Singa France qui accompagne les réfugiés dans leur intégration socio-économique. Avec un père ingénieur dans le développement et une mère engagée dans l'humanitaire, ce Franco- Brésilien a vécu dans plusieurs pays, croisé nombre de réfugiés et côtoyé le milieu associatif. "Lycéen au Sri Lanka, j'ai créé ma première association à 16 ans, une école pour enfants dans une prison de femmes", raconte Nathanael Molle.

Après des études de droit européen, spécialisé dans les droits de l'homme, le jeune diplômé débute un stage d'assistant juridique aux réfugiés, au Maroc, en 2011. C'est le déclic. En 2012, il fonde Singa France. "Nous utilisons la création d'entreprise comme un outil pour favoriser les échanges et la coopération avec la société d'accueil", explique-t-il. L'ONG compte six personnes et actuellement avec plus de 90 réfugiés, afin de leur apporter un accompagnement adapté - cours de français, développement du réseau professionnel et formation aux codes socioculturels.

Laisser ses tripes s'exprimer

Les études peuvent jouer un rôle clef dans le goût pour l'engagement. C'est le cas pour Vincent Legrand, actuel directeur de l'Institut NégaWatt, organisme de formation et de recherche sur les problématiques d'énergie soutenable. Après un cursus d'ingénieur en physique, spécialité énergétique et nucléaire, le scientifique se forme et travaille au Texas. "Dans cet Etat américain, j'ai découvert ce que pouvait être un désastre énergétique et social", se souvient-il. C'est l'électrochoc et le début de sa prise de conscience environnementale.

"J'ai repris des études à Sciences Po afin d'appréhender les enjeux sociétaux soulevés par l'énergie. Puis je me suis rapproché du groupement d'experts bénévoles NégaWatt, qui réfléchissent sur des scénarios énergétiques soutenables." Accompagné de plusieurs spécialistes, Vincent Legrand fonde l'Institut éponyme, filiale de l'association, à la suite du Grenelle de l'environnement. Il diversifie les activités: "Nous aidons à la mise en oeuvre de projets innovants, comme la formation de territoires 100% renouvelables ou la rénovation énergétique des maisons individuelles." L'ingénieur prône aujourd'hui la sobriété énergétique.

"Comment peut-on ne pas s'engager?", interroge Claire Nouvian, élue "Ange gardien de la planète" par le magazine *Géo*, en 2007. Fondatrice et directrice de l'association Bloom, elle milite pour la protection des océans. Une passion que l'ex-journaliste s'est découverte lors d'un tournage. "J'ai été bouleversée et émerveillée par l'immense diversité du vivant au coeur des grandes profondeurs de l'océan. Je me suis sentie responsable de la faire découvrir et d'interpeller sur l'urgence à protéger cet écosystème." Investissement total et bénévole au point de frôler le [burn-out](#)...

Via l'ONG, Claire Nouvian a obtenu la promesse de la France de protéger 20 % de son territoire maritime d'ici à 2020 et celui de plus de 60 % des hôtels de luxe de Hongkong de cesser de servir des soupes d'ailerons de requins dans leurs établissements. Sa détermination a également convaincu l'enseigne Intermarché de stopper le chalutage au-delà de 800 mètres de profondeur.

Marjan Gryson a, elle aussi, laissé ses "tripes" s'exprimer. Choquée par le traitement des anciens prisonniers en Belgique, elle crée l'association Touché, spécialisée dans l'intégration des prisonniers au sein de la société. "J'ai réussi à transformer ma colère en énergie positive", résume Marjan Gryson. Son association cherche, notamment, des solutions pour contrer l'agressivité de près de la moitié des anciens prisonniers, via des séances de thérapie ou de coaching.

Une volonté de fer

Parfois, c'est la volonté de s'engager "en bas de chez soi" qui pousse à agir. Quitte à opérer un revirement d'agenda. Président bénévole du conseil d'administration de Réalise, entreprise de réinsertion à fort impact écologique, basée à Genève, Christophe Dunand s'apprête à s'envoler vers le Bhoutan pour retrouver ses premières amours: la coopération. Mais son entreprise sociale cherche un nouveau directeur...

"Un matin, dans ma salle de bains, alors que tout était prêt pour mon départ en Asie, je me suis dit: 'Pourquoi partir au bout du monde, alors que le chômage explose autour de toi et que tu peux mettre à disposition tes compétences, en gestion de projets, notamment?'" , confie l'actuel directeur général de Réalise. Il n'a jamais pris son avion pour le Bhoutan et se consacre au développement des compétences de personnes non-diplômées, tout en s'assurant que ses activités de jardinage, entretien extérieur, blanchisserie, recyclage d'ordinateurs et de téléphones ont un impact écologique positif. Cent personnes sont actuellement accompagnées par l'entreprise, où congé paternité côtoie télétravail, bâtiment HQE et déplacement à vélo.

Pour Christian de Boisredon, fondateur de la plate-forme de contenus positifs Sparknews, le déclic est dû à "un ras-le-bol de lire des catastrophes dans les médias, sans que ne soient évoquées de solutions, celles qui inspirent et donnent envie de s'engager". Depuis, il est en lutte contre l'idée reçue que les informations positives n'intéressent pas le public. Au cours d'un "tour du monde de l'espérance", en 1998, Christian de Boisredon fait escale au Chili et

prend conscience, à propos du microcrédit, de l'impact qu'un article peut avoir sur la vie de milliers de personnes.

Après cinq ans comme consultant dans le cabinet de conseil Bearingpoint, cet ingénieur agroalimentaire lance Sparknews, en 2012. Il démarre également l'an dernier l'Impact Journalism Day. Cet événement fédère des médias de 40 pays dans la diffusion d'informations porteuses de solutions. Pour sa deuxième édition, prévue le 20 septembre 2014, 101 projets sont valorisés auprès de 100 millions de personnes, comme celui concernant la distribution de kits antidiarrhée infantile glissés au milieu des packs de Coca-Cola, seule denrée à parvenir aux régions les plus reculées de la planète.

Difficultés financières, surinvestissement... les projets d'entrepreneuriat social requièrent une volonté de fer et beaucoup de sacrifices. Pourtant, aucun de ces entrepreneurs sociaux ne ferait aujourd'hui marche arrière. "Je ne me pose plus la question du sens de ma vie", constate Christian de Boisredon. "J'ai aligné mes valeurs personnelles et mon engagement, relève Christophe Dunand. Je suis directeur d'une boîte, chargé de cours, bénévole au sein d'un réseau : cela demande beaucoup d'énergie, mais chaque pas que je fais nourrit une autre activité."

Avant d'être un réseau d'experts, "nous sommes une bande de copains", souligne pour sa part Vincent Legrand. "L'ADN de mon projet est tellement positif et centré sur les solutions que cela permet de tenir le rythme", ajoute Marjan Gryson. Et Caroline Kant de confier, avec simplicité: "Mon projet m'a permis de donner du sens à ce que je vis avec ma fille." "Avant, j'étais heureuse de mes succès, aujourd'hui je le suis lorsque la cause avance."

Promo Ashoka 2014

Après une sélection rigoureuse, ils ont été nommés "Fellows" 2014 de l'organisation internationale d'entrepreneurs sociaux Ashoka.

Caroline Kant, fondatrice d'EspeRare, qui contribue à l'avancée des traitements contre les maladies rares.

Nathanael Molle, fondateur de l'association Singa France qui accompagne les réfugiés dans leur intégration socio-économique. Claire Nouvian, fondatrice et directrice de l'association Bloom, qui milite pour la protection des océans.

Marjan Gryson, fondatrice de l'association Touché, spécialisée dans l'intégration des prisonniers dans la société belge. Gaële Regnault, Learn Enjoy, spécialisée dans les outils éducatifs adaptés à l'autisme. Christian de Boisredon, fondateur de la plate-forme de contenus positifs Sparknews et de l'Impact Journalism Day, qui fédère des médias de 40 pays dans la diffusion d'informations porteuses de solutions.

BLOOM founder honoured

The founder of sustainable fishing campaigner BLOOM Associates Claire Nouvian has been designated an Ashoka Fellow

ARTICLE | 17 OCTOBER, 2014 - 11:03



Ashoka is the world's largest network of social entrepreneurs. Since 1950, 20 percent of marine species have disappeared and the rate of extinction has accelerated. At this rate the world could see the total extinction of most breeds of wild fish by 2050. To fight this, says the citation, Claire Nouvian has created an unprecedented body of independent research to support advocacy efforts targeting governments, companies, NGOs and consumers in order to change the dialogue and practices surrounding the fishing industry.

Targeting her work at numerous points along the fishing industry value chain, she has already had an impact on the preservation of threatened ocean species and fostered an enabling legal environment that supports wildlife preservation over industry interests.

Together with six others selected for promotion in 2014, Claire

joins an international community of more than 3,000 "agents of change" in 80 countries. Ashoka is intensifying its 30 year mission to attract professional and financial support for these social entrepreneurs and to promote their solutions to societal and environmental challenges. This

appointment will raise BLOOM's profile and bring attention to its work for the protection of our oceans and the implementation of a sustainable fishing industry.

BLOOM is particularly well known for its campaigns against deepwater trawling. Around 80 percent of deep-sea fishing in the world is carried out using deep-sea trawls – an extremely destructive fishing method in which enormous weighted nets are dragged across the seabed. Deep-sea trawls tear up the organisms that make up the sea floor and all the species that live there. Fish are sorted on board, with huge amounts of waste, because on average half the content of the net is thrown back overboard.

"Claire is pioneering a multi-faceted environmental advocacy effort, backed by a body of independent research in the marine protection field," says Ashoka. "By mobilising an international group of independent researchers and experts that work on pro-bono projects, she is able to provide new insights across a wide range of areas." The work continues: "Merci à Ashoka France de m'avoir choisie comme fellow, ravie de rejoindre cette communauté fantastique, une grande chance." ("Thanks to Ashoka for having chosen me as a Fellow; I'm delighted to join this fantastic community - a great opportunity") tweeted Claire on October 16.

Les abysses font leur show

BIARRITZ Les grands fonds marins, leurs conditions extrêmes et leur vie animale s'exposent à la cité de l'Océan

VÉRONIQUE FOURCADE
v.fourcade@sudouest.fr

Aucun aquarium sur terre ne peut, à ce jour, créer les conditions de vie des poissons des abysses et conserver vivants ces animaux des grands fonds. C'est assurément une frustration pour le public qui accourrait pour un calamar géant comme il le fait pour un tigre blanc ou un panda.

Pour toucher du doigt les tréfonds de l'océan, il faut mettre en scène les paroles des experts, leurs images et des animaux naturalisés. C'est ce qu'a réalisé Claire Nouvian, la commissaire de l'exposition « Abysses, le mystère des profondeurs », en réunissant les meilleures photos, vidéos et une importante collection de créatures qui sont présentées durant dix mois à la cité de l'Océan à Biarritz.

Créée à l'origine pour le Muséum d'histoire naturelle à Paris, cette exposition s'appuie sur les travaux de chercheurs et océanographes du monde entier. Elle ouvre la porte d'un monde méconnu où la vie continue malgré des températures extrêmes, une pression 1 000 fois supérieure à celle qui règne sur terre et en l'absence de lumière.

L'ère des bathyscaphes

« Le parcours est construit comme une plongée dans la nuit abyssale. Une nuit qui se découpe en différents segments, selon les profondeurs », explique Françoise Pautri-

PRATIQUE

Visites et conférences

L'exposition est ouverte de 10 à 19 heures tous les jours jusqu'au 31 octobre, puis de 13 à 19 heures tous les jours, sauf le lundi hors vacances scolaires, de novembre à mars. Tarifs : 7,3 et 11 euros.

Jeudi 23 octobre à 18 h 30, la commissaire de l'exposition, Claire Nouvian, donne une conférence sur le thème des « grandes profondeurs des océans, réservoir de promesses ou d'excès ». Entrée libre.

Renseignements :
www.citedelocean.com

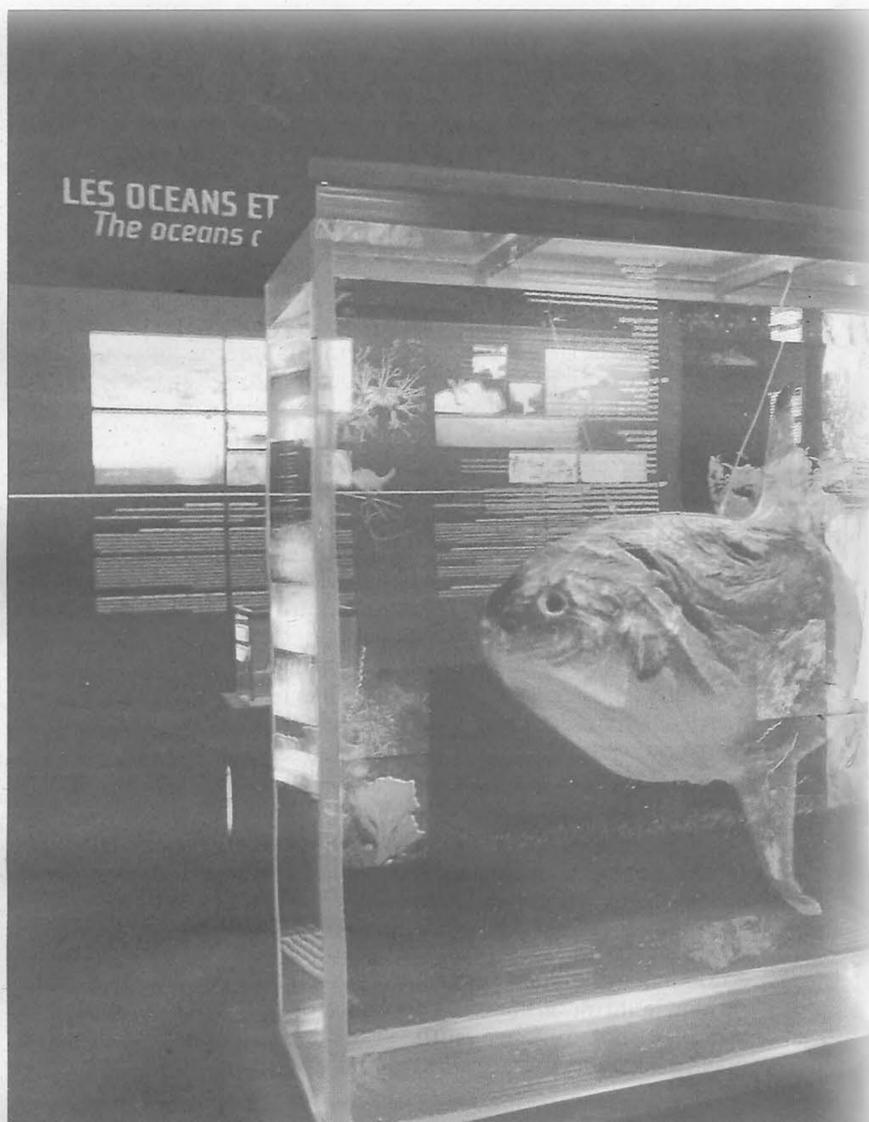
point qu'Hergé s'est inspiré de ce dernier pour créer le professeur Tournesol.

Le nom de Piccard est aussi associé à la fosse des Mariannes, lieu qui ne concerne en rien l'enterrement de notre icône républicaine mais désigne l'endroit le plus profond des océans. Ce trou resté longtemps insondable est situé dans l'océan Pacifique, près des îles éponymes. C'est la star des abysses en quelque sorte, explorée dans les années 1960 par le fils d'Auguste Piccard. Les deux occupants du bathyscaphe eurent alors la surprise de découvrir, dans les halos lumineux des projecteurs, plusieurs organismes vivants dont un de 45 centimètres. À l'époque, nul n'imaginait que la vie était possible à 500 mètres sous le niveau de la mer. Alors à plus de 10 000 !

Étranges créatures

Les premiers explorateurs des grands fonds marins n'étant pas des biologistes, les noms donnés aux espèces découvertes ramènent davantage à la mythologie ou à la littérature : chimère, grangousier, dragon ou poisson-ogre font écho à l'étrangeté de la vie dans les abysses.

Les images et la capture de spécimens viendront bien plus tard et resteront souvent l'exclusivité des instituts de recherche. Il faut dire que le physique de ces poissons, vers ou méduses n'inspire pas la tendresse. Quand ils ne portent pas



une carapace de cloporte ou des mâchoires plantées de (très) longues dents acérées, ces animaux se cachent dans une gangue translucide, voire dans un simple filament. « Malgré leurs apparences, ce sont tous des animaux, même ceux qui sont attachés au sol », insiste Françoise Pautrizel.

Le dernier quart du XX^e siècle a permis de comprendre les phénomènes de bioluminescence ou de chimiosynthèse qui permettent à ces organismes de se nourrir, se défendre et se reproduire dans cet univers hostile.

« L'adaptation de ces animaux à leur milieu est étonnante. Par exem-

ple, certains prédateurs qui se nourrissent d'animaux luminescents sont transparents et on pourrait voir dans leur estomac la proie qu'ils digèrent. Cela ferait d'eux une proie potentielle pour un prédateur plus gros. D'où le développement d'une paroi d'estomac noire qui fait barrage à la lumière. Alors que tout le reste du corps est transparent. »

Les progrès techniques du matériel d'exploration et la robotisation permettent de multiplier les plongées. Du coup, les scientifiques ont pu mettre au jour une multitude d'animaux marins, dont on estime aujourd'hui qu'ils ne constituent

**DU PHARE
À LA MILADY**

Les profondeurs inaugurées

Hier matin à la Cité de l'Océan, la réalisatrice de documentaires Claire Nouvian, commissaire de l'exposition « Abysses, le mystère

des profondeurs », a inauguré l'événement qui durera jusqu'au 13 septembre 2015, en compagnie du maire de Biarritz, Michel Veunac.

Cette visite pédagogique et ludique, conçue en collaboration avec des scientifiques du monde entier, est une plongée dans les océans, à la découverte d'espèces animales méconnues. D'impressionnants spécimens naturalisés sont visibles le long du parcours.



Michel Veunac et Claire Nouvian, hier, à la Cité de l'Océan. PH.É.C.

KAIZEN

CHANGER LE MONDE PAS À PAS

exposition-événement : Abysses, le mystère des profondeurs

QUAND : 20 octobre 2014 – 13 septembre 2015

 Retour au calendrier

OÙ : Cité de l'Océan de Biarritz

 Add to Calendar ▾



Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau, à la rencontre de créatures fantastiques.

L'exposition événement de la **Cité de l'Océan de Biarritz** lève le voile sur l'univers méconnu des abysses. Un milieu incroyable qui malgré des profondeurs extrêmes, une obscurité quasi totale, une pression écrasante et un froid glacial, accueille la vie. Une vie étonnante, au-delà de toute imagination....

Pour découvrir ce monde fascinant, la Cité de l'Océan propose de pénétrer dans un espace unique transformé en écrin sombre qui va guider le visiteur depuis la surface vers les profondeurs les plus extrêmes. Ce parcours est jalonné de dizaines de spécimens de créatures abyssales naturalisées, de photographies au

relief saisissant et d'un film dévoilant des images inédites époustouflantes.

Cette exposition itinérante, déjà présentée avec succès au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, à Casablanca, en Asie et en Israël (...) est unique au monde de par la rareté des animaux exposés et la qualité de leur conservation. Le public va ainsi découvrir des créatures uniques, extraordinairement rares...

Claire Nouvian est la commissaire de cette exposition événement qu'elle a entièrement conçue en étroite collaboration avec des chercheurs du monde entier.

Auteur et réalisatrice de films scientifiques et animaliers, c'est en 2001 à l'Aquarium de Monterey, en Californie, qu'elle découvre des images exceptionnelles du monde des grandes profondeurs qui devient sa passion. En 2006, elle publie le livre *Abysses* aux éditions Fayard, qui fait dorénavant référence auprès du grand public.

KAIZEN

CHANGER LE MONDE PAS À PAS

Protéger les océans profonds

le 20 octobre 2014

Les océans profonds, plus grand habitat de la planète, recèlent d'espèces aussi fascinantes que fragiles.

Claire Nouvian, passionnée et passionnante, explique pourquoi nous devons protéger cet immense réservoir de biodiversité où la vie se développe au ralenti.

Pourquoi il faut se mobiliser contre la pêche en eau profonde: Claire Nouvian at TEDxParis 2013



KAIZEN

CHANGER LE MONDE PAS À PAS
21/10/14

Le Magazine Kaizen (n° 17 à venir) se mobilise pour une pêche durable avec Réflexions participative le 12 nov. de 19h30 à 21h

📅 octobre 21, 2014 📄 changement d'états : re création, changeons de lunettes, changeons de nature... une autre nature; elles changent la société 🗨️ No Comments

Très sensible à la biodiversité planétaire ; persuadée que « le fond des

KAIZEN

CHANGER LE MONDE PAS À PAS



mers est notre avenir précieux » :

<http://www.proame.net/le-fond-des-mers-est-notre-avenir-precieux/>

... convaincu que nous devons apprendre à ne pas faire mal, à s'interroger sur le vivant, je vous invite vivement à participer à cette soirée réflexive et participative sur la pêche durable et acheter le prochain numéro de Kaizen (mieux abonnez-vous) .Maryline

Voici toutes les informations : Pouvons nous encore manger du

#MariageDesPossibles

Pour une pêche durable

PEUT-ON ENCORE MANGER DU POISSON ?

Claire Nouvian
Charles Braine

Soirée animée par Cyril Dion

Mercredi 12 novembre à 19h30
à la Maison des Acteurs du Paris Durable

un événement KAIZEN

participative pour réfléchir à ces questions essentielles, tenter un « mariage » inédit entre une militante environmentaliste (Claire Nouvian) et un ancien marin pêcheur (Charles Braine)... et rendre demain possible !

Ce sera aussi



l'occasion de découvrir Kaizen 17 (édition novembre-décembre 2014), **un numéro consacré à la pêche durable.**

Le site de kaizen : <http://www.kaizen-magazine.com/>
Réservez vite votre place (Entrée gratuite, seulement 120 places disponibles) : <http://goo.gl/forms/0X06s3RXWI> **Réservez vite votre place !** (Entrée gratuite, seulement 120 places disponibles !)

Les intervenants

poisson ?
Existera-t-il encore des pêcheurs dans 50 ans ?
Comment découvrir, aimer et protéger le milieu marin ?
Une soirée



Claire Nouvian.



Environnementaliste, auteur du **livre *Abysse*** et fondatrice de **BLOOM** (association qui lutte contre l'exploitation des océans profonds). Claire a été désignée « Femme en Or de l'environnement » (2012) et a reçu la médaille de l'Ordre national du Mérite (2013).

Charles Braine. Chargé du programme « pêche durable » au **WWF** pendant 4 ans, ancien marin pêcheur, Charles est aujourd'hui très engagé sur le plan associatif où il agit pour **France Nature Environnement**, la **Plateforme Petite Pêche** et l'association **Bretagne Vivante** dont il est le directeur.

Une soirée animée par



Cyril Dion. Directeur de la Rédaction du magazine **Kaizen**, auteur et co-réalisateur du **film *DEMAIN***, co-fondateur et

porte parole du **Mouvement Colibris**.

Suivez les actualités de **l'événement sur Facebook**.



*Cet événement est accueilli par la Maison des Acteurs du Paris durable. Si vous souhaitez recevoir par email la programmation de la Maison, **cliquez**.*

Plus d'infos :

Voir cette vidéo Pourquoi il faut se mobiliser contre la pêche en eau profonde: Claire Nouvian at TEDxParis 2013 –

Pourquoi il faut se mobiliser contre la pêche en eau profonde: Claire Nou... <



24/10/2014

Pêche : il ne faut pas répéter les mêmes erreurs sur les espèces profondes



Pêche : il ne faut pas répéter les mêmes erreurs sur les espèces profondes

La toute nouvelle proposition sur les quotas de pêche pour les stocks de poissons d'eaux profondes pour la période 2015-2016, vient d'être publiée par la Commission Européenne.

La toute nouvelle proposition sur les quotas de pêche pour les stocks de poissons d'eaux profondes pour la période 2015-2016, vient d'être publiée par la Commission Européenne.

Selon cette dernière, les Ministres européens de la pêche ne doivent pas répéter les erreurs du passé sur les quotas d'espèces profondes. Il faut rappeler que la pêche profonde est réglementée au niveau européen depuis 2003 et des quotas pour les espèces d'eaux profondes sont décidés tous les deux ans par le Conseil des Ministres de la pêche.

Seulement, depuis sa mise en œuvre, le règlement encadrant la pêche profonde, y compris la mise en place de quotas, s'est avéré insuffisant pour réduire l'épuisement continu des stocks de poissons profonds et la destruction d'écosystèmes longévives et vulnérables dans les eaux profondes européennes, peut-on lire dans un communiqué de presse.

31/10/14

GENÈSE DE L'EXPOSITION

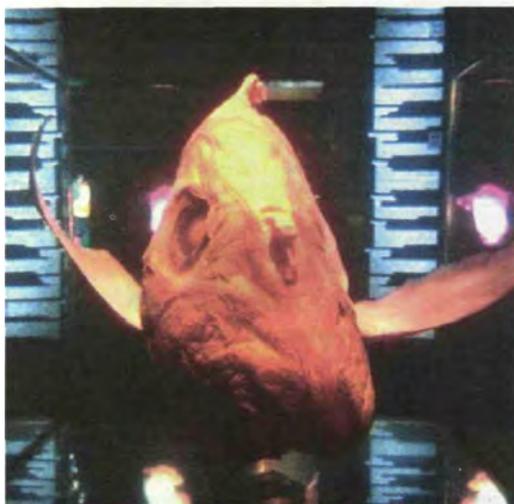
Claire Nouvian, journaliste scientifique et réalisatrice, publie en 2006 un livre sur les créatures qui habitent les profondeurs abyssales. Le succès de cet ouvrage et son intérêt sont tels qu'ils lui permettent de monter cette exposition, présentée pour la première fois au Muséum national d'Histoire naturelle. Quelques années plus tôt, la spécialiste de la faune sous-marine est frappée d'un véritable coup de foudre à l'aquarium de Monterey, en Californie. Elle décide alors de s'immerger dans cet univers sombre et secret à l'époque.

« J'étais bouleversée, car ce monde à peine connu était déjà menacé et exploité », explique-t-elle. En 2004, elle crée l'association Bloom, dont le but est de protéger l'environnement et plus particulièrement les océans profonds.

Plus d'informations sur :
www.bloomassociation.org



Claire Nouvian a été élue "Ange gardien de la planète" par le magazine Géo, en 2007. © KK+



Les créatures exposées sont aussi fascinantes que repoussantes. © M.H.O



01/11/2014

CRIMINELS DES EAUX PROFONDES

Quand vous lirez ces lignes, l'été paraîtra fort loin. Mais la honte ne m'aura pas quitté pour autant. J'ai honte, profondément honte du développement de la pêche en eau profonde (1). Le refus de l'Europe d'interdire cette technique barbare ouvre la voie au grand massacre de ce qui a survécu aux filets de surface. En juillet, huit associations, dont Bloom et Greenpeace, ont ouvertement accusé la France d'avoir dissimulé des données essentielles, de manière à empêcher tout vote contraignant de l'Europe contre cette pêche criminelle.

Au tournant des années 90 du siècle passé, devant la raréfaction des poissons, nos flottes industrielles de Lorient, Concarneau, Boulogne-sur-Mer se sont lancées dans l'aventure des grands fonds marins. Grâce à de nouvelles techniques, et notamment des câbles en acier d'une résistance inconnue jusqu'ici, il devenait possible d'aller traquer la vie à plus de 1500 mètres de profondeur. Avec un résultat bien sûr épouvantable.

Le chalutage profond détruit tout sur son passage, à la recherche de sabres noirs, de grenadiers de roche, d'empereurs, dans des zones où le renouvellement de la vie est bien plus lent qu'en surface. Le désastre est si bien documenté que 300 chercheurs de 31 pays ont signé en 2013 un texte réclamant l'interdiction pure et simple de la pêche en eau profonde.

Or la France a donc menti. Nos représentants disposaient de données de l'Ifremer montrant la réalité tragique des destructions et, par ailleurs, le ridicule bénéfice économique de ce mode de chalutage. Mais qui se soucie vraiment des mers ? Un siècle de pêche industrielle a

désorganisé des chaînes de vie de plusieurs millions d'années d'âge.

Peut-on transiger ? Je sais que cela ne se fait pas, mais mon sentiment est clair : pas dans ce domaine. Aucun compromis n'est possible avec les massacreurs de l'océan. La seule mesure capable de vaincre le monstre, c'est de batailler pour l'interdiction mondiale de la pêche industrielle. Pas seulement celle des chaluts des eaux profondes. Celle des bateaux-usines, de la farine de poisson, des filets dérivants. Mort à la mort ! Et vive la pêche artisanale ! (2)

Fabrice Nicolino

(1) Voir pour plus de détails l'indispensable site de l'association Bloom (www.bloomassociation.org).

(2) Voir le site de la petite pêche artisanale française (www.plateforme-petite-peche.fr).

SUBAQUA

REVUE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS

ACTUALITÉ

PLONGÉE SPORTIVE EN PISCINE
ELLE INTÈGRE LA NOUVELLE
COMMISSION SPORTIVE !

CROISIÈRE

MER ROUGE
REQUINS, DAUPHINS
ET MANTAS...

AVENTURE

PLONGÉE PROFONDE
À LA RECHERCHE
DU SOUS-MARIN *PROTÉE*



RENCONTRE
ÉRIC ALBIER
ET L'INPP



DORIS
20 000 PHOTOS
SOUS LES MERS



BILOGIE
UN ANGE
EST PASSÉ

M 02741 - 257 - F: 6,50 € - RD



PORTUGAL - 6,98 €

Tous les deux mois, Stéphane Jacquet, chercheur et moniteur de plongée, épluche les journaux scientifiques et nous livre son choix d'un fait récent de la recherche susceptible d'intéresser les plongeurs que nous sommes.

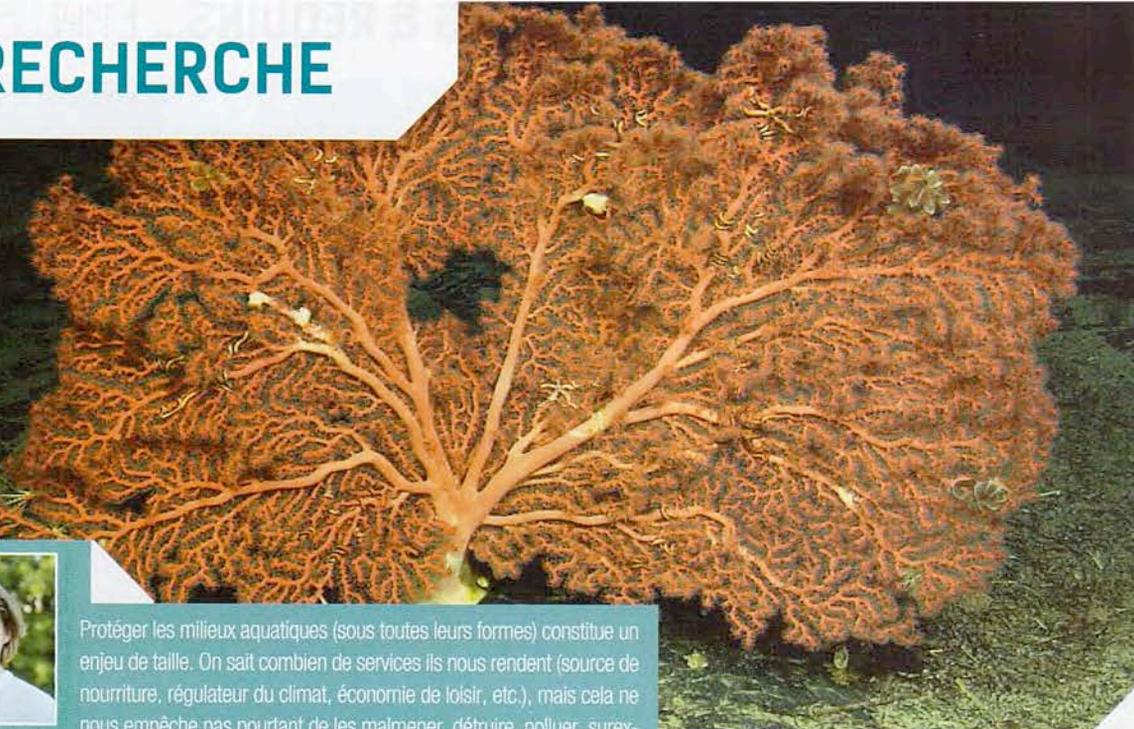


STÉPHAN JACQUET
Responsable de rubrique



CLAIRE NOUVIAN

Protéger les milieux aquatiques (sous toutes leurs formes) constitue un enjeu de taille. On sait combien de services ils nous rendent (source de nourriture, régulateur du climat, économie de loisir, etc.), mais cela ne nous empêche pas pourtant de les malmenier, détruire, polluer, surexploiter. Il y a quelques mois, l'association BLOOM a lancé une pétition pour protéger les grands fonds contre le chalutage de fond utilisé par les pêcheries industrielles pour capturer quelques espèces de poissons commercialisés. Au cours des derniers mois, de nouvelles publications scientifiques ont mis des chiffres concrets sur une partie de ce que détruit cette technique de pêche industrielle. *Subaqua* vous propose un éclairage sur cette destruction massive des grands fonds, dont la responsabilité est aujourd'hui surtout politique ! Stéphane Jacquet & Claire Nouvian.



L'ESSENTIEL EST INVISIBLE POUR LES YEUX!

Les processus qui s'opèrent dans les grands fonds (au-delà de 200 m) jouent un rôle clef dans le fonctionnement global de notre planète. Ces fonctions sont très largement dépendantes de la biodiversité que l'on trouve dans ces milieux cachés de notre vue. Les pêcheries industrielles qui ont largement réduit les stocks de poissons et détruit bon nombre d'habitats marins côtiers, ont depuis le début des années quatre-vingt-dix trouvé un nouveau terrain de jeu : les grands fonds océaniques.

L'association BLOOM a tiré la sonnette d'alarme il y a près de 10 ans déjà. La publication du chercheur italien Antonio Pusceddu et ses collaborateurs parue dans la revue de l'Académie des Sciences Américaines (*Proceedings of the National Academy of Sciences*) révèle combien le chalutage de fond a un impact majeur sur les écosystèmes des pentes continentales, dégradant fortement ou anéantissant purement et simplement la faune qui y vit. Les auteurs montrent, chiffres à l'appui, la destruction de la biodiversité benthique et les conséquences possibles sur le fonctionnement global : 80 % de réduction des abondances de la méiofaune (organismes de taille comprise entre 20 µm et 1 mm), réduction de 50 % de sa diversité, réduction de 25 % de la richesse en espèces de nématodes (petits vers)... Car ne nous y trompons pas. Racler le fond, là où la vie peut mettre des décennies à s'établir et des siècles ou des millénaires à se relever d'une destruction subite, c'est presque à coup sûr la condamner ! Sont bien sûr concernés les poissons mais aussi tous les organismes dont ils se nourrissent, sans parler des coraux profonds qui détiennent le record de longévi-

té animale sur terre en atteignant plus de 4000 ans et qui, en une fraction de seconde, sont arrachés de leur substrat et broyés par l'attirail d'acier de la pêche industrielle. On estime que pour trois espèces ciblées par les navires, ce sont 100 espèces qui sont rejetées par-dessus bord. Incroyable ? « *Loin des yeux, loin du cœur* » : comme nous n'avons pas connaissance de tout cela et surtout comme cette destruction se situe hors champ, difficile de s'indigner. Pourtant l'adage devrait plutôt être celui du Petit prince de Saint-Exupéry : « *l'essentiel est invisible pour les yeux* ».

Cette destruction massive est très bien résumée en bande dessinée humoristique par Pénélope Bagieu sur son blog (<http://www.penelope-jolicoeur.com/2013/11/index.html>) : une petite merveille de pédagogie.

Le site de l'association BLOOM est aussi une mine d'informations sur le sujet et on y trouvera d'autres articles scientifiques révélant ce massacre. Pour donner un exemple précis de s'en convaincre, il suffit de lire l'article de Christopher K. Pham et de ses coauteurs, de l'université des Açores, révélant qu'un seul trait de chalut profond a le même impact écologique que 296 à 1719 palangres ! Et on ne parle ici bien sûr que de poissons évidemment...

Il y a quelques mois, le vote du Parlement européen sur l'interdiction du chalutage profond a été perdu en raison du vote de certains eurodéputés français, permettant au final que la dévastation des écosystèmes marins les plus vulnérables continue. Ce qui est grave, c'est que la position de la France est totalement illégitime puisque les 3 quarts des Français se sont prononcés contre ces pratiques de pêche et plus

de 850 000 signataires (dont nous évidemment mais peut-être aussi vous !) de la pétition de BLOOM ont souhaité que le Président François Hollande soutienne la proposition européenne d'interdire le chalutage profond et de convertir les flottes le souhaitant à la palangre. Heureusement, on peut se féliciter de voir que certaines enseignes (Casino, Carrefour, Auchan, Intermarché) ont plus écouté le vote de leurs clients potentiels que de nos élus et ont retiré de leurs étals les poissons de fond ou ont décidé de faire une pêche un peu plus soft. À quand des actions majeures et concrètes pour défendre et protéger le dernier continent vierge de notre planète ? ■

Deux articles ayant inspiré cet article :

> Pusceddu et al. 2014. Chronic and intensive bottom trawling impairs deep-sea biodiversity and ecosystem functioning. *PNAS* 111 (24) : 8861 – 8866

> Pham et al. 2014. Deep-water longline fishing has reduced impact on Vulnerable Marine Ecosystems. *Nature* 4837

Une conférence qui explique tout très bien :

<http://www.bloomassociation.org/conference-tedx-de-claire-nouvian/>

PHOTO :

Paragorgia johnsoni, un exemple de corail des grands fonds, vieux de plusieurs centaines d'années ! Il ne pèsera pas lourd devant un chalut de fond. Pourtant, il est comme l'arbre au milieu de la forêt qui procurera un habitat à d'autres organismes parmi lesquels des étoiles de mer, des crinoïdes, des pieuvres ou encore des anémones.

© The Mountains-in the Sea Research Team, IFE, URI-IAO, and NOAA_Dive 12 Manning healthy paragorgia colony

APPEL À CONTRIBUTION

Vous venez de publier un article scientifique et vous voulez nous le faire connaître. Contactez notre collaborateur : stephan.jacquet@thonon.inra.fr

Océan

Contre la pêche industrielle



Le 14 octobre, Greenpeace Réunion relayait à Piton Saint-Leu l'action nationale contre la pêche industrielle.

Etait directement visée la marque « Petit Navire » dont la campagne de publicité 4 par 3 bat en ce moment son plein. Dans le viseur de l'association écologique, la pêche industrielle faite avec des navires-usines (qui aspirent des tonnes de poissons) et des DCP flottants. Ce qu'il reproche au système c'est d'attirer les poissons pour que les gros thoniers n'aient plus qu'à se servir. Cette pêche ravage des écosystèmes entiers, car aucune sélection des poissons n'est faite. Autre point noir, la destruction de la pêche traditionnelle. Nous avons relayé dans nos pages l'appel de l'association Bloom pour lutter contre les méthodes de pêche en eaux profondes. Dans les deux cas, des pétitions ont été lancées, mais la meilleure

méthode (puisque dans notre société, c'est là que réside notre vrai pouvoir) c'est de bien utiliser l'argent de son porte-monnaie. Le 14 octobre, Greenpeace orientait les clients du supermarché vers des GIE (groupements d'intérêt économique) locaux. En bref, achetez chez le poissonnier qui se fournit auprès des pêcheurs locaux.

03/11/2014

Les écolabels pour la pêche fourmillent. Voici comment s'y retrouver

Lorène Lavocat (Reporterre)



La surpêche menace la biodiversité marine. Sur les mers, l'heure est donc au développement durable. Les labels surfent sur cette vague bleue verte, cherchant à valoriser les « *pratiques vertueuses* ». Mais le vice se cache souvent dans les détails de ces référentiels en compétition.

Nous mangeons toujours plus de poisson. Près de vingt kilos par an et par personne en 2012, selon un [rapport de la FAO](#). Un record, pour le plus grand bonheur de nos estomacs, mais pour le plus grand malheur des espèces marines. Toujours d'après la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture), une espèce sur trois serait surexploitée, donc menacée sur le long terme.

Le Programme des Nations unies pour l'environnement (Pnue) va plus loin : sans réforme radicale du secteur de la pêche, nos océans seront vidés de leurs habitants d'ici à 2050. L'arrête a du mal à passer.



- Un bateau de pêche dite « artisanale » en Bretagne -

Pour limiter la casse, un maître mot : le développement durable. Une urgence écologique, mais aussi une opportunité économique : valoriser les pratiques les plus vertueuses pour mieux vendre un produit. C'est ainsi que le secteur de la pêche voit foisonner des écolabels.

Coup double pour la filière, qui se sert du label comme d'un outil marketing, et qui montre ainsi sa volonté d'aller vers des pratiques plus vertueuses. « *Les pêcheurs veulent s'assurer de pouvoir continuer à travailler. Préserver les stocks, c'est préserver leur métier* », explique Stéphanie Poey, chargée de communication pour le [label MSC](#).

MSC, c'est quoi ?

Le Marine Stewardship Council naît en 1997, d'une alliance atypique entre une ONG, le WWF, et une multinationale, Unilever. À l'origine, un constat commun : l'effondrement du stock de cabillauds à Terre-Neuve provoque une crise économique et écologique sans précédent. Les deux organisations mettent alors au point un référentiel de pêche durable, autour de trois piliers : respect des stocks et des écosystèmes marins, et gestion de la pêcherie. Une pêcherie désigne une zone géographique circonscrite, à laquelle correspond une pêche spécifique : par exemple, le homard normand capturé au casier.



Rapidement, le MSC se structure en label privé indépendant, et s'impose peu à peu comme une référence. Aujourd'hui, 228 pêcheries sont certifiées, ce qui représente 8 % des captures mondiales, soit sept millions de tonnes de poissons. Mais en gagnant en importance, le label aurait-il perdu son sens ?

« *Pour atteindre un volume suffisant, ils se sont mis à certifier des pêcheries qui n'ont rien de durable* », observe Stephan Beaucher, conseiller politique sur la Politique commune de la pêche pour la coalition d'ONG [Ocean 2012](#).

Une certification technique et controversée

Le MSC a établi une trentaine de critères à remplir, comme l'obligation d'études d'impact sur le milieu marin ou l'interdiction de certaines pratiques de pêche. « *Pour obtenir le label, les pêcheries volontaires font appel à un organisme certificateur indépendant, qui mène une évaluation pendant plus d'un an* », détaille Stéphanie Poey.

Coût total de l'opération : de 30 000 à 50 000 €. « *Le MSC ne touche aucune somme d'argent liée à l'évaluation et à la certification d'une pêcherie, afin de garantir son indépendance* », précise le site du label.

Mais certains estiment que ce système favorise les conflits d'intérêt. En 2011, Sylvain Angerand, des Amis de la Terre, et la chercheuse Amélie Lescroel signent une tribune dans [Rue 89](#), pointant le problème :

« Une pêcherie qui souhaite être certifiée fait appel à une des sociétés accréditées et la paye pour réaliser l'audit. Quand on sait qu'un audit MSC coûte entre 10 000 et 100 000 euros et que ces sociétés d'audit sont en très forte concurrence, chacun comprendra que l'indépendance est très relative. » Sous-entendu, les pêcheries pourraient être tentées de choisir des sociétés réputées pour leur laxisme, afin d'être sûres d'obtenir le précieux logo.



- Un chalutier à perche, considéré comme industriel. -

Pour le MSC, il n'y a aucun risque, car *« l'organisme de certification met en jeu son accréditation ainsi que sa réputation s'il fait preuve de partialité pour la pêcherie qui le rémunère »*. *« Le problème, c'est que leur rentabilité repose sur le business qu'ils font autour du label, note Claire Nouvian, de [l'ONG Bloom](#). Le MSC est en train de se décrédibiliser. »*

Guerre des labels

Dans le sillage du Marine Stewardship Council et des critiques dont il fait l'objet, d'autres labels émergent. *« Chacun veut créer son propre référentiel, c'est la guerre »*, commente Claire Nouvian. Association, entreprise, gouvernement. [France Agrimer](#) planche depuis quelques années sur une version tricolore et publique du MSC. *« Les Français font peu confiance au privé, car il peut y avoir des problèmes de neutralité, analyse Claire Geroudet, responsable du projet. Tout en restant ouvert à l'international, nous voulons aussi valoriser les produits français. »*

Le label, qui devrait voir le jour début 2015, rencontre d'ores et déjà une farouche opposition de la part de certaines associations. *« C'est la dernière chose dont on a besoin »*, s'emporte Claire Nouvian. *« Ils se sont dit, on va promouvoir le Made in France, c'est-à-dire les produits des industries de pêche de l'Hexagone »*, ajoute Stéphane Beaucher.

Autre acteur, autre label. *« Les pêcheries les plus durables sont celles qui sont artisanales »*, explique Bruno Correard, secrétaire général de [l'association Smart](#) (Small-scale Artisanal). Parce qu'elles utilisent généralement des bateaux plus petits, et des engins de « pêche passive » (ligne, canne, palangre, casier), ces pêcheries ont un impact plus limité sur l'environnement. Le [référentiel Artysanal](#), géré par l'association, devait être rendu public cet été. *« On attend de voir »*, commente, sceptique, Stéphane Beaucher.



Le curseur de la durabilité

Car pour les ONG, aucun label sur le marché n'est suffisamment exigeant pour être satisfaisant. « *Ils n'abordent pas la question de l'habitat, et sont dans une approche par espèce, alors qu'il faut réfléchir en terme d'écosystème* », précise Claire Nouvian. « *Tout dépend de où on place le curseur de la durabilité* », répond Stéphanie Poey, qui reconnaît que « *le MSC ne veut exclure aucun type de pêche a priori.* » Comme le chalutage ou la pêche en eaux profondes.

« *Quand les consommateurs veulent du poisson durable, il existe deux options pour répondre à cette demande : la pêche peut devenir plus durable ou la définition de durable peut être édulcorée jusqu'à devenir pratiquement dénuée de sens* », met en garde Jennifer Jacquet, professeur adjoint à l'Université de New York et auteur d'une [étude parue dans la revue *Biological Conservation*](#) qui critique le MSC.



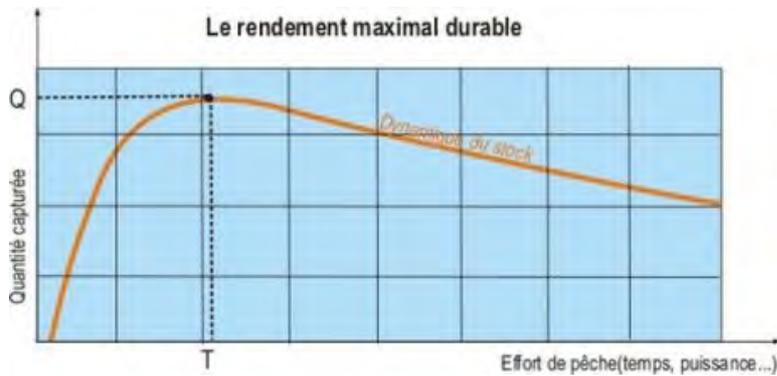
- Pêcheurs sur échasses, au Sri Lanka. -

Parmi les exemples cités, la pêche à la palangre ciblant l'espadon au Canada, qui présente des niveaux élevés de prises accidentelles. La capture de 20 000 espadons par an génère la capture de 100 000 requins ainsi que 1200 tortues caouannes menacées et 170 tortues luth en voie de disparition.

De son côté, le MSC publie régulièrement [un rapport](#) des impacts environnementaux du programme. D'après lui, les pêcheries certifiées mettent en place des plans pour limiter les captures accidentelles, ou développent des outils pour améliorer la connaissance du milieu marin.

« *Le label permet d'impulser une dynamique vertueuse*, affirme Stéphanie Poey. *Et oui, dans la plupart des cas, les stocks sont en meilleur état.* » Optimiste, elle espère éviter l'apocalypse marin prédit pour 2050 : « *Si on gère bien les stocks, ils se renouvellent !* »

« *Le curseur actuel, c'est le Rendement Maximal Durable (RMD)*, explique de son côté Stephan Beaucher. *Or il permet tout juste d'arrêter la dégradation, pas de renouveler les stocks.* » Ce RMD, censé concilier exploitation et préservation de la ressource, correspond à la plus grande quantité de poissons que l'on peut capturer sans affecter le processus de reproduction.



- Sur la graphique, la courbe représentant l'état de la ressource (le nombre de poissons capturés) diminue si l'effort de pêche est trop important. -

Donner le pouvoir au consommateur

Les écolabels, des caches-misères ? « On nous fait croire qu'au milieu d'un océan de pratiques non durables, il y a quelques pépites, note Stephan Beaucher. Mais on ne résout pas le problème de la surexploitation. » Pour Bruno Correard, il s'agit de « privilégier les systèmes les plus vertueux ».

Encore faut-il que le consommateur s'y retrouve. Seuls 4 % des Français identifient clairement le logo MSC, pourtant le plus répandu. Pour séparer le bon grain de l'ivraie, « une norme ISO encadrant les labels de pêche durable est actuellement en cours d'élaboration », annonce Claire Geroudet. Certifier les certifications pour clarifier la situation.

« Avec les labels, on délègue à d'autres le soin de choisir ce que l'on mange, dénonce Stephan Beaucher. Il faut plutôt donner au consommateur les moyens de s'informer, pour qu'il décide en son âme et conscience. » Les [guides](#) concoctés par les ONG fleurissent.

- Le guide de Greenpeace -

Mais avons-nous le temps, en faisant nos courses hebdomadaires, de passer au crible de l'exigence écologique tous les produits ? « Certains passent des heures avant de choisir une voiture ou un portable, tranche Stephan Beaucher. L'enjeu alimentaire vaut la peine de prendre le temps de réfléchir. »

Source : Lorène Lavocat pour *Reporterre*

La Cité de l'océan approfondit le sujet

SPECTACLE - L'institution biarrote ouvre ses portes à l'exposition *Abysses*, le mystère des océans jusqu'au 13 septembre 2015.

Imaginez un poisson aux yeux tubulaires, avec un énorme goitre, à la manière des pélicans. Cette excroissance, prolongée par une bouche minuscule, lui permet de sucer ses proies comme on aspire des spaghettis. Le *Stylephorus cordatus* ne sort pas d'un film de science-fiction. Il est la vedette de l'exposition *Abysses**, montrée jusqu'au 13 septembre 2015, à la Cité de l'Océan, à Biarritz.

La présentation, conçue par la réalisatrice et auteure Claire Nouvian, plonge le visiteur de l'entre-deux-eaux aux profondeurs extrêmes. Des spécimens, issus des abysses, sont montrés dans des aquariums tandis que d'autres, uniques, sont disposés sur des colonnes. Telles des œuvres d'art fragiles et graciles. Le décor, sombre, sert d'écrin aux photographies lumineuses de sujets surprenants, monstrueux ou poétiques.

Ces animaux ont été pêchés à des fins scientifiques et conservés avec des méthodes particulières, leur permettant de garder un aspect naturel. Des années de collaboration avec des océanographes du monde entier ouvrent des portes. « Une chercheuse m'a donné sa collection complète, qui représente vingt-cinq ans de travail », explique la commissaire de l'exposition. Il restait à mettre au point un procédé de conservation.

Christophe Gottini, taxidermiste du Muséum d'histoire naturelle de Paris, y est parvenu, avec du formol à 2 % dans

l'eau. Suspendus à des fils invisibles, les créatures semblent baigner dans leur environnement. « Cela n'a l'air de rien, mais c'est incroyable. Car, lorsque l'on remonte des animaux des profondeurs, ils sont souvent méconnaissables », explique Claire Nouvian.

Magique et mystérieux

Dans ces ténébreux abîmes, toute existence semble impossible. Pourtant, les premiers chercheurs y découvrent, dans les années 1970, un foisonnement de vie. Jusqu'à 150 mètres de profondeur, la lumière pénètre. Pour échapper aux prédateurs, les cténophores, les méduses et autres salpes se sont débarrassés de leurs couleurs.

Au-delà de 1 000 mètres, les ténèbres s'ouvrent sur un espace froid et immobile. La nature s'est adaptée à ce milieu hostile : pas d'écailles inutiles, pas d'os en trop. Ainsi, le Grandgousier, une anguille, possède une mâchoire immense et un estomac extensible, qui lui permettent d'engloutir des proies gigantesques. Tout au fond, enfin, s'étend la plaine abyssale où 80 % des espèces marines sont concentrées. Des milliers d'entre elles demeurent inconnues.

« Un petit joyau »

Les créatures exposées ne ressemblent d'ailleurs à rien de familier. Plusieurs espèces de cérates, poissons dotés d'une canne à pêche à leurre lumineux, ainsi que des rhinochimères au nez intermi-

nable, sont dévoilés. Le *Stauroteuthis syrtensis* est le chouchou de la commissaire d'exposition. Ce petit poulpe nage de deux manières, en faisant onduler son "manteau" ou en utilisant ses deux oreilles comme des hélices.

« Dites bien que l'exposition est plutôt petite, a précisé Claire Nouvian, lors de l'ouverture. L'idée de départ était celle d'un petit joyau. C'est la rareté des animaux qui est exceptionnelle. Nous voulions en montrer la beauté et la fragilité. L'exposition réunit la plus grande collection d'animaux des abysses. C'est l'occasion d'un contact avec eux ».

Et d'ajouter : « Ce contact, c'est maintenant qu'il faut l'avoir, ou jamais ». Car les espèces des grands fonds sont en train de disparaître. On sait que 90 % des espèces prédatrices des océans se sont déjà éteintes. Souvent, elles souffrent d'un « délit de sale gueule ». Mais on oublie que les poissons prédateurs nettoient l'océan.

Cette exposition, traduite en anglais mais pas en espagnol, devrait subir de légères modifications dans les semaines à venir. Et sera peut-être le moyen d'attirer la lumière sur la Cité de l'Océan, qui peine à surnager depuis ses débuts, en 2011.

* Horaires et tarifs sur www.citedelocean.com

► **Maitena Horiot Ortega**

04/11/14

Comprendre l'économie en mutation

Agence d'information vidéo et numérique

Claire Nouvian : Comment Bloom lutte contre les pêches destructrices

04/11/2014



Tous fans de poisson... au point que plusieurs espèces marines commerciales sont menacées de disparition d'ici 2050 ! Pour les protéger et promouvoir des pratiques de pêche durable, Claire Nouvian a créé l'association Bloom en 2004. Elle s'appuie sur une recherche scientifique indépendante pour dénoncer les pratiques destructrices de la pêche en eaux profondes. Elle fait ainsi évoluer l'ensemble de la chaîne de valeur vers un mode plus durable de production et de consommation de poissons.

Dans un tel combat, point de salut sans informations fiables. Claire Nouvian a donc mis en place un corps de recherche scientifique indépendant, qui légitime cet appel à un changement des pratiques dans le secteur de la pêche. Ses leviers d'actions sont nombreux : lobbying actif et structuré, partenariat avec une plateforme d'ONG pour faire changer le cadre réglementaire, interventions non rémunérées dans le secteur de la grande distribution pour faire évoluer les pratiques en interne, sensibilisation du grand public... Et même un livre, « Abysses », qui s'est vendu à plus de 150.000 exemplaires ! Désignée « Femme en Or » de l'environnement en 2012, Claire Nouvian est désormais Fellow Ashoka depuis 2014.

(Article rédigé en partenariat avec Ashoka et L'Express)

Pour aller plus loin :

- [En savoir plus grâce au site Internet de l'association Bloom](#)

05/11/2014

CITE DE L'OCEAN

« Le mystère des profondeurs... »

La Cité de l'Océan de BIARRITZ accueille **jusqu'au 13 septembre 2014** l'exposition événement levant le voile sur l'univers méconnu des Abysses. Un milieu incroyable qui malgré des profondeurs extrêmes, une obscurité quasi totale, une pression écrasante et un froid glacial, accueille la vie. Pour découvrir ce monde fascinant, la Cité de l'Océan propose de pénétrer dans un espace unique transformé en écrin sombre qui va guider le visiteur depuis la surface vers les profondeurs les plus extrêmes. Ce parcours est jalonné de dizaines de spécimens de créatures abyssales naturalisées, de photographies au relief saisissant et d'un film dévoilant des images inédites époustouflantes. Cette exposition itinérante est unique au monde de par la rareté des animaux exposés et la qualité de leur conservation.

Renseignements : www.citedelocean.com

06/11/14

Pénélope Bagieu : « Oui, je crois que l'art peut changer les choses »

Pénélope Bagieu s'est fait connaître avec son blog « Ma vie est tout à fait fascinante ». En novembre 2013, son dessin dénonçant la pêche en eau profonde a fait le tour du web. Un coup de crayon en forme de coup de gueule qui révèle une dessinatrice aussi drôle qu'engagée.



0

55

[Initiatives](#)

DR

La vie met des gens charismatiques et engagés sur votre route. Ils sont le déclic, ils vous emportent dans leurs convictions.

Comment est venue l'idée de réaliser une BD expliquant le désastre écologique de la pêche en eau profonde ?

J'ai assisté à la [conférence Ted](#) de [Claire Nouvian](#), fondatrice de l'association [Bloom](#), qui interpellait le public à ce sujet. Quand elle a fini son discours, j'ai eu des frissons, je me suis dit qu'il fallait que je trouve un moyen d'aider cette femme. La vie met des gens charismatiques et engagés sur votre route. Ils sont le déclic, ils vous emportent dans leurs convictions. Ça peut être un prof, par exemple, qui va vous donner envie de vous battre. Claire Nouvian me faisait penser au film *Erin Brockovich, seule contre tous*. Cette femme, qui découvre qu'une compagnie rend malade les habitants des environs en polluant l'eau, va faire plier les industriels. Bref, j'ai demandé à Claire Nouvian si je pouvais faire une [BD](#) à partir de [cette vidéo](#). Je l'ai postée sur mon blog, j'ai fait un tweet et elle a été reprise. Ce n'est pas l'humour qui a suscité le partage, c'est le texte de Claire, sa pédagogie, son travail de documentation. Ça a fonctionné parce qu'il y a eu un effet de surprise. Si j'en faisais une chronique, ça ne marcherait pas. Donc il faut bien choisir ses combats.

Si j'avais vécu cette situation à 17 ans, j'aurais dit : « *Arrêtez le monde, je veux descendre.* »

La pétition a recueilli près de 800 000 signatures mais au Parlement européen, rien n'a bougé. La loi visant à interdire le chalutage en eaux profondes n'a pas été votée, vous l'expliquez comment ?

C'était la première fois que j'appréhendais le système politique. J'ai découvert les réactions et la condescendance des gens désolés qui me disaient : « *Mais tu y croyais vraiment ?* ». J'ai compris que finalement les décisions étaient prises par quelques personnes. Certains députés disent s'être trompés de bouton pour ne pas dire qu'ils ont appliqué des consignes. C'est la force des lobbies racontée dans le reportage de [Cash Investigation](#) diffusé récemment sur France2 à propos de l'industrie du tabac. Si j'avais vécu cette situation à 17 ans, j'aurais dit : « *Arrêtez le monde, je veux descendre.* »

On ne peut pas ne pas aller voter aux élections européennes parce qu'on a un barbecue. Non, on ne peut pas tout critiquer en se désengageant.

Et pourtant, vous restez optimiste ?

On n'a pas fait changer la loi mais Claire Nouvian a eu raison de me dire : « *Rien n'est jamais perdu, maintenant les gens savent.* ». Les responsables des franchises Intermarché ont fait remonter le boycott de certains de leurs clients qui ne voulaient plus manger du poisson pêché de cette façon. D'autres enseignes ont contre-attaqué en disant : « *Ici, on protège les fonds marins !* ». On a pris un chemin de traverse mais les choses ont bougé. Le pouvoir n'est pas toujours là où on l'imagine. Et pourtant je crois au vote, c'est essentiel, on ne peut pas ne pas aller voter aux élections européennes parce qu'on a un barbecue. Non, on ne peut pas tout critiquer en se désengageant. Je ne dis pas que c'est facile parce qu'on est submergés d'infos, qu'une indignation chasse l'autre comme ce fut le cas avec les [lycéennes enlevées](#) par Boko Haram au Nigeria. Il y a une mobilisation de dingos et puis plus rien. Ça fait un peu [John Lennon](#) de dire ça mais oui, je crois que l'art peut changer les choses. Car c'est aussi par-là que les messages passent.

En septembre dernier, la dessinatrice a illustré le réchauffement climatique et ses conséquences. Une BD commandée par l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France pour réfléchir au sujet avant la [Conférence sur le climat](#) en 2015. « En gros, des milliers de personnes vont venir parler climat, alors autant avoir quelques idées sur le sujet pour ne pas jouer à l'idiote du village mondial. » Le dessin commence comme ça et [la suite se lit ici](#).

07/11/14

7 entrepreneurs sociaux rejoignent Ashoka

Laura Zimer (Ashoka) et Frédéric Vuillod (Mediatico), publié le 06/11/2014 à 15:35, mis à jour le 07/11/2014 à 11:13

Réseau mondial d'entrepreneurs sociaux, Ashoka vient de sélectionner sa nouvelle promotion d'entrepreneurs sociaux innovants. Santé, médias, emploi... à la rencontre de ces pionniers d'un monde plus responsable.

[0](#)

Partager16 Tweeter15 0 Partager43



solidarité ESS

Andrew Burton/REUTERS

Nathanael Molle, Singa, France

Fondateur du projet Singa, Nathanael Molle aide la société à porter un nouveau regard sur les réfugiés, en brisant les stéréotypes et en contribuant à une intégration réussie.

La France compte plus de 200 000 réfugiés, un chiffre en augmentation de 10 000 personnes en moyenne chaque année. Stigmatisés par la société française, ils sont perçus comme un coût, ou assimilés à des immigrants illégaux.

De nombreux dysfonctionnements, l'accumulation de problèmes comme la non-connaissance de la langue française et des codes culturels, la non-équivalence des diplômes, ou encore les problèmes de logement, rendent difficile leur intégration.

Nathanael Molle a donc créé un réseau de réfugiés ambassadeurs. Ils sont accompagnés dans la mise sur pieds de leur projet. L'idée est qu'ils deviennent de nouveaux modèles pour les autres réfugiés et pour la société toute entière.

Autour d'eux, une communauté Singa de bénévoles et de sympathisants (une centaine par semaine) les aident qu'il s'agisse de l'assimilation du français et des codes culturels, ou du développement de leurs réseaux personnels et professionnels (7000 heures de tutorat déjà dispensées). Des événements culturels, artistiques et sportifs sont aussi organisés pour rapprocher réfugiés, bénévoles, et société civile autour de thématiques communes.

Claire Nouvian, Bloom, France

La créatrice de l'association Bloom, Claire Nouvian, protège les espèces marines "laissées-pour-compte" en promouvant des pratiques de pêche durable. Il y a urgence : le taux de consommation de poisson par habitant continue d'augmenter et les chercheurs prédisent une disparition des espèces marines commerciales d'ici 2050.

Claire Nouvian dénonce les pratiques destructrices actuelles de la pêche en eaux profondes et fait évoluer l'ensemble de la chaîne de valeur vers un mode de fonctionnement plus durable.

En s'appuyant sur la recherche scientifique indépendante, elle dispose d'une information fiable permettant d'argumenter en faveur d'un changement de pratique dans le secteur de la pêche. Claire Nouvian mène également un lobbying actif. Elle a contribué à mettre en place une plateforme d'ONG afin de changer le cadre réglementaire. Elle propose différentes interactions avec les acteurs de la grande distribution de manière indépendante et non rémunérée.

Objectif : faire évoluer leurs pratiques en interne afin qu'elles deviennent non-destructrices des fonds marins et non génératrices d'un énorme gâchis alimentaire et biologique. Enfin, elle mène des actions de sensibilisation auprès du grand public sur les espèces laissées-pour-compte. Son livre 'Abysses' s'est vendu à plus de 150 000 exemplaires. En 2012, Claire Nouvian a été désignée "Femme en Or" de l'environnement.

Christophe Dunand, Realise/Après-GE, Suisse

Pionnier de l'insertion puis de l'économie sociale et solidaire en Suisse depuis les années 90, Christophe Dunand a permis de fédérer, de professionnaliser, et de donner du poids à ce secteur. Lorsqu'il se lance, la récession frappe alors durement la Suisse. Le pays est dépourvu de bases légales et de structures publiques et privées pour faire face à la hausse du chômage et de l'exclusion. Les premiers acteurs privés de l'insertion sont isolés et manquent de reconnaissance et d'espaces d'échanges.

Le concept d'entreprise sociale est longtemps resté méconnu. Christophe Dunand a donc développé un modèle innovant adapté aux spécificités helvétiques et a influencé l'émergence de politiques publiques adaptées. Il est également à l'origine de la création du réseau Suisse des entreprises d'insertion par l'économique, puis du premier réseau d'entreprises de l'ESS de Suisse (270 membres à Genève).

Aujourd'hui, il continue à oeuvrer pour le rapprochement du secteur social avec les mondes du public, des entreprises et de l'académique.

Christian de Boisredon, Sparknews, France et international

Christian de Boisredon vise avec Sparknews à développer le journalisme de solutions au coeur des grands médias. En effet, ceux-ci sont majoritairement orientés vers des sujets catastrophes ou vers les problèmes de la société.

Christian a donc créé un mouvement de décideurs du monde des médias au niveau international (40 rédacteurs en chef dans 40 pays en 2014) qui s'engagent à promouvoir l'information de solutions dans leur pays et à partager entre eux leurs contenus et bonnes pratiques.

Il pilote des événements phares comme l'Impact Journalism Day, qui a permis d'atteindre cette année plus de 100 millions de lecteurs. Il a également créé une plateforme de 2000 vidéos gratuites orientées vers les solutions afin d'alimenter les journalistes. En associant de manière plus systématique des solutions aux enjeux sociaux et environnementaux, il inspire les lecteurs à devenir des acteurs du changement.

Gaele Regnault, LearnEnjoy, France

Gaele Regnault, mariée et mère de trois enfants, a découvert l'entrepreneuriat social en cherchant des solutions pour l'un de ses enfants atteint d'autisme. Ce handicap lourd concerne un enfant sur 100. Problème de santé publique majeur et en augmentation (prévalence multipliée par sept en 20 ans), il reste pourtant mal connu en France et dans nombre de pays.

Les enfants avec autisme sont perçus comme difficiles à intégrer au système scolaire traditionnel et en France, 20% seulement sont scolarisés. Les solutions éducatives efficaces existent mais sont réservées à une infime partie de la population, capable de s'outiller, coordonner et financer un accompagnement cohérent.

Gaele Regnault a donc créé LearnEnjoy pour favoriser l'accès à l'éducation pour les enfants avec autisme, ou avec un autre handicap, en s'appuyant sur les nouvelles technologies.

Elle propose des solutions éducatives validées scientifiquement et reconnues par l'Education nationale, simples d'utilisation, complètes, mobiles (tablettes tactiles) et peu coûteuses. Ces supports pédagogiques comptent déjà 25 000 utilisateurs et aident 300 familles. 500 professionnels diffusent ces solutions au sein des écoles et des établissements spécialisés, afin d'améliorer la prise en charge des enfants.

Marjan Gryson, Touche, Belgique

Marjan Gryson, psychologue de formation, a passé douze années dans le milieu carcéral et a créé Touché en 2008. Son objectif : "transformer l'agressivité des prisonniers en force pour se réinsérer".

En Belgique, les détenus ne bénéficient d'aucun accompagnement psychologique, ni en prison, ni à la sortie (50% font preuve d'agressivité, laquelle est accentuée par la violence du milieu carcéral). Cela aggrave les taux de récidive et rend compliquée la réinsertion des prisonniers.

Marjan construit donc des programmes pionniers de transformation de l'agressivité en force positive : soutien psychologique, gestion du stress et résilience, construction de projets professionnels et personnels pour la sortie. Elle travaille à casser les silos entre les différentes parties prenantes (justice, gardiens de prison, familles, autres ONG) afin de pouvoir mieux réintégrer les détenus au sein de la société.

Marjan Gryson mène des campagnes de sensibilisation à l'agressivité et met en application sa méthode dans d'autres milieux confrontés aux incivilités (hôpitaux, transports en communs, clubs de supporters, etc.).

Son programme a été étendu à cinq prisons en Flandre et touche 500 prisonniers. Objectif : 1000 prisonniers touchés par an d'ici cinq ans.

Caroline Kant, Esperare, Suisse

Après des études de neurobiologie, design et développement de produit puis sept ans dans un laboratoire pharmaceutique, Caroline Kant a opéré un nouveau virage. Mère d'un enfant atteint d'une maladie rare, elle a créé EspeRare pour ouvrir des voies inédites pour la recherche de traitements dans les maladies rares grâce au repositionnement de molécules thérapeutiques existantes. Ces maladies, au nombre de 7000, touchent 250 millions de personnes en Europe dont seulement 5% ont un traitement homologué.

Manque de coordination entre les différents acteurs du processus de développement thérapeutique du médicament (groupes de patients, agences réglementaires, partenaires de recherche clinique, laboratoires pharmaceutiques) et enjeux financiers et scientifiques complexes expliquent cette situation.

Caroline Kant identifie de nouvelles opportunités de repositionnement de molécules à fort potentiel thérapeutique dans les maladies rares. Elle collabore étroitement avec les groupes de patients, les partenaires de recherche et les autorités de santé afin d'accélérer et d'optimiser le processus.

Afin de proposer un modèle financier viable et inédit, elle travaille à réunir un ensemble de partenaires et financements complémentaires (compagnies pharmaceutiques, bourses publiques, fonds de groupes de patients, contributions pro-bono).

Aujourd'hui, deux programmes de repositionnement de médicaments (dont un dans la myopathie Duchenne) ont vu le jour et trois autres sont en phase d'élaboration. Caroline Kant a également développé la première charte éthique adoptée par ses partenaires pharmaceutiques pour permettre un large accès à des coûts abordables aux traitements développés.

En savoir plus sur http://www.lexpress.fr/emploi/business-et-sens/7-entrepreneurs-sociaux-rejoignent-ashoka_1619563.html#sikRjw9mt2VASzKL.99

08/11/2014

PHOTO DAVID WRABEL



L'*Anoplogaster cornuta*, dit poisson-ogre, vit entre 500 et 5 000 mètres de profondeur

EXPOSITION

Immersion dans les ABYSSES

Qui a dit que l'homme avait tout découvert ? Les profondeurs abyssales des océans renferment encore bien des mystères. La Cité de l'Océan de **Biarritz** accueille jusqu'au 13 septembre 2015 l'exposition « Abysses, le mystère des profondeurs ». Une plongée dans la nuit des océans, à des milliers de mètres sous la surface de l'eau.

Un milieu où la vie s'est développée malgré la pression écrasante, le froid glacial et l'obscurité totale. Le visiteur est invité à découvrir ce monde fascinant en pénétrant dans un espace transformé en un écrin sombre. Le parcours est jalonné de dizaines de spécimens de créatures abyssales naturalisées, de photographies et d'un film dévoilant des images inédites.

Cité de l'Océan, Biarritz. Tarifs : 11 €, enfants et étudiants 7,30 €.

Horaires et renseignements : www.citedelocean.com et au 05 59 22 75 40.

LE CHIFFRE

5 000

C'est le nombre de pins maritimes qui seront replantés le mardi 19 novembre à **Soustons (40)**, à l'initiative de la marque de cosmétique landaise **IXXI** et de l'association **Un enfant peut sauver un arbre**. L'équipe de l'association sera épaulée par 200 élèves de classes primaires et des collèges de la région, et 22 élèves de l'école forestière de Sabres (40).

09/11/2014

'Our oceans stare into the abyss if we don't back ban on trawling'

War of words as industry hits back after calls for an end to foreign fishing nets in Scottish waters Special Report By Rob Edwards Environment Editor

Sunday 9 November 2014

The wildlife is thousands of years old, there are species upon species that have not yet been discovered and it is key to the survival of the planet.

But environmentalists say our rich undersea habitat is now being destroyed.

The deep ocean environment is perhaps the most important and least understood of the planet's natural habitats. But in the west of Scotland it has been targeted by foreign fishing trawlers that drag heavy nets across the seabed, damaging everything in their path.

The European Commission (EC) has proposed a ban, unleashing fury from the fishing industry and meeting opposition from the Scottish and UK Governments. But pressure is now mounting on ministers to back the ban, with a petition signed by nearly 15,000 people and promoted by a coalition of 10 environmental groups.

Allowing the trawling of the deep-sea bottom is like letting "Stonehenge be bulldozed", they say. But this is angrily disputed by fishing leaders, who attack environmentalists as "emotive" and the EC's proposed ban as a "knee-jerk reaction".

The deep sea, defined as waters deeper than 200 metres, makes up 98% of all the space in which life on earth can develop. It is the world's richest source of wildlife, with an estimated one to 10 million species still to be discovered.

Off Scotland's shores, however can also provide rich pickings for fishing boats. French and Spanish trawlers report annual catches of around 6000 tonnes each. Much of this is from UK and Irish waters, including the northern Atlantic around Rockall to the west of Scotland.

Deep-sea trawling has been described by some scientists as "the most destructive kind of fishing in history". Environmental groups point to more than 100 scientific studies suggesting that it is unsustainable and harmful to underwater wildlife. They have also recruited more than 300 international scientists in support of a ban.

If Scots realised that foreign fishing boats were wrecking the nation's natural heritage they would be outraged, argued Claire Nouvian, director of the Bloom Association in Paris, which works to protect the deep ocean from trawling. She has been co-ordinating the campaign for a ban.

"If the Government supported a law that allowed Scottish castles and outstanding natural features to be wiped off the map to develop intensive, monoculture farming, Scots would probably march on London to stop it," she said. "The same is going on in Scottish deep waters but just because that part of Scotland's beauty is hidden under water, very few even know."

The UK Government's Fisheries Minister, George Eustice, has recently admitted that only 12 UK fishing boats trawl the deep-sea bottom below 600 metres. Nouvian contented that a ban would not lead to a single job loss in Scotland. She accused the fishing industry of "playing dirty" by trying to discredit environmental groups. "Deep-sea fisheries are a mistake of the past," she declared. "The Scottish and UK Governments will not be forgiven if they fail to seize this historic chance to preserve the UK's exceptional marine environment from the destruction imposed mainly by French and Spanish vessels."

She was backed by the National Trust for Scotland, which argued that it was impossible for deep-sea fisheries to be sustainable. "Most deep-water species are incredibly long-lived," said the trust's senior nature conservation adviser, Dr Richard Luxmoore. "Anyone who claims to be managing these fisheries sustainably is trying to pull the wool over your eyes."

Pete Ritchie, director of the sustainable food campaign, Nourish Scotland, described deep-sea fishing as "environmental vandalism". He said: "Out on the deep sea bed towards Rockall we are allowing industrial fishing boats, mostly from France and Spain, to create an underwater desert which is at least the size of Fife."

Professor Murray Roberts, a marine biologist who co-ordinates Heriot-Watt University's Lyell Centre for Earth and Marine Science and Technology, pointed out that many of the deep sea's natural treasures may not yet have been found. "We know that bottom trawling destroys vulnerable marine ecosystems like deep-sea corals and sponge grounds," he said. "Nations are duty-bound to minimise this damage."

The fishing industry, however, insisted that it supported more sustainable deep-sea fisheries management and was working to protect coral and vulnerable environments to the west of Scotland. A blanket ban would be "completely disproportionate", according to Mike Park, chief executive of the Scottish White Fish Producers' Association in Fraserburgh.

He accused environmental groups of ignoring the science and thrusting the issue on the EC and the European Council of Ministers in pursuit of a "social ideology". A ban would have "serious socio-economic consequences for not just the Scottish but for the entire European Union fleet", he said.

"The long-term sustainable management of fish stocks requires intelligent regulation and not emotive, ill-thought-out, sweeping policies which have the potential to eradicate a sector and set a dangerous precedent."

Park pointed to scientific evidence that vulnerable ecosystems were being protected by European regulations and the proposed network of marine protected areas around Scotland. "These areas are protected because they correspond to pristine or very low-impacted ecosystems," he said. "Marine Stonehenge has not been bulldozed."

Although he said it was not possible to verify how many fishing vessels were involved in deep-sea trawling, Park was certain that the proposed ban would cause UK boats problems. "There may only be 12 UK vessels involved. However, these are larger vessels making a significant contribution to coastal economies," he said.

The Scottish Government took a similar line, rejecting "an ill-thought-out blanket ban on bottom trawling". It supported protective measures in areas where fishing vessels actually operate, and strict management controls outwith those areas.

"This targeted approach provides more precise protection for sensitive habitats as being more readily enforceable," said a Government spokeswoman.

"The Scottish Government is firmly committed to protecting vulnerable marine ecosystems and we are keen to see the adoption of deep-sea regulations that are both effective and proportionate."

The EC proposal for a ban on trawling the deep-sea bottom is due to be decided by the European Council of Ministers.

19/11/14

Le Canard enchaîné

Edition mercredi 19 novembre 2014



L'armée du chalut !

COMME tous les deux ans, à Bruxelles, le Conseil européen des ministres de la Pêche vient de renégocier les quotas pour la pêche en eaux profondes. Vous savez, cette façon de capturer les poissons à l'aide de filets géants, alourdis de plaques métalliques de plusieurs tonnes, pour raclez les fonds marins jusqu'à 1 500 mètres de profondeur. Non seulement le chalutage en eaux profondes laboure le plancher océanique, mais, sur 60 tonnes de poissons ramenées à bord en vingt minutes, plus de 10 tonnes de prises invendables ou appartenant à des espèces protégées sont rejetées à la baïlle, en piteux état. Sans compter la consommation de gasoil. Pour tracter les filets lestés, de 150 mètres de largeur, il en faut cinq fois plus qu'une pêche normale. Une pêche si écolo que la Commission européenne avait carrément voulu l'interdire il y a deux ans. Une idée saugrenue aussitôt torpillée par la France et l'Espagne, avant d'être coulée par le Parlement européen, à 342 voix contre 326...

Pour défendre leurs intérêts à Bruxelles, les groupements de pêche industrielle se sont dotés d'un puissant outil de lobbying, qui n'affiche pas vraiment la couleur : l'association européenne de promotion de la

pêche durable et responsable. Côté écologues, l'ONG Bloom est en première ligne pour réclamer la fin du chalutage en eaux profondes. Sa pétition, signée par plus de 800 000 internautes, a fini par convaincre Casino, Carrefour et Auchan de suspendre la commercialisation du sabre noir, de la lingue bleue et du grenadier de roche, les trois espèces de grands fonds les plus remontées dans les filets. Quant à Intermarché, qui aligne 6 des 11 chalutiers en eaux profondes battant pavillon français, l'enseigne a préféré ordonner à ses équipages de ne plus pêcher au-dessous de 800 mètres. Sur la cinquantaine d'espèces que les scientifiques arrivent à suivre avec précision, les deux tiers ont du mouron à se faire.

Peu avant la réunion de Bruxelles, le mois dernier, Ségalène Royal a posté ce tweet : « Il faut arrêter le chalutage en eaux profondes, c'est clair », lequel a suscité des remous à Malignon, où l'on n'a pas du tout l'intention de se mettre à dos tous les grands ports de pêche français. Résultat des courses : les quotas ont à peine bougé (Bruxelles avait proposé de les réduire pour neuf espèces, de les augmenter pour quatre, et de ne rien changer pour cinq autres). Ségo s'est donc contentée de se faire mousser...



23/11/2014



Ségolène Royal @RoyalSegolene · 20 oct.

Connaître, aimer et protéger les Océans Avec les chercheurs. Il faut arrêter le chalutage en eau profonde, c'est clair



Ségolène Royal à contre-courant de la position gouvernementale sur la pêche de grands fonds

le 23/10/2014

Le chalutage en eau profonde vient de faire l'objet d'une passe d'armes cinglante sur le réseau social Twitter, opposant Ségolène Royal et le député socialiste lorientais Gwendal Rouillard.

À l'occasion d'une cérémonie à l'Institut océanographique de Paris, le lundi 20 octobre, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie Ségolène Royal s'est fendue d'un tweet indiquant « **connaître, aimer et protéger les océans avec les chercheurs. Il faut arrêter le chalutage en eau profonde, c'est clair** ». Phrase immédiatement relayée par l'environnementaliste Claire Nouvian, très présente sur le réseau social.

Gwendal Rouillard, lui, a immédiatement répliqué que « **Sur la pêche en eaux profondes, le gouvernement a une position très claire. Cela vaut pour tous les ministres...** »

En visite au Guilvinec ce vendredi 24 octobre, le secrétaire d'État chargé des Transports, de la Mer et de la Pêche, Alain Vidalies, aura l'occasion de clarifier la position gouvernementale. Lors d'une rencontre avec le Comité national en début de semaine, il avait en tout cas offert des garanties à l'interprofession concernant la défense de cette activité.

26/11/14

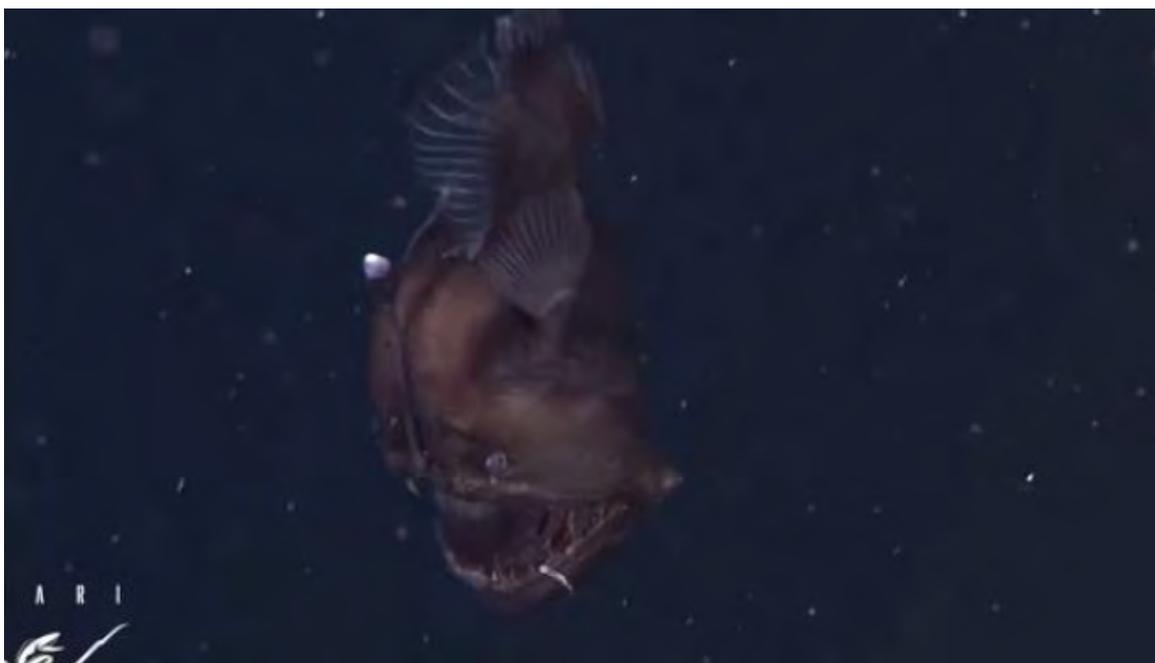
VIDÉO. Un "monstre" filmé sous la mer ? J'ai vu des baudroies abyssales. C'est magnifique



Par [Claire Novian](#)
Directrice de BLOOM

LE PLUS. Gueule béante, dents tranchantes, la baudroie des abysses a une allure cauchemardesque. Pour la première fois, cette espèce si rare vient d'être filmée [par une équipe de scientifiques de l'institut de recherche de l'aquarium de Monterey Bay](#). Pourquoi ce poisson est-il si méconnu ? Explications de Claire Novian, auteur d'"Abysses" (Fayard, 2006).

Édité et parrainé par [Louise Auvitu](#)



baudroie abyssale a été filmée pour la première fois par une équipe de scientifiques américains. (Mbari/Capture d'écran)

C'est la première fois que des scientifiques filment [une baudroie des abysses \(Melanocetus\)](#). Sur les images on a l'impression d'un poisson gigantesque, mais en réalité il ne mesure qu'une dizaine de centimètres.

Le cérate *Melanocetus* est un [poisson abyssal](#). Il en existe plusieurs espèces, très difficiles à observer car ils vivent jusqu'à 3.000 mètres de profondeur, un milieu que les hommes ont commencé à explorer de façon approfondie dans les années 1970 seulement.

Dans l'immensité de l'océan, la chance de rencontrer une baudroie abyssale est infime.

Un poisson plein de mystère

Dans l'océan austral, sur un chalutier pendant près d'un mois, j'ai eu l'occasion de voir plusieurs spécimens de ce cérate. Tous les jours, l'immense navire remontait à la surface ses immenses filets de pêche. Tous les 3 ou 4 jours, des baudroies abyssales étaient accrochées aux mailles.

Je les en retirais et les rares spécimens bien conservés (la plupart étaient très amochés) ont trouvé leur place dans l'exposition abysses qui se trouve actuellement à la Cité de l'Océan à Biarritz.



Une baudroie abyssale récupérée dans les filets d'un chalutier. (C. Nouvian/BLOOM Association)

Lorsqu'elle est remontée à la surface, cette espèce n'a aucune chance de survie. Le seul animal encore vaguement vivant que j'aie vu remonter de 2000 mètres, était un [requin laimargue dormeur](#) d'environ 5 mètres de long, qui avait été capturé par un chalut de fond. Il était agonisant et est évidemment mort peu de temps après. Les pêcheurs veulent nous faire croire que les requins peuvent éviter les filets de pêche, mais imaginez la chance que les petits spécimens ont si les mastodontes de plusieurs mètres eux-mêmes n'arrivent pas à leur échapper...

Nous savons très peu de choses sur les poissons abyssaux. Quand je rencontre des scientifiques, je suis toujours surprise de constater le nombre d'énigmes non résolues qui entourent ces animaux. Voici ce que l'on sait :

- Ils vivent jusqu'à 3.000 mètres de profondeur

- Leurs larves font une migration [ontogénétique](#), c'est-à-dire que lorsque la femelle pond, ses larves sont entourées d'une poche d'huile qui les envoie en surface où la nourriture est beaucoup plus abondante. La jeune baudroie devra donc migrer dans les profondeurs, seule.

- La baudroie abyssale, un peu comme le [grandgousier](#) ou le boa, a un estomac extensible. Elle est donc capable d'ingurgiter une proie importante par rapport à sa taille.

Dents affûtées et corps gélatineux

L'allure générale de ces animaux est assez étrange, et peut sembler effrayant pour certains, mais je les trouve magnifiques quant à moi !

Vivant dans l'obscurité, la vision ne leur est pas d'un grand secours pour chasser ou pour se reproduire. C'est pourquoi leurs yeux se limitent au strict minimum, deux petites billes noires.

N'ayant besoin que de peu de nourriture pour survivre, les poissons profonds sont souvent de petite taille.

Ce qui m'a frappée en observant les cérates, c'est leur corps flasque et gélatineux, et évidemment cette gueule gigantesque aux dents très affûtées. Si vous passez vos doigts dessus, votre peau s'y accroche de façon très surprenante, comme un velcro.



La baudroie abyssale ne mesure pas plus d'une dizaine de centimètres et est dépourvue d'écailles. (C. Nouvian)

Leur peau est dépourvue d'écailles, car développer des écailles est coûteux en termes énergétiques, ce n'est pas une bonne stratégie si on vit dans un milieu pauvre en nourriture.

La baudroie abyssale, pas si effrayante

Les poissons abyssaux sont caractérisés par un métabolisme lent. Ils évoluent dans un milieu hostile et froid dans lequel vivent beaucoup moins de prédateurs qu'à la surface, ce qui explique qu'ils nagent lentement sans faire de pointe de vitesse.

Ils doivent économiser au maximum leur énergie pour survivre, ils sont souvent capables de faire de très longues périodes de jeun.

Ces animaux ne sont pas si différents des poissons que l'on peut observer à la surface, mais leur biotope suppose qu'ils se soient adaptés pour survivre. Les baudroies abyssales ne sont pas des animaux impressionnants. En termes de taille, les calmars géants ou colossaux sont bien plus sidérants.

À quoi peut bien servir la lumière ?

Les scientifiques sont dans l'incapacité de connaître le nombre de poissons abyssaux qui peuplent nos océans. Pour estimer l'abondance d'une population, il faut suivre des protocoles de recherche coûteux or ce n'est pas une priorité scientifique d'un point de vue stratégique donc assez peu de moyens sont déployés pour connaître la faune pélagique profonde, vivant entre deux eaux.

La baudroie abyssale vit sans lumière du jour, dans un monde hostile. En tant que prédateur, elle dispose d'un leurre bioluminescent, une sorte de canne à pêche qui bascule d'avant en arrière.

À l'exposition "[Abysse, le mystère des profondeurs](#)", actuellement à Biarritz, il arrive que nous posions aux visiteurs cette simple question :

"À votre avis, à quoi peut bien servir un leurre bioluminescent si un point lumineux dans l'océan est souvent associé à une gueule béante ? Les proies auraient dû s'adapter non ?"

C'est une question contre-intuitive car en général nous acceptons sans questionner l'utilité de la bioluminescence, or les particules organiques qui chutent des eaux de surface sont souvent recouvertes de bactéries bioluminescentes libres. La recherche de nourriture pour la myriade d'organismes vivant entre deux eaux passe souvent par une recherche de lumière. Parfois, pas de chance, c'est un "faux" et un prédateur se cache derrière le point lumineux.

Des recherches scientifiques stagnantes

Il y a plusieurs façons d'explorer les abysses : en plongeant dans un submersible – une expérience bouleversante ; ou en visualisant des images retransmises par un robot télécommandé comme celles filmées par le ROV de Mbari dans le cas présent.

Aujourd'hui, l'institut de recherche de l'[Aquarium de Monterey Bay s'est spécialisé dans l'étude de la faune profonde](#) et des processus océanographiques qui caractérisent le très profond canyon de Monterey. Pour avoir plongé avec eux, je peux vous dire que les spécialistes peuvent en moins de deux heures sortir en mer et avoir un ROV à l'eau 4.000 mètres plus bas. C'est une situation unique au monde.

Ce n'est donc pas si surprenant que Bruce Robinson soit l'auteur de ces images. La plupart des découvertes récentes sur cette faune surprenante, c'est à lui que nous les devons.

Malheureusement, les recherches fondamentales "gratuites" je dirais, sur le monde des abysses, sont supplantées par une recherche appliquée, orientée vers la course vers l'exploitation minière notamment. Aujourd'hui, nous ne cherchons plus à répondre à la question "Pourquoi ?", mais plutôt "Pour Quoi ?". C'est bien dommage.

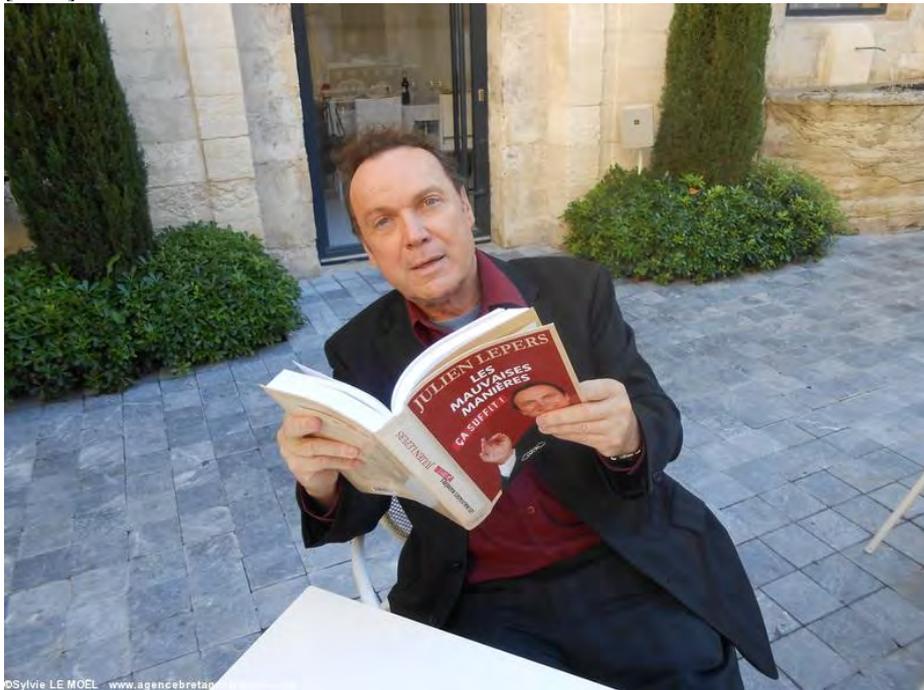
Propos recueillis par [Louise Auvitu](#)

CHARLIE HEBDO

26/11/14

Julien Lepers : « Les Bretons sont de bons candidats ! »

Publié le 26/11/14 10:54 par [Sylvie LE MOËL](#)
[Paris] —



Julien Lepers et son nouveau livre publié aux éditions Michel Lafon

A l'occasion de la sortie de son livre « Les mauvaises manières, ça suffit ! », Julien Lepers et les Éditions Michel Lafon en partenariat avec IDTGV ont invité quelques journalistes à un voyage inédit en train lors de la « journée de la gentillesse » le 13 Novembre dernier. C'est dans un wagon spécialement affrété, décoré d'un beau bouquet de roses orange couleur de l'amitié, qu'a pris place l'ABP, conviée à cette manifestation à destination du Vaucluse.

A l'intérieur, chaque siège du train avait été banqueté par un flyer comportant un quizz (assorti des solutions) ainsi qu'une charte des bonnes manières, invitant ainsi le voyageur à jouer le jeu. Originalité : selon le nombre de bonnes réponses obtenues correspondait le nom d'une personnalité, allant de Godzilla (pour aucune bonne réponse) à Audrey Hepburn (pour un sans fautes), en passant par Carla Bruni (7 bonnes réponses), Kate Middleton (13 bonnes réponses). En très honorable position, pour 9 bonnes réponses sur les 16 que comptait le questionnaire, un acteur breton, le dinannais Jean Rochefort !

La destination aurait pu être la Bretagne, car l'IDTGV de Nantes, ce même jour bénéficiait d'un affichage identique, mais ce fut un embarquement immédiat pour Avignon, en compagnie du célèbre animateur de « Questions pour un Champion »... qui, à son tour, s'est plié de bonne grâce aux propres questions d'Agence Bretagne Presse.

-Agence Bretagne Presse (Sylvie Le Moël): Qu'est-ce qui a présidé à la rédaction de votre livre ?

-Julien Lepers : Mon ouvrage est né d'une sorte d'exaspération suite à un cumul de petites incivilités quotidiennes constituant autant de petites agressions qui gâchent notre journée. Je suis effectivement exaspéré par les incivilités des gens, par leur relâchement, voire leur démission eut égard à l'hygiène, là a correction, au manque de respect d'eux-mêmes et des autres, mais aussi à leur comportement individualiste. Je constate que les gens sont souvent indifférents les uns aux autres. C'est navrant. Mon livre montre la voie pour se débarrasser de cette indifférence et cheminer vers plus de considération. J'invite le lecteur à passer de la considération à la civilité au sens moral, puis de la civilité à la bienveillance. Il faut faire en sorte que les autres ne soient pas des figurants dans votre vie, qu'ils ne soient ni des accessoires ni un décor. En d'autres termes, il convient de s'intéresser à l'autre et de l'aider, car on ne vit pas en vase clos ! En Bretagne, il me semble que les gens ne sont pas indifférents à la vulnérabilité de l'autre, la solidarité et une tradition d'entraide toutes deux solidement ancrées, jouent leurs rôles.

-ABP (SLM): Vous êtes venu plusieurs fois en Bretagne, il me semble ?

-JL : Effectivement ! Et j'en conserve un excellent souvenir ! Lorsque je me suis rendu à Brest avec la tournée « Âge tendre et tête de bois » dont je suis le présentateur, il faisait un temps magnifique, démentant ainsi les clichés réducteurs selon lesquels qu'il pleut toujours en Finistère! Nous avons été accueilli par un public aussi chaleureux qu'enthousiaste, ce qui fait plaisir à voir. Les Bretons aiment la musique, c'est certain, qu'elle soit traditionnelle ou axée sur la variété.

-ABP(SLM) : Vous avez vous-même accueilli des Bretons sur votre plateau de « Questions pour un Champion » ?

-JL : Certainement, et de nombreuses fois. Les Bretons aiment ce jeu et sont de bons candidats. D'ailleurs en Bretagne il existe de nombreux clubs où les gens s'entraînent à répondre à des tas de questions de culture générale. J'aime aussi proposer aux candidats de parler de leur région quand ils se présentent face à la caméra.

-ABP(SLM) : Page 180, dans un passage intitulé « Bons baisers de Plougastel » vous déconseillez d'envoyer des cartes postales de vacances représentant des dessins ou caricatures de femmes dénudées avec des attributs exagérés, assorties de jeux de mots graveleux comme celui où il est question de sein et d'île de Sein ...

-JL : Je n'ai pas pris cet exemple pour stigmatiser la Bretagne, mais juste pour mettre en lumière un jeu de mots peu élégant. Avouons que les caricatures et les blagues douteuses, ne font pas forcément honneur à ce beau pays ! Il y a tellement de photographes de la marine ou de la ruralité qui manient l'objectif avec talent. Leurs photos constituent de véritables oeuvres d'art que plusieurs éditeurs et industriels ont publiés ces dernières années en format cartes postales. Aussi, je propose d'expédier des cartes postales sous enveloppes et de choisir des paysages ou des scènes que ces photographes d'art ont su magnifier... c'est autrement plus flatteur pour la région et ... pour le destinataire de la missive !

-ABP (SLM) : A votre avis qu'est-ce qui va interpeller le plus les Bretons dans votre livre ?

-JL : Dans mon ouvrage, j'ai focalisé mon propos sur les différentes lignes de conduite à tenir dans la vie et cela concerne aussi notre relation à la nature et à notre environnement. Le chapitre « Sauvons la Terre au jour le jour » est un volet qui fera écho à certaines préoccupations bretonnes liées à la durabilité, la Bretagne étant une région à forte sensibilité agricole.

En page 698, j'évoque quelques précautions qu'il serait bon de prendre : « Consommons des produits locaux et de saison plutôt que des fruits importés, par exemple, qui ont coûté cher en transport et donc en pétrole, jusqu'à vingt fois plus cher. Achetons nos produits alimentaires directement auprès de leurs producteurs, par le biais des AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). Allons sur le site de l'association Bloom, pour identifier les poissons issus de la pêche durable et pour savoir où les acheter. Conservons l'eau de pluie pour arroser nos plantes et nos jardins.... ». Je plaide bien entendu pour une attitude écocitoyenne responsable, conclut Julien Lepers.

L'auteur a judicieusement élaboré plusieurs chapitres, relatifs à des thèmes variés présents dans divers domaines de l'existence : l'hygiène personnelle et l'élégance ; la communication ; la bonne tenue à table, comment consommer les plats proposés (des artichauts aux moules en passant par le fromage et la salade) ; l'organisation de célébrations et rituels et la gestion des différentes étapes de la vie ; le comportement adéquat dans les

transports en commun ; l'attitude correcte à avoir lorsque l'on cherche un travail, des conseils pour l'entretien d'embauche, des recommandations pour évoluer dans la sphère professionnelle, la hiérarchie, les rapports humains ; mais aussi le comportement dans la cadre des loisirs et du sport, ou quand on se rend au spectacle...

Avec ses 50 pages sur les nouvelles technologies, le livre est merveilleusement actuel car il prend en compte les modes de communication faisant la part belle aux portables, tablettes, iPhones, iPad ainsi que toutes les applications utilisées à l'heure actuelle (textos, skype, messageries instantanées, Facebook, Twitter et autres réseaux sociaux...).

A titre d'exemple, lorsque nous sommes à table, chez des gens ou dans un restaurant, il est particulièrement mal venu de placer son portable sur la table. Cela signifie que la personne qui vous téléphonera est plus importante que votre hôte. Il s'agit d'un réel manque de considération envers ce dernier. En d'autres termes c'est carrément impoli !

Un lecteur costarmoricain témoigne : «Ce qui m'a plu dans ce livre, c'est que l'auteur ne se contente pas simplement de dire ce qui est convenable de faire dans telle ou telle circonstance. Il explique précisément les raisons, c'est à dire le pourquoi du comment. Ces explications particulièrement étoffées confèrent un contexte, une valeur, une véritable utilité aux conseils proposés. Bien sûr, des particularismes nationaux existent comme le démontre le chapitre ayant trait aux bonnes manières à l'étranger. Mais force est de constater que ces bonnes manières correspondent souvent à ce que l'on nommerait la politesse ou le bon sens, mis en application».

« Les mauvaises manières, ça suffit » représente donc un guide, une encyclopédie pratique, un livre référence. L'acquérir se révèle ainsi quasiment indispensable... pour éviter de faire des erreurs ou de les perpétuer, tant ici qu'à l'étranger ».

Sylvie Le Moël

Julien Lepers dédicacera son livre à Rezé (44) au Centre Commercial Océane, Espace Culturel Leclerc, le Jeudi 18 décembre 2014 de 15h30 à 17h30



27/11/14

Les poissons européens toujours sous pression



[L'infographie des halieutes de l'AFH](#)

La situation des stocks de poissons des mers européennes reste très fragile. Et il faut encore appliquer des quotas de pêche prudents en 2015 afin de les reconstituer affirment les scientifiques.

Un bon graphique vaut mieux qu'un long communiqué. Adage appliqué par [l'Association française d'halieutique \(AFH\)](#). Le moyen qu'ont trouvé les spécialistes es stocks de poissons —c'est le sens du mot halieutes— pour s'exprimer de manière indépendante des commissions diverses où ils siègent comment experts et qui sont parfois soumises à des pressions gouvernementales.

L'AFH a été créée à cet effet en 1994. Elle regroupe aujourd'hui plus de 200 scientifiques issus de disciplines et d'organismes divers : [Ifremer](#), [IRD](#), [Agrocampus Ouest \(ex Ensar\)](#), [CNRS](#), [Inra](#), [Irstea](#) (ex Cemagref) [Onema](#), [Université de Nantes](#), [UBO](#), organismes de recherches francophones, etc.

Le graphique présenté ci-contre est leur dernier message destiné au grand public, qui participe, consciemment ou non, par l'intermédiaire d'ONG qui militent pour l'environnement souvent, aux marchandages entre Etats de l'Union Européenne pour la gestion des stocks de poissons visés par les pêcheurs. Il synthétise les études menées par les spécialistes des pays de l'UE dans le cadre du Ciem (Conseil international pour l'exploration de la mer).

Une partie (12%) des 144 stocks de l'Atlantique (y compris Manche et mer du Nord) étudiés se porte mieux et permet une légère hausse des quotas. Parmi ces stocks en bon état le hareng, le sprat, la plie et l'églefin de mer du Nord ou la sole de Manche Ouest... Au total, ces 17 stocks représentent un potentiel de l'ordre de 936 000 t, soit presque la moitié (47%) des captures sous quotas dans la zone considérée. C'est une «bonne nouvelle», insistent les scientifiques, car cela montre que la politique de restriction volontaire des prises porte ses fruits avec le temps.

Toutefois, cette bonne nouvelle ne peut masquer d'autres signes inquiétants. D'abord les nombreux stocks qui ne montrent pas d'améliorations. Et ensuite, les stocks très mal connus, dont les poissons des eaux profondes, dont la biologie reste un mystère et qui ne sont donc pas gérés de manière responsable et durable, mais exploités sans souci du long terme.

Rendement maximum durable

Du coup, les recommandations des scientifiques proposent des quotas 2015 en augmentation pour 26 stocks, stables pour 49, et en diminution pour 49 autres. *«Tous stocks confondus, les captures recommandées pour 2015 sont en diminution de 5,6% par rapport à celles de 2014. Cette diminution a deux origines. Pour partie, elle découle de la mise en œuvre de mesures de gestion plus rigoureuses, notamment avec l'entrée en vigueur des principes de gestion au RMD. Mais pour une autre partie, la baisse des quotas de pêche recommandés traduit une situation qui se dégrade, avec des biomasses et donc des potentiels de capture en diminution pour certains stocks»*, précise l'AFH.



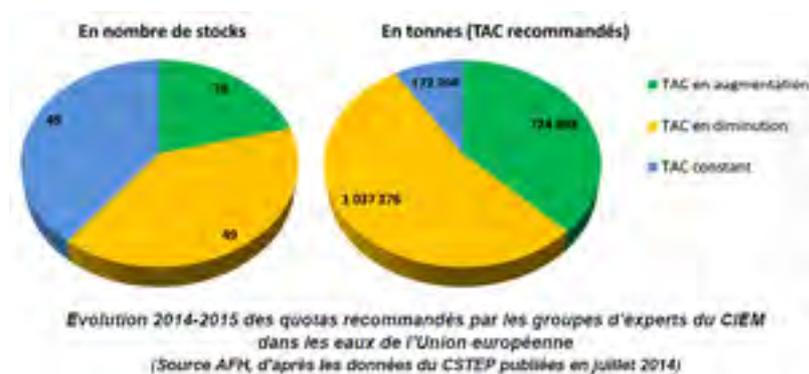
[000 Par7882627](#)

Des prises de thon rouge dans le port de Sète, le 17 mai 2014. Photo Pascal Guyot. AFP

Halieute cherche vieilles morues

La transition entre la pêche non réglementée, dévastatrice, et celle qui atteindrait le «*rendement maximum durable*» est donc très loin d'être terminée. Même pour les stocks qui se portent le mieux — la biomasse du stock de plie (l'ensemble des poissons plats, de mer du Nord a été multipliée par trois depuis 10 ans, celle du sprat a été multipliée par quatre, et le merlan de mer Celtique a gagné 50% — il n'est pas du tout évident qu'ils ont atteint leur RMD. Pour en être certain, il faudrait que les écosystèmes marins, dévastés et déséquilibrés par des décennies de pêches intensives qui ont notamment «labouré» les fonds à coups de chaluts, reviennent à un équilibre entre proies et prédateurs naturels. Puis que le «prélèvement» de l'homme soit opéré sans entraîner une nouvelle chute des populations. On en est encore très loin tant les abondances sont basses au regard des situations antérieures à la pêche industrielle lorsque l'historien Jules Michelet se demandait si les harengs, dont la prolifération lui semblait sans limite, n'allait pas «solidifier» la mer.

Pour de nombreuses espèces de poissons, il manque encore les populations d'individus «vieux et prolifiques» (ben oui, les vieilles morues font beaucoup plus de bébés que les jeunes, c'est un trait de caractère assez répandu chez les poissons et pas intuitif pour nous autres mammifères).



[Stocks et recommandation des halieutes](#) En outre, de nombreux stocks sont si bas qu'il faut diminuer la pression et les quotas de pêche. Parmi eux, la morue de mer Celtique (-48 %), la sole de Manche Est (-41 %) et du golfe de Gascogne (-26 %), le merlan de mer du Nord et Manche Est (-54 %), le bar de la zone nord (-57 %) (3), le lieu noir (-15 %), la plie de Manche Est (-16 %), le hareng de mer celtique (-58 %). Il faut noter que ces quotas ne sont pas fixés uniquement en fonction de la pression de pêche mais également après analyse de l'état biologique et du «recrutement» (la survie des larves) des populations qui dépend aussi de la climatologie.

Pour ce qui concerne les poissons des grands fonds sur les pentes du talus continental au-delà de 400 m et jusqu'à plus de 1.000 voire 1.500 m de profondeur (la lingue, la lingue bleue, le sabre noir, le grenadier de roche, la dorade rose, l'hoplostète orange (ou empereur), le brome, la grande argentine et le phycis de fond) dont la situation est très médiatisée par l'association [Bloom](#), les scientifiques soulignent surtout l'absence de connaissances qui interdit d'organiser une pêche durable.

Le communiqué de l'AFH demande aux gouvernements et à la Commission Européenne de suivre les avis des scientifiques (autrement dit, c'est pas gagné d'avance...) et souligne que les quotas sont indispensables mais ne suffisent pas pour une gestion écosystémique efficace des ressources marines.

L'internaute voulant plus de détails, peut se reporter à une analyse plus complète ([ici](#)) et même au tableau espèce par espèce ([ici](#)).

Par Sylvestre Huet, le 27 octobre 2014

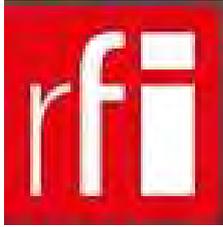


“ Pêche : il ne faut pas répéter les mêmes erreurs sur les espèces profondes ”

Aussi, durant la dernière négociation de novembre 2012, une augmentation spectaculaire (+70%) des quotas pour certaines espèces profondes, notamment celles ciblées par les navires français, a été menée.

A l'époque, BLOOM avait révélé l'arnaque politico-scientifique qui avait conduit à cette décision. Les organes scientifiques qui conseillent les institutions européennes ont depuis également reconnu l'illégitimité à évaluer comme scientifiquement bien connus des stocks de poissons d'eaux profondes pour lesquels on manque cruellement de données scientifiques élémentaires, peut-on lire dans un communiqué de presse.

Claire Nouvian, fondatrice de BLOOM, déclare dans un communiqué de presse : « Nous demandons aux Ministres européens de la pêche et plus particulièrement au Secrétaire d'État à la pêche Alain Vidalies de respecter strictement le principe de précaution lorsqu'ils décideront des quotas de pêche pour les espèces profondes. Seuls 26 stocks sont actuellement sous quotas alors que 22 autres espèces profondes ne sont pas réglementées. Au total, plus de 100 espèces sont capturées puis rejetées par la pêche au chalut de fond dans l'Atlantique Nord-Est. Réduire de manière systématique le total admissible des captures d'espèces profondes dans le respect du principe de précaution est le seul moyen de reconstituer les stocks de poissons profonds ».



ENVIRONNEMENT | POLLUTION

Publié le 27-11-2014 • Modifié le 27-11-2014 à 14:27

Tara Méditerranée: sept mois en mer pour une pêche miraculeuse

Par Agnès Rougier

27/11/2014



La stratégie d'échantillonnage mise en place par les scientifiques à bord de Tara consistait à prélever de l'eau de mer de surface.

RFI/Agnès Rougier

Après sept mois d'expédition, Tara est revenue le 22 novembre de son voyage autour de la Méditerranée, à Lorient, son port d'attache. La goélette scientifique, qui était partie à la recherche du plastique dissous en mer, a fait, si l'on peut dire, une pêche miraculeuse : pas un kilomètre carré de la Méditerranée n'en n'est exempt. La balle est maintenant dans le camp des chercheurs qui vont étudier les échantillons rapportés par le bateau.

Partie de Lorient en mai dernier, la goélette a suivi les côtes méditerranéennes en passant par l'Espagne, la France, Monaco, l'Italie, l'Albanie, la Grèce, Chypre, le Liban, Malte, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Portugal. Cette expédition, outre les prélèvements d'eau de mer destinés à quantifier et qualifier le plastique en suspension, avait la particularité de consacrer environ la moitié de son temps à la communication. Les 15 000 km de route maritime ont donc été ponctués de 20 escales d'une durée d'une semaine, pendant lesquelles 12 000 personnes, dont 3 000 enfants, sont montés à bord.

28/11/2014

PÊCHE ET ENVIRONNEMENT

Ségolène et pêcheurs se rapprochent

Son tweet demandant l'interdiction de la pêche profonde avait heurté les pêcheurs. Ségolène Royal est venue à Lorient arrondir les angles. Les pêcheurs, pour leur part, ont promis une charte des bonnes pratiques. Claire Nouvian, militante anti-pêche profonde, dénonce le revirement de la ministre.

p. 28

Lorient Ségolène Royal renoue le lien avec la pêche et les cultures marines

De retour à Lorient le 22 novembre après une mission de huit mois visant à étudier l'étendue de la pollution au plastique en Méditerranée, la goélette **Tara** a servi d'alibi pour aplanir la position du gouvernement vis-à-vis de la filière française des produits de la mer. Après avoir accueilli le voilier scientifique, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Ségolène Royal, a rencontré en fin de journée des représentants locaux des secteurs de la pêche et de la conchyliculture, qui ont fait front commun.

Plusieurs dossiers ont été évoqués comme la qualité de l'eau, les EMR, les projets Natura 2000 au large, le réchauffement climatique, mais aussi les difficultés spécifiques comme le zéro rejet et la surmortalité ostréicole. « **Il n'y a pas d'opposition entre les activités économiques et la protection de l'environnement** », a déclaré Ségolène Royal devant Philippe Le Gal, président de l'interprofession conchyicole de Bretagne sud, et Olivier Le Nézet, président du comité des pêches de Bretagne, mais aussi de Blue Fish.

Créée l'an dernier pour défendre la pêche des grands fonds au niveau européen, cette organisation non gouvernementale (ONG) s'est engagée devant la ministre à mettre en place en France, dès 2015, « **un dispositif permettant d'aboutir à l'élabo-**



Afin de poursuivre le dialogue, Ségolène Royal a été invitée à participer aux Assises de la filière pêche et des produits de la mer qui se tiendront à Boulogne les 16 et 17 juin 2015.

ration d'une charte des bonnes pratiques de la filière pêche ».

Ségolène Royal a apporté son soutien à cette initiative, et invitation lui a été faite pour qu'elle participe aux Assises de la filière pêche qui se tiendront à Boulogne les 16 et 17 juin 2015. Organisés à huis clos, ces échanges ont permis de tirer un trait sur une polémique remontant au 20 octobre, au détour d'un message lancé sur les réseaux sociaux, dans lequel la ministre s'était prononcée en faveur d'une interdiction du chalutage profond, à contre-courant de la position défendue par sa majorité (« *le marin* » du 31 octobre).

« **L'affaire du tweet est un non-sujet** », a assuré Olivier Le Nézet avant de rappeler l'en-

cadrement très rigoureux de cette pêcherie. À ses côtés se tenait Fabien Dulon, directeur de Scapêche, principal armement à travailler en France dans les grandes profondeurs, qui s'est déjà engagé à ne plus chaluter au-delà de 800 mètres dès l'an prochain.

Militant pour le bannissement du chalutage profond, Claire Nouvian, fondatrice de l'ONG environnementaliste **Bloom** a répliqué le 24 novembre dans un communiqué assorti d'un documentaire à charge : « **Soit Ségolène Royal a pratiqué la langue de bois pour se sortir du traquenard lorientais, soit elle a retourné sa veste et contredit sa propre position.** »

Bertrand TARDIVEAU

Du plastique partout

La stratégie d'échantillonnage mise en place par les scientifiques à bord de Tara consistait à prélever de l'eau de mer de surface – le plastique a tendance à flotter – au large mais également près des côtes. Pendant le voyage, les filets ont été traînés 350 fois, une heure durant derrière le voilier. Au total, 2 300 échantillons ont été prélevés pour être finalement envoyés aux 14 laboratoires partenaires, dès l'arrivée à Lorient.

Pour Maria-Luiza Pedrotti, du laboratoire océanographique de Villefranche-sur-Mer et co-directrice scientifique de l'expédition, le premier constat très alarmant est qu'aucune zone de la Méditerranée n'est épargnée par cette pollution, pas une fois, les « taranautes » n'ont remonté un filet exempt de plastique. Et si la concentration est maximale en face des grandes villes, les courants se chargent de distribuer la pollution sur l'ensemble du bassin méditerranéen.

Des polluants dans nos assiettes

Les plastiques absorbent les polluants organiques persistants – des produits chimiques toxiques provenant notamment des pesticides ou de l'incinération des ordures. Les animaux qui filtrent l'eau pour se nourrir, comme les baleines et les poissons, absorbent simultanément les micros-plastiques et le plancton. Ces plastiques entrent alors dans la chaîne alimentaire et peuvent ainsi voyager jusqu'à nos assiettes. Mais ces micro-morceaux forment aussi de parfaits radeaux sur lesquels des microbes pathogènes, comme le bacille du choléra par exemple, peuvent traverser la mer.

Après la mer, le laboratoire

Les échantillons prélevés sur Tara vont partir en décembre au laboratoire océanographique de Villefranche-sur-Mer, puis vers les autres laboratoires partenaires. Les chercheurs tenteront de caractériser précisément les sources de pollution – rivières ou mer -, ils analyseront les organismes associés comme les bactéries qui dégradent le plastique ou les micros-algues qui s'y fixent, ainsi que les polluants, notamment les phtalates et bisphénols, des produits chimiques toxiques ajoutés à la fabrication des plastiques pour empêcher leur combustion. Les premiers résultats scientifiques devraient être publiés à partir de mars 2014.



Ségolène Royal(D) et Maria-Luiza Pedrotti (G)

RFi/Agnès Rougier

Une pollution grave mais réversible

Malgré la quantité de plastique prélevée dans le bassin méditerranéen, Maria-Luiza Pedrotti insiste sur sa réversibilité. Mais pour arriver à juguler l'afflux de plastique en mer, il faut agir en amont. Cette action est à la fois du ressort des politiques et du citoyen : il s'agit d'un problème global qui ne peut changer de façon durable qu'avec la modification de nos modes de consommation.

Du côté politique, la loi va interdire en France l'utilisation de sacs plastique à usage unique à partir de 2016. C'est un premier pas, mais l'avenir est incertain. Samedi 22 novembre, la ministre de l'Ecologie Ségolène Royal, avant de monter sur Tara pour saluer son engagement pour l'environnement, recevait un trophée de la part de Blue Fish, le lobby le plus virulent de la pêche industrielle en France et en Europe (selon l'association Bloom). Un double discours déconcertant.

Pour en savoir plus:

- [Association Bloom](#)
- [Tara, premiers constats](#)
- [Laboratoire océanographique de Villefranche-sur-Mer](#)

MEDIAPART

27/11/2014

BLOG



Environnement, Ecologie et Politique



THÉMATIQUES DU BLOG

#Bloom ▪ #Ecologie ▪ #ONG ▪ #PêcheProfonde ▪
#SégolèneRoyale

Les eaux troubles du chalutage profond

27 NOVEMBRE 2014 | PAR ALEXANDRA DRIEGHE

La loi pour l'interdiction du chalutage en eaux profondes n'a toujours pas été adoptée par le Conseil de l'Union européenne..



Une dizaine d'ONG, EELV, le photographe Yann Arthus-Bertrand et la députée Cécile Duflot... La « mutinerie des Abysses » s'est tenue mercredi dernier à Paris devant le forum de *France Filière Pêche*. Un rassemblement organisé par l'ONG *Bloom* afin d'obtenir le soutien de Ségolène Royale pour l'interdiction du chalutage profond. Le chalutage profond est une technique de pêche qui détruit les fonds marins. Il tue les habitats naturels des populations de poissons mais attrape également des espèces inutiles à la commercialisation et parfois même en voie d'extinction.

La chargée de campagne Victoire Guillonau répond à nos questions :

Pouvons-nous encore manger du poisson ?

28/11/2014



À l'occasion de la sortie de leur numéro 17 (édition novembre-décembre 2014) sur la pêche durable, le magazine Kaizen a organisé une conférence à la Maison des Acteurs du Paris Durable, afin de discuter des différents thèmes de leur dossier. Animée par Cynl Dion, le directeur de la publication du magazine, la discussion a réuni Claire Nouvian, militante environnementaliste et Charles Braine, ancien marin pêcheur. Ils se sont posés des questions telles que « Pouvons-nous encore manger du poisson ? », « Existera-t-il encore des pêcheurs

dans 50 ans ? », « Comment découvrir, aimer et protéger le milieu marin ? ».

Il est effectivement grand temps que nous soulevions ces problèmes, car comme il est expliqué dans le dossier du magazine, les ressources marines, longtemps considérées comme inépuisables, ont été gérées de manière destructrice. « Pendant des décennies, les ressources marines furent considérées comme inépuisables. Puis au début des années 1970, quelques scientifiques, suivis d'ONG, et même de certains pêcheurs, nous ont alertés : certaines espèces de poissons étaient en passe d'être rayées des fonds marins. Il fallut cesser de pêcher le cabillaud canadien, puis le hareng et l'Atlantique du Nord, le thon rouge de Méditerranée, le cabillaud de mer du Nord... Gu'en est-il aujourd'hui ? ».

Plus d'informations sur www.ecoplus.tv



+ d'infos :
<http://www.ecoplus.tv/2014/11/28/tee->

En quoi est-ce responsable ?

- J'améliore le quotidien
- J'achète responsable / durable
- Je respecte la biodiversité
- Je sensibilise mon entourage

01/12/2014

Les BD gentilles sur l'environnement, ça commence à bien faire

Thibaut Schepman | Journaliste Rue89

Ceux qui parlent d'écologie ne sont souvent écoutés que par la minorité de gens intéressés par le sujet. Parfois, aussi, ils parlent presque dans le vide. Claire Nouvian, la directrice de l'association Bloom, en a souffert. Notamment à la sortie de son livre « Abysses » (éd. Fayard), en 2006, après sa découverte des ravages de la pêche en eaux profondes.

En septembre 2013, elle [expliquait](#) à Terra eco :

« J'ai passé ma soirée à pleurer : j'ai été naïve de croire qu'il suffirait de montrer la beauté des fonds marins pour qu'on ait envie de les préserver. »

Et puis, en novembre 2013, la dessinatrice Pénélope Bagieu [a publié sur son blog](#) une BD s'inspirant d'une [conférence](#) de Claire Nouvian. Le miracle tant attendu est alors arrivé : des centaines de milliers de personnes [ont signé](#) la pétition de Bloom contre le chalutage profond.



Extrait de la BD de Pénélope Bagieu sur le chalutage profond

Avec ses dessins rigolo, son écriture enfantine et son ton volontairement candide, cette BD a réussi à faire quelque chose de rarissime : parler d'un sujet environnemental aride et invisible sans être chiant. Et elle a même engendré une mobilisation populaire et soudaine.

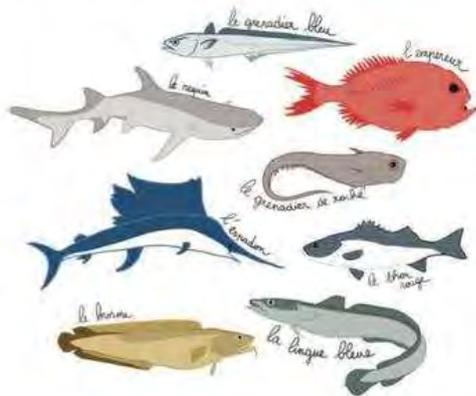
Une série d'échecs

Depuis, on a vu plusieurs marques et institutions tenter des campagnes du même genre (on en a sûrement raté, n'hésitez pas à partager d'autres exemples si vous en avez en tête). A chaque fois, ce fut un échec :

- En mai dernier, Monoprix a utilisé des dessins et une police d'écriture très proches pour communiquer sur la pêche responsable. Sur Twitter, de nombreuses personnes [avaient dénoncé](#) cette trop grande ressemblance. Contacté par Rue89, le service de Monoprix assure toutefois n'avoir « aucune volonté de copier ».

Pêche responsable : pour une meilleure ligne de conduite

Pour laisser aux poissons le temps de se reproduire, et aux écosystèmes la possibilité de se régénérer, mieux vaut choisir les espèces les moins vulnérables. Voici quelques poissons à éviter.



INFO PLUS : Sur les emballages de poissons surgelés ou les plats cuisinés de poisson, le label MSC  garantit que les produits sont pêchés selon des pratiques écologiquement responsables excluant la surpêche.



- Pénélope Bagieu a ensuite elle-même récidivé en septembre, à propos du changement climatique, à la demande de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Ile-de-France. Sans cette fois mobiliser les foules.
- En fin de semaine dernière, le site gouvernemental VotreEnergiePourLaFrance publiait un « strip » dans un style très proche sur la « mobilité durable ». On y trouve des phrases très consensuelles du genre : « Sans vouloir nous jeter des fleurs, la France s'en sort pas mal en matière de transports en commun. » On y voit aussi une vision assez partielle de la mobilité durable et une apologie de la voiture électrique, des choses pas du tout consensuelles. Là encore, les réactions ont été très négatives.



Capture d'écran du « strip » de Votre énergie pour la France (Votre énergie pour la France - Louison)

« Ça marche rarement deux fois »

Pourquoi ça ne marche plus ? Par e-mail, Pénélope Bagieu nous répond :

« Ça marche rarement deux fois, ce genre de trucs. Pourquoi les gens font toujours trente copycats des trucs qui marchent, jusqu'à la nausée ? Parce qu'ils espèrent que ça marchera pareil (sauf que non).

Il y a des exemples dans tous les domaines, j'imagine. Il y a plein d'ONG qui m'ont demandé de le faire pour elles, après, et je leur disais non pour cette raison là. Il faut trouver un autre biais, pour de nouveau surprendre les gens (et donc attirer leur l'attention). »

Si les agences et les marques continuent à imiter ce style, c'est peut-être parce qu'il est d'habitude très difficile de communiquer sur l'écologie sans être chiant. Alors quand un stratagème paraît enfin sexy, chacun essaie de s'en servir.

Tant pis pour la créativité.

Les petits lapins pour les écogestes

Nous avons interrogé deux spécialistes de la communication responsable qui confirment avoir reçu de nombreuses demandes de clients souhaitant copier le style adopté dans la BD sur le chalutage profond.

Laurent Terrise (Agence limite) explique :

« Vu le succès de cette BD ça donne envie à beaucoup de gens d'adopter un style léger, ça évite de tomber dans le côté peine-à-jour et sinistre de l'écologie. Mais bon c'est notre travail de sentir le truc qui commence à monter et de l'utiliser au bon moment. »

Alexandre Pasche (Eco&co) détaille :

« C'est vrai que beaucoup de professionnels se disent que la communication responsable est l'ennemie de la créativité. Mais c'est parce que la plupart des grandes boîtes qui communiquent sur le sujet n'ont pas grand chose à en dire que c'est ultra-chiant.

Depuis le début des années 2000, soit la préhistoire de la communication responsable, on voit aussi toujours les mêmes choses très gnangnan, par exemple des petits lapins qui expliquent comment faire les écogestes. Mais il y a aussi beaucoup de structures qui savent bien communiquer parce qu'elles ont des choses à dire. »

Pénélope Bagieu a trouvé l'astuce qui convenait à Bloom : elle pouvait nous parler sur un ton innocent parce qu'elle avait beaucoup d'arguments scientifiques à apporter et quelque chose de révoltant à dénoncer. Les campagnes qui ont suivi ont échoué en tentant de s'approprier un style qui n'était pas adapté à leur message.

Ces échecs confirment une tendance de fond. Les marques et les institutions ne savent pas comment nous parler d'écologie ou, pire, nous en parle sans n'avoir rien à dire sur le sujet. Pendant ce temps, l'urgence écologique est toujours aussi peu audible.

ALLER PLUS LOIN

5111 Rue 89



La BD qui donne envie de se mobiliser contre la pêche en eaux profondes

Cela fait 10 ans que Bloom existe. Vous êtes très appréciés sur les réseaux sociaux, on y dit même que pour ne pas vous aimer, il faut être PDG d'Intermarché... Qu'en dites-vous ?

C'était un post sur notre facebook qui fait suite à notre campagne contre Intermarché. Ce n'est plus d'actualité puisqu'en janvier 2014 nous avons enfin pu nous asseoir à la même table qu'Intermarché et trouver un accord. Le groupe a accepté de relever ses filets à partir de janvier 2015 de 2000 mètres à 800 mètres de profondeur. Nous ne voulons donc plus faire campagne contre Intermarché.

Comment Bloom en est arrivée là ?

Claire Nouvian a créé l'association il y a 10 ans. Ses motivations ont éclos le jour où elle a fait une plongée dans les eaux profondes au large de la côte ouest américaine. Une plongée à 1000 mètres où elle a découvert l'incroyable faune des océans profonds et du même fait, que ce type d'écosystème était ravagé par le chalutage profond. Elle a appris qu'en Europe, les flottes les plus actives sur ce type de pêche étaient les flottes françaises. Une action était donc à faire. Notre plus grosse campagne contre le chalutage profond a eu lieu l'année dernière, suite à la proposition de la Commission européenne en 2012 d'interdire cette méthode.

En juillet dernier, vous avez obtenu la publication des rapports de l'Ifremer sur la pêche française. Les chiffres sont accablants. Et pourtant, il ne se passe toujours rien du côté français, sauf un tweet de soutien de Ségolène Royal le mois dernier... Comment l'expliquez-vous ?

C'est un paradoxe qui remonte au Grenelle de la mer de 2009. Le lobby lorientais *Blue Fish* fait fortement pression. La crainte des lobbies de la pêche industrielle est que l'interdiction du chalutage en eaux profondes ne soit qu'une étape des ONG pour l'interdiction de tout type de chalut de fond. Or, nous savons qu'aujourd'hui cette interdiction n'est pas encore envisageable. Le rapport de l'Ifremer n'a fait que confirmer ce que l'on savait déjà : des espèces menacées sont régulièrement pêchées dans ces filets mais très peu de bateaux seraient impactés par cette interdiction. Mais la campagne des lobbies industriels de désinformation et de mensonges n'allait pas s'arrêter avec les chiffres officiels de l'Ifremer ! Elle a toujours eu lieu pour dire que la pêche en eaux profondes était durable et que tout le bassin breton et lorientais serait très affecté par l'interdiction du chalutage profond... Cela ne s'arrêtera jamais tant qu'une loi ne sera pas promulguée.

Justement, le gouvernement français ne semble pas vouloir changer ses positions à cause de ce lobby...

Pas forcément, notre grande action de juillet dernier en est un bon exemple. Des street artistes de sept pays européens ont fait une performance en simultanée sur le thème de la pêche profonde. En parallèle, nous avons lancé une campagne de tweets vers les ministres. Pour la première fois, nous avons eu une réponse favorable de la ministre affirmant que le chalutage en eaux profondes posait de nombreux problèmes. Même si ce n'est pas un engagement officiel, le tweet du mois dernier ne laisse présager que des choses positives.

En début de semaine, les quotas de pêche du thon rouge ont été relevés de 20% sur trois ans. Bien que cette décision soit consécutive à la remontée des stocks de cette espèce, pensez-vous que ce choix soit judicieux ?

Nous estimons qu'un stock qui s'est effondré et recommence à se reconstituer est une excellente nouvelle. Cependant, il est trop tôt aujourd'hui pour faire table rase du passé de cette presque extinction d'il y a quelques années. On pense que ce n'est pas assez prudent d'augmenter les quotas si rapidement, d'autant plus que ce n'est pas une petite augmentation... Les stocks de thons se sont reconstitués par rapport au niveau de presque extinction dans lequel ils étaient il y a quelques années. Leur nombre est encore très loin de celui des années 50, ce serait une catastrophe de repartir dans le seuil dangereux.

A l'avenir, pensez-vous qu'une pêche durable sera suffisante ?

Une pêche durable sera nécessaire et toute pêche industrielle devra cesser. Si on n'arrête pas aujourd'hui, on met demain dans un grand péril. Bloom souhaite qu'il y ait encore des poissons pour les générations futures. Notre conseil aux citoyens est de manger moins de poissons, moins de protéines animales en générale, et de sélectionner des poissons pêchés de manière durable. C'est compliqué de s'y retrouver. On préconise donc à ceux qui font leurs courses en supermarché de se tourner vers des marques qui ont cette politique de pêche durable en amont. On a réalisé une étude sur la grande distribution et on a vu que Leclerc est une véritable catastrophe, Auchan et le Système U peuvent mieux faire, et Casino et Carrefour ont une politique très intéressante. Mais cela reste des grands groupes et on recommande vivement aux consommateurs de se nourrir de poissons uniquement quand ils sont près des côtes, d'aller voir un poissonnier et de manger la pêche du jour. Ce qu'il ne faut surtout pas oublier c'est que si ces achats ne sont pas faits consciencieusement, ils peuvent très vite avoir un arrière-goût d'extinction et d'écosystèmes détruits.

...retournement de veste pour la ministre ?

La visite de Ségolène Royale à Lorient le week end dernier remet en cause sa position pour une pêche durable. En contradiction avec son tweet « il faut arrêter le chalutage profond, c'est clair », celle-ci s'est dit « saluer » l'approche lorientaise de « l'activité des grands fonds », en affirmant qu'elle devait « être encouragée en tant que telle ».

En attendant, *Bloom* se propose déjà de nous ouvrir les yeux. L'ONG vient de mettre en ligne un documentaire inédit réalisé par Laure Ducos. « Intox : enquête sur les lobbies de la pêche industrielle » nous plonge dans les coulisses du vote au parlement européen. Il revient sur tous les mensonges des lobbies et sur le rôle crucial qu'ont joué Isabelle Thomas et Alain Cadec dans le naufrage du règlement du chalutage profond.

Lien vers le documentaire : <https://www.youtube.com/watch?v=nGo69qwRBmct>

Site [Bloom](#)

10/12/14

Son cœur fait Bloom

0 COMMENTAIRE

Publié

Claire Nouvian, commissaire de l'exposition présentée actuellement à la Cité de l'Océan est une lanceuse d'alerte, militante de la préservation des grands fonds.



▲ Claire Nouvian, commissaire de l'exposition à la Cité de l'Océan, est spécialiste des abysses et milite pour leur protection.

© PHOTO PHOTO E.MARTENS / VILLE DE BIARRITZ



La Radio
Nature !

Bloom dénonce le poids des lobbies au sein des institutions politiques

11/12/14



FLASH PRESSE

Claire Nouvian à l'Université d'hiver du barreau de Paris

pour dénoncer le poids des lobbies au sein des institutions politiques

Paris, le 11 décembre 2014

Quelques jours après la sortie de l'enquête inédite de BLOOM « [INTOX, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle](#) » (49 mn), Claire Nouvian, fondatrice de l'association, intervient vendredi 12 décembre à la **plénière de clôture « I have a dream »** de la première *Université d'hiver du barreau de Paris*. Claire Nouvian y prendra la parole pour faire le point sur « le rêve européen » et partager sa connaissance des rouages institutionnels et des méthodes utilisées par les lobbies industriels pour obtenir gain de cause.

Le documentaire de BLOOM « [INTOX, enquête sur les lobbies de la pêche industrielle](#) » connaît un large succès sur la toile et les réseaux sociaux. Cette [enquête inédite](#) plonge au cœur des institutions politiques pour **révéler les stratagèmes** utilisés par les lobbies de la pêche industrielle française **pour faire dérailler un règlement européen qui ne sert pas leurs intérêts**. Il retrace des années de bras de fer de l'association BLOOM contre le front uni de

quelques géants industriels soutenus par le gouvernement et la diplomatie française avec la complicité de la recherche d'Etat et de certains élus locaux.

Autour du thème « Conquérir », cette première *Université d'hiver du barreau de Paris* est l'occasion de décrypter la société, d'anticiper ses mutations et de donner à chacun les clés pour agir.

Au programme, trois demi-journées de conférences, d'ateliers et d'échanges autour d'intervenants prestigieux issus du monde politique, judiciaire, économique et artistique tels que Jean-Louis Debré, Laurence Parisot, Marcel Ruffo, Cédric Villani et **Robert Badinter**, cosignataire de [l'appel de BLOOM au Président de la République](#) en juin 2013 pour mettre fin aux pratiques de pêche destructrices.

Programme et inscription sur <http://www.universite-hiver-barreau-paris.fr/>

A propos de BLOOM www.bloomassociation.org

BLOOM est une association à but non lucratif fondée en 2005 qui œuvre pour la conservation marine et la défense de la pêche durable à travers une démarche de sensibilisation et de médiation scientifique des problématiques environnementales, la production d'études indépendantes, ainsi que par la participation à des consultations publiques et des processus institutionnels. Ses actions s'adressent au grand public ainsi qu'aux décideurs politiques et acteurs économiques.

BLOOM est membre de la coalition « **Deep Sea Conservation Coalition** » qui regroupe plus de 70 ONG œuvrant pour la protection des océans profonds : <http://www.savethehighseas.org>

La pétition de BLOOM sommant François Hollande à défendre l'interdiction du chalutage profond a dépassé les **880 000 signataires, un record français** : <http://petition.bloomassociation.org/>

Plus de **300 chercheurs internationaux** soutiennent la proposition d'interdiction du chalutage profond : <http://www.bloomassociation.org/une-petition-et-la-mobilisation-de-centaines-de-chercheurs-pour-rappeler-a-francois-hollande-dhonorerses-engagements/>

Réponses point par point [aux arguments des lobbies industriels](#)

15/12/14

france inter » france info » france bleu » **france culture** » france musique » fip » Le mou'

france culture direct (ré)écouter la sélection ma radio vidéos aide

03:30 05:07

 **JOURNAL DE 7H30** du lundi au vendredi de 7h30 à 7h35
détail

partager
ajouter
podcast
exporter

« Lundi 15 décembre » » Date **MATINÉE** APRÈS - MIDI | SOIRÉE | NUIT



15.12.14

La Minute Verte

Lundi 15 décembre 2014 à 21h01

(Re)écouter cette émission *Disponible jusqu'au 09 septembre 2017*

La minute verte

La Minute Verte 15.12.14

Lundi 15 décembre 2014 à 21h01

(Re)écouter cette émission <i>Disponible jusqu'au 09 septembre 2017</i>		 S'abonner au podcast via iTunes	 S'abonner au podcast via RSS
	00:00  00:00	02:03 	



25/12/14

LA TÊTE AU CARRÉ

par **Mathieu Vidard**
du lundi au vendredi de 14h à 15h

l'émission du **jeudi 25 décembre 2014**

Noël sous les étoiles

Pourquoi Vénus est-elle appelée "étoile du Berger" ? Y a-t-il autant d'étoiles dans le ciel que de grains de sable ? Pourquoi dit-on que nous sommes des poussières d'étoiles ?



etoiles_hommes © geralt pixabay - 2014 / loozen

C'est à travers une balade au plus près des étoiles que nous emmène, en ce jour de Noël, Jean-Pierre Luminet, astrophysicien et poète. Son livre "100 questions sur l'univers", est un véritable guide sur toutes les interrogations que nous pouvons tous nous poser un jour sur l'astronomie.

- **A la une de la science aujourd'hui**

Un record de profondeurs pour les poissons... Une équipe de chercheurs écossais et hawaïens de l'université d'Aberdeen viennent de mettre en ligne une série de vidéo filmées entre 5000 et 10 000 m de profondeur, sur laquelle on voit apparaître de la vie beaucoup de vies, des crustacés mais surtout des poissons ...

Avec Claire Nouvian, fondatrice et directrice de l'association BLOOM, auteur de l'ouvrage «Abysses» aux éditions Fayard en 2006.

<http://www.bloomassociation.org/>

Les smartphones transforment notre cerveau

Des chercheurs suisses indiquent, dans la revue Current Biology, avoir mesuré l'activité cérébrale par électroencéphalographie de personnes en train de manipuler leur smartphone.

Verdict : l'utilisation d'un écran tactile entraîne une réorganisation "corticale".

<http://www.cell.com/current-biology/abstract/S0960-9822%2814%2901487-0>

Des fourmis orientées à gauche

Conclusion étonnante d'une étude publiée hier par des chercheurs britanniques dans la revue Biology Letters de la Royal Society. Les scientifiques ont montré que dans un environnement inconnu, des fourmis européennes vivant en groupe dites "fourmis des rochers", tournent statistiquement plus souvent à gauche qu'à droite. Les fourmis présentent, on le sait à présent, une certaine asymétrie, comme chez l'homme.

<http://rsbl.royalsocietypublishing.org/content/10/12/20140945>

La Terre vue par le hublot de l'ISS

L'Agence Spatiale Européenne (ESA) vient de mettre en ligne une vidéo combinant les plus belles photos prises par l'astronaute Alexander Gerst. Au total : 12 500 clichés d'aurores boréales, d'orages, de villes illuminées ... Les images sont à couper le souffle :

les liens

invité(s)



Jean-Pierre Luminet

Astrophysicien, directeur de recherche au CNRS, conférencier
[en savoir plus >](#)

Lobby en sous-marin

CHALUTAGE EN EAUX PROFONDES Claire Nouvian lutte contre les dégâts de la pêche industrielle sur les fonds marins

Claire Nouvian, fondatrice et directrice de l'association Bloom, lutte contre le chalutage en eaux profondes. Dès 2007, cette lanceuse d'alerte a été élue " ange gardien de la planète " par le magazine " Géo " pour son engagement dans la protection des systèmes marins. Héritière de l'esprit Cousteau, elle conjugue vulgarisation scientifique et militantisme écologique.

" Sud Ouest ". La question de la pêche en eaux profondes est-elle encore à l'ordre du jour des institutions européennes ?

Claire Nouvian. Le jeudi 27 novembre, le Conseil des ministres européens avait enfin mis à son agenda l'examen de ce règlement que nous attendions depuis un an. La France, poussée par le lobby de l'industrie de la pêche, a réussi à le faire déprogrammer à la dernière minute. La présidence italienne veut avancer sur ce sujet. La France veut gagner du temps et attendre la présidence lituanienne qui sera plus malléable face aux pays favorables à la pêche industrielle comme la France, l'Espagne, la Pologne.

Comment expliquez-vous ce revers ? Bruxelles, c'est le nid des lobbys. Depuis 2009, le mensonge se construit autour du Parlement européen, impliquant des élus, des chercheurs d'État, des experts qui font pression avec des moyens financiers bien plus importants que ceux de Bloom. Cela a conduit, en décembre 2013, au rejet de l'interdiction du chalutage profond par 342 voix contre 326. Alors

qu'une grande majorité des citoyens européens sont convaincus de la nocivité de ce type de pêche, la délégation socialiste française, menée par la députée Isabelle Thomas, a torpillé son interdiction. C'est simple : l'ordre de vote a été changé à la dernière minute et quelques députés se sont trompés. Une fois enregistrées les 20 corrections de vote des parlementaires, il apparaît que le règlement aurait dû être adopté à 343 votes contre 330, mais il n'existe aucun recours légal pour faire prendre en compte cette réalité. Le Conseil des ministres a repris l'affaire. Fin novembre, la même députée bretonne a agi en sous-main pour que l'examen de ce règlement n'ait pas lieu.

Pensez-vous baisser les bras ?

J'ai connu plein d'échecs dans ma vie, mais celui-ci me touche et crée une vraie angoisse. Certes, je m'implique pour la préservation de l'écosystème marin, mais mon vrai combat va bien au-delà de la pêche. Claire Nouvian. PHOTO J.-D. CHOPIN C'est tout notre système de démocratie qu'il faut revoir. Je pense que nos représentants ne devraient pas être élus mais tirés au sort. Les élus ne représentent pas les citoyens qui votent pour eux et au Parlement européen encore moins qu'ailleurs. C'est pour cela que le rêve européen s'effondre. On vote des règlements qui sont l'exact contraire de ce que réclament, par simple confusion, les Européens.

Vous lancerez-vous en politique ?

J'ai été sollicitée, mais c'est non. Je ne peux pas accepter les demi-mesures avec la morale. J'ai du mal avec les mensonges qui sont omniprésents dans la vie publique. Par exemple, il est désormais démontré que les aides accordées à la pêche par l'Europe maintiennent artificiellement une pêche qui économiquement n'est pas viable.

Depuis des années, le chalutage industriel défigure les fonds, ramène dans ses filets plus de 100 espèces de poisson dont 97 sont rejetées, car seules trois sont commercialisées. Toutes ces subventions sont données pour seulement 1 % des captures de poisson !

Au lieu de mettre 800 millions d'euros pour 12 bateaux qui génèrent 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, il faudrait mettre 5 000 petits bateaux qui pratiquent la cueillette.

Les pêcheurs du Pays basque, que j'ai rencontrés, travaillent ainsi. Ce sont des modèles de bonne conduite pour l'environnement, pour le consommateur. C'est pour des personnes pures, sans compromission qu'il faut se battre.

Recueilli par Véronique Fourcade

" Le chalutage industriel ramène dans ses filets plus de 100 espèces de poisson dont 97 sont rejetées, car seules trois sont commercialisées "